



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 1er avril 2021 — Vol. 45 N° 176

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2021

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 1er avril 2021 — Vol. 45 N° 176

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	11871
Rendre hommage à M. Jean-Marie Dubois, professeur émérite de l'Université de Sherbrooke	
Mme Geneviève Hébert	11871
Souligner la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme et le Mois de l'autisme	
Mme Jennifer Maccarone	11871
Annoncer le résultat de la consultation populaire sur l'appellation d'un nouveau pont à Saint-Jean-sur-Richelieu	
M. Louis Lemieux	11871
Rendre hommage à Mme Bineta Ba, directrice générale de l'organisme Toujours Ensemble	
Mme Isabelle Melançon	11872
Rendre hommage à deux agents de la Sûreté de Québec pour leur acte de bravoure	
M. Claude Reid	11872
Souligner le Mois de la jonquille	
M. Joël Arseneau	11872
Souligner le départ à la retraite de Mme Suzanne Gaudreault, directrice générale de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	
Mme Émilie Foster	11873
Souligner le courage et le combat contre le cancer de M. Jean Renaud	
Mme Manon Massé	11873
Rendre hommage à M. Jean-Claude Chartrand, chef propriétaire du Restaurant L'Orée du bois	
M. Mathieu Lacombe	11873
Déplorer la tenue à huis clos du sommet sur la réussite éducative	
Mme Marwah Rizqy	11874
Décision de la présidence sur la demande de débat d'urgence concernant la situation sanitaire au Québec	11874
Présentation de projets de loi	11875
Projet de loi n° 699 — Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants	11875
Mme Catherine Fournier	11875
Mise aux voix	11875
Dépôt de pétitions	11876
Instaurer une journée nationale du deuil animalier	11876
Offrir gratuitement les soins dentaires	11876
Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège	
Déclarations du ministre de l'Éducation relativement à la participation de la Santé publique à l'élaboration du protocole de mesure de la qualité de l'air dans les écoles	11876
Questions et réponses orales	11877
Gestion de la pandémie de COVID-19	
Mme Dominique Anglade	11877
M. François Legault	11877
Mme Dominique Anglade	11877
M. François Legault	11877
Mme Dominique Anglade	11878
M. François Legault	11878
Mme Dominique Anglade	11878
M. François Legault	11878
Gestion de la pandémie du coronavirus	
Mme Marie Montpetit	11878
M. Christian Dubé	11878
Mme Marie Montpetit	11879
M. Christian Dubé	11879
Mme Marie Montpetit	11879
M. Christian Dubé	11879

Table des matières (suite)

Qualité de l'air dans les écoles	11880
Mme Marwah Rizqy	11880
M. Mathieu Lacombe	11880
Mme Marwah Rizqy	11880
M. François Legault	11880
Document déposé	11881
Mme Marwah Rizqy	11881
M. Mathieu Lacombe	11881
Confiance du premier ministre envers le ministre de l'Éducation	11882
M. Pascal Bérubé	11882
M. François Legault	11882
M. Pascal Bérubé	11882
M. François Legault	11882
M. Pascal Bérubé	11882
M. François Legault	11883
Évaluation de la qualité de l'air dans les écoles	11883
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11883
M. François Legault	11883
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11883
M. Mathieu Lacombe	11883
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11884
M. Mathieu Lacombe	11884
Respect du code d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation	11884
M. Gaétan Barrette	11884
M. Simon Jolin-Barrette	11884
M. Gaétan Barrette	11884
M. Simon Jolin-Barrette	11885
M. Gaétan Barrette	11885
M. François Legault	11885
Gestion des ressources forestières	11885
M. Sylvain Roy	11886
M. Pierre Dufour	11886
M. Sylvain Roy	11886
M. Pierre Dufour	11886
M. Sylvain Roy	11886
M. Pierre Dufour	11886
Création de places en service de garde	11887
M. Marc Tanguay	11887
M. Mathieu Lacombe	11887
M. Marc Tanguay	11887
M. Mathieu Lacombe	11887
M. Marc Tanguay	11888
M. Mathieu Lacombe	11888
Réaménagement administratif à la base de la Société de protection des forêts contre le feu de Maniwaki	11888
M. André Fortin	11888
M. Pierre Dufour	11888
Motions sans préavis	11889
Souligner le Mois de la jonquille	11889
Mise aux voix	11890
Souligner le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah	11890
M. David Birnbaum	11890
M. Eric Girard	11891
Mme Ruba Ghazal	11891
M. Pascal Bérubé	11891
Mise aux voix	11892
Avis touchant les travaux des commissions	11893

Table des matières (suite)

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	11893
Avis de sanction du projet de loi n° 69 — Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives	11894
Affaires du jour	11894
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	11895
M. Gaétan Barrette (suite)	11895
M. Sébastien Schneeberger	11896
M. Jonatan Julien	11896
Mme Ruba Ghazal	11899
Motion formulant un grief	11901
Mme Marie-Eve Proulx	11901
M. Pascal Bérubé	11902
M. Youri Chassin	11905
Débats de fin de séance	11907
Gestion de la pandémie du coronavirus	
Mme Marie Montpetit	11907
Mme Caroline Proulx	11908
Mme Marie Montpetit (réplique)	11908
Respect du code d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation	
M. Gaétan Barrette	11909
Mme Marie-Eve Proulx	11910
M. Gaétan Barrette (réplique)	11910
Affaires prioritaires	
Poursuite du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	11911
M. Youri Chassin (suite)	11911
Mme Isabelle Melançon	11913
Motion formulant un grief	11915
M. Pierre Dufour	11916
M. Sol Zanetti	11919
Motion formulant un grief	11920
M. Éric Girard	11920
M. Joël Arseneau	11922
M. Richard Campeau	11924
Ajournement	11927

Le jeudi 1er avril 2021 — Vol. 45 N° 176

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon jeudi à vous tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés, et la première déclaration sera celle de Mme la députée de Saint-François.

Rendre hommage à M. Jean-Marie Dubois, professeur émérite de l'Université de Sherbrooke

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Professeur émérite de l'Université de Sherbrooke, M. Jean-Marie Dubois a rendu d'éminents services à la profession de géographe et à la géomatique appliquée. Docteur en géographie physique, expert en photo-interprétation et en télédétection satellitaire, il a cofondé le Centre d'applications et de recherche en télédétection de l'Université de Sherbrooke ainsi que le Réseau de télédétection de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Il a aussi été consultant pour des firmes d'ingénieurs, d'urbanistes, d'environnementalistes, des cabinets d'avocats et des organismes tant privés que publics. Et le Mouvement estrien pour le français lui a remis son Prix d'excellence soulignant sa lutte pour la publication d'articles scientifiques en français.

Le bénévolat de M. Jean-Marie Dubois impressionne tant à l'échelle régionale, québécoise, canadienne et internationale, notamment en histoire et en environnement.

Enfin, ses 32 ans au Comité de toponymie de la ville de Sherbrooke l'ont mené à être choisi comme membre de la Commission de toponymie du Québec en 2017. Merci, Pr Dubois, pour votre legs inestimable. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-François. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Souligner la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme et le Mois de l'autisme

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. C'est avec un grand plaisir que je désire souligner la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme qui se déroule le 2 avril de chaque année. Pour l'occasion, vous êtes tous invités à porter du bleu afin de sensibiliser la population aux besoins des personnes autistes et de leurs familles.

Permettez-moi également de souligner qu'aujourd'hui débute la 37^e édition du Mois de l'autisme.

Pour une deuxième année consécutive, ces deux événements importants pour la communauté sont soulignés en contexte de pandémie. La COVID est une épreuve pour l'ensemble de la population, mais, pour les personnes autistes et leurs familles, les confinements et les différentes règles ont amené des difficultés supplémentaires importantes.

Alors, aujourd'hui, je souhaite lever mon chapeau à toutes ces familles qui se sont senties seules et isolées dans la dernière année. À mes enfants, Sam et Bianca, «I love you», ainsi que toutes les autres familles comme la mienne, ensemble, célébrons la diversité.

You are unique and you are beautiful.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Maintenant, je reconnais M. le député de Saint-Jean.

Annoncer le résultat de la consultation populaire sur l'appellation d'un nouveau pont à Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, bonne nouvelle, le nouveau pont de Saint-Jean-sur-Richelieu va conserver son vieux nom. Oui, je sais, ce n'est pas une nouvelle en soi, mais ça a le mérite d'être clair et d'être dit, parce que, considérant qu'on l'a construit tout à côté de ce qu'on appelait le vieux pont, au travers le Richelieu, on se demandait s'il fallait lui donner un nouveau nom.

Un vote populaire qui vient de se terminer nous dit que la majorité préfère conserver le nom du vieux pont dont on vient de compléter la démolition, donc le pont Gouin, du nom du 13^e premier ministre du Québec, Lomer Gouin, qui fut brièvement député de Saint-Jean.

Mais, pour en revenir au pont qui va continuer de porter son nom, il faut que je vous explique qu'on l'appelle le nouveau pont neuf, parce que le pont neuf, c'est le nom qu'on donnait au pont Félix-Gabriel-Marchand, pas très loin, et qui permet à l'autoroute 35 d'enjamber le Richelieu depuis les années 60, qu'on appelle donc de plus en plus le vieux pont neuf. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Saint-Jean. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Verdun.

Rendre hommage à Mme Bineta Ba, directrice générale de l'organisme Toujours Ensemble

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci, Mme la Présidente. Alors, aujourd'hui, je tiens à remercier et saluer Bineta Ba pour ses six ans au service, donc, de l'organisme Toujours Ensemble comme directrice générale.

Bineta a réalisé un travail inestimable auprès des jeunes de Verdun, au cours des dernières années, pour lutter contre le décrochage et favoriser la réussite scolaire. À la tête de Toujours Ensemble, on ne compte plus les projets qu'elle a mis sur pied. Et, lors de la pandémie, qui nous frappait de plein fouet, en mars dernier, Bineta a su tenir le fort et maintenir sa présence et les services de son équipe auprès de nos jeunes à Verdun.

J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à Geneviève Chartré, qui prend la relève. Mme Chartré possède plus de 10 ans d'expérience en milieu communautaire jeunesse. Je sais que les jeunes de Toujours Ensemble seront entre bonnes mains.

Alors, Bineta, je tiens à t'offrir mes meilleurs vœux pour la suite des choses, pour tes nouveaux projets. Et, au nom des jeunes de Verdun, merci. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Verdun. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Beauharnois.

Rendre hommage à deux agents de la Sûreté de Québec pour leur acte de bravoure

M. Claude Reid

M. Reid : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais prendre un moment pour remercier et féliciter les agents Sarah-Jane Martineau et Michaël Cuerrier, qui travaillent à la Sûreté du Québec au poste de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Dans la nuit du 17 au 18 février dernier, en bordure de l'autoroute 30, à Salaberry-de-Valleyfield, à moins 17 °C, les agents Martineau et Cuerrier sont rapidement venus en aide à un couple dont la voiture était immobilisée sur l'accotement. Surprise des policiers, la jeune femme était en plein travail d'accouchement. Sans perdre de temps, les policiers se sont organisés avec les moyens du bord pour aider la future maman. Dans les minutes qui ont suivi, dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers, l'agent Martineau a dû procéder elle-même à l'accouchement d'une petite fille, alors que l'agent Cuerrier, de son côté, s'occupait de protéger le nouveau-né du froid. Un souvenir mémorable pour les policiers et surtout une belle histoire à raconter pour les parents.

Merci aux agents Martineau et Cuerrier. Et toutes mes félicitations aux nouveaux parents, qui, malgré tout, ont vécu un dénouement heureux avec l'arrivée de leur belle petite fille en pleine santé. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Beauharnois. Maintenant, je cède la parole à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

Souligner le Mois de la jonquille

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Mme la Présidente, j'aimerais aujourd'hui souligner le lancement de la Campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer.

Au Québec, l'organisme finance depuis plus de 60 ans des recherches novatrices sur le cancer, et ses investissements dans le domaine représentent près de la moitié des montants investis par les organismes de bienfaisance au pays. La société déploie aussi le plus grand réseau d'aide au pays en soutien aux personnes touchées par le cancer et leurs proches dans un des moments les plus difficiles de leur vie. Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles de l'organisme pour leur travail exceptionnel afin de faire une différence dans leur communauté.

Malheureusement, on estime que près d'un Québécois sur deux recevra un diagnostic de cancer au cours de sa vie. Et mes pensées accompagnent toutes les personnes atteintes par la maladie ainsi que leurs familles et leurs amis.

En soutenant la Campagne de la jonquille, nous aidons les personnes atteintes de cancer à envisager l'avenir au-delà du diagnostic et à profiter de la vie. Mme la Présidente, ensemble nous pouvons donner de l'espoir aux personnes atteintes par le cancer en appuyant la Campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Souligner le départ à la retraite de Mme Suzanne Gaudreault, directrice générale de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci, Mme la Présidente. Au Québec, vous savez, on peut compter sur des personnes d'expérience et dévouées qui oeuvrent à faire avancer notre société. Ce dévouement est encore plus remarquable quand une personne passe plusieurs décennies au sein d'une même organisation. C'est pourquoi j'aimerais rendre hommage aujourd'hui à Mme Suzanne Gaudreault.

Mme Gaudreault prendra bientôt sa retraite après avoir passé les 40 dernières années de sa vie au service de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Elle a débuté à la municipalité le 5 décembre 1980. Mme Gaudreault a été un rouage très, très important de l'administration municipale, où elle connaissait les moindres procédures sur le bout des doigts. Dans toute l'histoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, il y a eu, jusqu'à maintenant, neuf maires, et Mme Gaudreault aura travaillé avec six d'entre eux. Quand même!

Le 7 mai 2021, à la suite d'une brève transition, elle remettra les clés de son bureau, non sans émotion, j'en suis certaine. Elle laissera de grands souliers à chausser.

Mme Gaudreault, merci du fond du coeur pour toutes ces années à servir Charlevoix. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Maintenant, au tour de Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques de nous faire sa déclaration.

Souligner le courage et le combat contre le cancer de M. Jean Renaud

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux rendre hommage à M. Jean Renaud, un citoyen de ma circonscription décédé le 19 mars dernier d'un cancer rare causé par une exposition à l'amiante. Je tiens d'abord à offrir mes plus sincères condoléances à sa famille, ses amis, ses proches ainsi qu'à l'Association des victimes de l'amiante du Québec.

M. Renaud était un professeur émérite au Département de sociologie de l'Université de Montréal. C'est aussi son lieu de travail qui l'a conduit à développer son cancer, suite à une exposition à l'amiante dans les murs du Pavillon Lionel-Groulx. La CNESST a reconnu sa maladie professionnelle, mais son employeur n'a toujours pas versé d'indemnisation à M. Renaud.

Je veux souligner le parcours de combattant de M. Renaud. Sa conjointe l'a décrit comme un homme courageux et généreux, et il l'aura été jusqu'à la dernière minute. Malgré sa maladie, il s'est battu, et j'espère que sa mémoire ne sera pas oubliée. Et sachez, Jean, qu'on va se battre jusqu'au bout pour vous aussi. Merci.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Papineau.

Rendre hommage à M. Jean-Claude Chartrand, chef propriétaire du Restaurant L'Orée du bois

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. C'est avec choc et tristesse que toute la région de l'Outaouais a appris hier le décès d'un ambassadeur pour la municipalité de Chelsea et d'un monument de la culture culinaire de toute la région de l'Outaouais, Jean-Claude Chartrand, chef propriétaire du renommé Restaurant L'Orée du bois.

Ontarien d'origine, il était très attaché à Chelsea, sa municipalité d'adoption. C'était d'ailleurs pour lui une grande fierté que la région soit mise à l'honneur dans ses plats.

Encore cet été, j'ai eu l'occasion, avec des collègues et avec le ministre du Tourisme, d'aller manger à son restaurant dans le cadre d'une tournée. Jean-Claude était, comme à l'habitude, accueillant, passionné, fier de son restaurant, de son art, et tellement gentil! À l'occasion, une anecdote qu'il décrit bien, il avait même planifié des petits chocolats que je puisse offrir à mes enfants au retour à la maison. D'ailleurs, que ce soit au Château Montebello, dans ma circonscription, au Château Laurier, à Ottawa, ou à L'Orée du Bois, dans la circonscription du député de Gatineau, tous ceux et celles qui ont eu l'opportunité de discuter avec lui ont savouré vraiment toute la passion qui l'habitait pour l'art culinaire.

En terminant, j'aimerais donc, en mon nom ainsi qu'au nom de mes collègues, le député de Gatineau, Robert Bussière, le député de Chapleau, Mathieu Lévesque, ainsi, j'imagine, qu'en votre nom, Mme la Présidente, et au nom du député de Pontiac qui est ici, offrir toutes nos condoléances, nos plus sincères condoléances à la famille de Jean-Claude Chartrand.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Papineau. Et maintenant, pour clore cette rubrique de déclarations de députés, je cède la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Déplore la tenue à huis clos du sommet sur la réussite éducative**Mme Marwah Rizqy**

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Il y a eu beaucoup de retards d'apprentissage dans le réseau de l'éducation, durant cette pandémie, et c'est pourquoi, au Parti libéral du Québec, nous avons demandé d'avoir un sommet sur l'éducation pour parler de cette sortie de crise, pour s'assurer qu'il n'y aura aucun laissé-pour-compte. Nous souhaitons avoir des vrais échanges avec des gens parce que nous, on croit que l'éducation, c'est l'affaire de tous.

Vous êtes plusieurs parents, personnel scolaire, enseignants, professionnels de soutien, ainsi que personnel de soutien, directions d'école, chercheurs universitaires à nous avoir écrit, à avoir demandé de participer à ce forum qui, pour la première de l'histoire du Québec, se tiendra à huis clos. Alors que l'éducation, on n'arrête pas de le dire, c'est l'affaire de tous et chacun, le ministre de l'Éducation a choisi de tenir des séances fermées où même nous, les élus, ne pouvons participer.

Parce qu'on croit sincèrement aux échanges et à des vrais consensus, on vous invite à nous envoyer vos idées, vos suggestions. Vous trouverez en bas mes coordonnées, marwah.rizqy.stlo@assnat.qc.ca. D'ici là, au plaisir de vos lire et d'échanger avec vous franchement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Laurent. Ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 53)

(Reprise à 10 h 5)

Le Président : Mmes et MM. les députés, d'abord permettez-moi de vous souhaiter un bon jeudi. Et je vais vous demander également de nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Décision de la présidence sur la demande de débat d'urgence concernant la situation sanitaire au Québec

D'abord, je me dois de vous informer que j'ai reçu, conformément aux dispositions des articles 88 et suivants du règlement, une demande de débat d'urgence de la part du leader de l'opposition officielle, qui fait une telle demande en raison du fait que la situation sanitaire au Québec s'est dégradée de façon alarmante et extrêmement rapide dans les derniers jours.

Lorsque la présidence doit décider de la recevabilité d'une demande de débat d'urgence, elle se base sur les critères prévus à l'article 88 du règlement et à ceux élaborés par la jurisprudence parlementaire au cours des années. Pour qu'une telle demande soit recevable, elle doit porter sur un sujet précis, d'une importance particulière et qui relève de la compétence de l'Assemblée. De plus, le sujet doit concerner une crise aiguë et soudaine ou l'aggravation d'une telle crise. Par ailleurs, la présidence doit également considérer le fait que le sujet a été ou non discuté dans d'autres circonstances et les occasions prochaines de le faire. Cela dit, avant d'analyser ces critères, la présidence doit aussi tenir compte de ce qui est prévu à l'article 54 de notre règlement quant à l'ordre de priorité des débats qui peuvent se tenir au cours d'une séance donnée. À ce sujet, il est prévu que les débats d'urgence viennent au deuxième rang des affaires qui peuvent être débattues, soit après les affaires prioritaires.

Comme vous le savez, l'Assemblée a entamé hier le débat sur le discours du budget, et ce débat en est un qui est prioritaire en vertu du paragraphe 5° de l'article 87 de notre règlement. Un débat d'urgence ne peut donc avoir lieu tant que l'Assemblée est saisie d'une affaire prioritaire. Par conséquent, je n'ai pas analysé les critères de recevabilité comme tels, puisqu'aucun débat d'urgence ne peut être tenu alors que le débat sur le discours du budget est en cours.

Je dois ainsi déclarer cette demande de débat d'urgence irrecevable.

M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci. Merci, M. le Président. D'abord, je vous remercie de vos indications, qu'on comprend, évidemment, notamment en lien avec l'article 54.

C'est vrai qu'il y a un débat important qui a lieu en ce moment ici, à l'Assemblée nationale, un débat sur le budget, et on ne souhaite d'aucune façon limiter la participation des députés à ce débat-là. Mais, s'il y a un débat important sur le budget, il y a également un débat urgent en ce moment au Québec, un débat sur un enjeu prioritaire, c'est-à-dire celui de la situation sanitaire et des nouvelles qu'on a malheureusement apprises hier soir, parce qu'hier beaucoup de Québécois ont été surpris, déçus, choqués d'apprendre que la situation se détériorait, que les hospitalisations inquiétaient le gouvernement, que dans certaines régions, ici, à Québec, chez moi, en Outaouais, les cas explosent. Et ils ont été surpris d'apprendre que leurs commerces doivent fermer, que leurs écoles seront fermées, qu'ils vont devoir réorganiser leur vie, qu'ils vont devoir repenser au futur de leurs entreprises. Et ils ont été surpris parce que, 24 heures plus tôt, le gouvernement indiquait qu'il

n'ajouterait pas de restrictions, même parce que le directeur de la santé publique affirmait qu'il était prêt à se rendre à 2 000 cas et qu'il ne fallait pas paniquer, M. le Président.

• (10 h 10) •

Et l'enjeu, l'enjeu... et la demande qu'on fait aujourd'hui, elle est toute simple. Pour obtenir une adhésion maximale de la population, il faut expliquer les décisions, publier les données, les scénarios, les avis sur lesquels sont basées ces décisions-là. Les gens doivent être en mesure de comprendre le raisonnement du gouvernement. Alors, la demande de débat d'urgence qu'on fait aujourd'hui, c'est pour permettre au gouvernement de mettre ces faits-là sur la table, d'expliquer davantage, ce qui est clairement essentiel.

Alors, je vous sou mets, M. le Président, qu'il n'y en a pas, de débat plus important en ce moment, ici, à l'Assemblée, ou ailleurs au Québec, il n'y a pas de débat plus important que celui sur les mesures sanitaires. Alors, puisque nos travaux, ces jours-ci, sont basés sur un commun accord, parce qu'il y a déjà eu jurisprudence, M. le Président, pour que des demandes de débat d'urgence jugées irrecevables aient tout de même lieu de consentement, je demande aux collègues des différentes formations politiques d'offrir leur consentement afin que ce débat-là, débat restreint d'une période de deux heures seulement, M. le Président, puisse avoir lieu et que le gouvernement puisse mettre sur la table l'ensemble des faits, des arguments, des raisons pour lesquels les Québécois doivent réorganiser leur vie. Merci, M. le Président.

Le Président : Très bien. La décision a été rendue, bien sûr, je l'ai lue. Je me dois maintenant de poursuivre avec les éléments prévus dans nos travaux.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

Nous en sommes à la présentation de projets de loi, et je reconnais Mme la députée de Marie-Victorin.

Mme Fournier : ...M. le Président, je vous demanderais d'appeler l'article a du feuilleton.

Projet de loi n° 699

Le Président : À l'article a du feuilleton, Mme la députée de Marie-Victorin présente le projet de loi n° 699, Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants. Mme la députée.

Mme Catherine Fournier

Mme Fournier : Oui. Donc, ce projet de loi a pour objet de favoriser l'intégration des personnes immigrantes.

Pour ce faire, il modifie la Loi sur l'immigration au Québec pour prévoir que le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion organise des cérémonies d'accueil pour souligner l'établissement au Québec à titre permanent des ressortissants étrangers qu'il a sélectionnés.

Le projet de loi modifie également la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion afin de mentionner que les fonctions de son ministre comprennent le fait de contribuer à souligner l'arrivée au Québec de nouvelles personnes immigrantes par l'organisation de cérémonies d'accueil et d'autres activités.

Mise aux voix

Le Président : Merci. En application de l'ordre spécial, j'inviterais la députée de Marie-Victorin, suivi des leaders parlementaires, à m'indiquer le vote de leurs groupes sur la présentation de ce projet de loi. Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : En conséquence, cette motion est donc adoptée.
Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

Nous en sommes à la rubrique Dépôt de pétitions. Mme la whip adjointe du gouvernement, à vous la parole.

Instaurer une journée nationale du deuil animalier

Mme Hébert : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 110 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les animaux de compagnie occupent une place importante dans la vie des individus;

«Considérant que le deuil animalier peut se traduire par des manifestations physiques et morales négatives;

«Considérant qu'il est important, pour cheminer dans son deuil, de s'exprimer sans jugement sur ses émotions;

«Considérant que le deuil animalier reste tabou, n'étant pas reconnu socialement et officiellement au Québec;

«Considérant que le deuil animalier est déjà reconnu via la journée nationale des animaux de compagnie aux États-Unis;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de contribuer à la sensibilisation au deuil animalier et d'en améliorer son acceptabilité sociale en déclarant une journée nationale du deuil animalier.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est déposé.

J'ai reçu une demande de Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition et députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques pour la présentation d'une pétition non conforme. Y a-t-il consentement pour la présentation de cette pétition? Consentement. Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, à vous la parole.

Offrir gratuitement les soins dentaires

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 248 pétitionnaires. Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'une bonne dentition est souvent le gage de santé, de fierté et d'estime de soi;

«Considérant qu'une mauvaise dentition amène souvent de la discrimination à l'embauche;

«Considérant que les enjeux dentaires sont des problèmes de santé physique pouvant avoir des impacts primordiaux sur la vie personnelle et sociale;

«Considérant que trois adultes québécois sur quatre, ayant au moins une dent naturelle en bouche, souffrent de maladies parodontales, et que plus de la moitié de leurs dents ont déjà été cariées;

«Considérant que, dans le système actuel, les coûts très onéreux défavorisent particulièrement les personnes et les familles à faible revenu, en situation d'itinérance, en institutions et/ou les aînés de notre société;

«Considérant que ne pas traiter un problème de dentition peut avoir plusieurs impacts concomitants sur la santé générale d'un individu;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre en place une politique permettant d'offrir gratuitement les soins de santé dentaires de tous types à tous les résident-e-s du Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est également déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions.

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège

Déclarations du ministre de l'Éducation relativement à la participation de la Santé publique à l'élaboration du protocole de mesure de la qualité de l'air dans les écoles

À la rubrique Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel, j'ai reçu, dans les délais prescrits, de M. le leader du deuxième groupe d'opposition une demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège.

Dans son avis, M. le leader du deuxième groupe d'opposition allègue que le ministre de l'Éducation aurait commis un outrage au Parlement en ayant induit l'Assemblée en erreur en déclarant en Chambre que le protocole de mesure de qualité de l'air dans les écoles avait été élaboré après recommandation de la Direction générale de la santé publique du Québec. Selon celui-ci, cette déclaration serait contredite par des déclarations de responsables de la Direction générale de la santé publique et du ministère de la Santé et des Services sociaux qui sont rapportées dans un article paru ce matin.

L'avis fait également mention de l'intention du leader du deuxième groupe d'opposition de présenter une motion en vertu des articles 315 et suivants du règlement.

Nous en sommes toujours à l'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous allons maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède donc la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Gestion de la pandémie de COVID-19

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Hier, le premier ministre nous disait qu'il fallait baser les décisions sur la science. La science, M. le Président, elle nous a beaucoup parlé dans les dernières semaines : l'INSPQ, le Collège des médecins, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, Dre Caroline Quach, Dre Cécile Tremblay, Dr Olivier Drouin, la Pre Roxane Borgès Da Silva. Tous ont exprimé des inquiétudes.

Le 17 mars, la Dre Drouin faisait même la chose suivante en disant : On est quand même dans une situation sous tension dans la région de Montréal. Le 22 mars, la Dre Brigitte Pinard, de la Santé publique de l'Outaouais, mentionnait qu'il faut diminuer le nombre d'activités dans les lieux publics, surtout à l'intérieur d'une même journée. Le 26 mars, le Dr Gaston De Serres, de l'INSPQ, disait : «...le niveau actuel d'application des mesures de prévention est insuffisant pour contenir la transmission [des variants].» Le 27 mars, le Collège des médecins demande au gouvernement de reconsidérer l'allègement des mesures sanitaires. Mardi matin dans *La Presse*, le Dr Arruda souligne la hausse des cas, mais nous dit que c'était en quelque sorte planifié. 48 heures plus tard, volte-face, M. le Président. Pourtant, tous les voyants étaient au rouge depuis plusieurs jours déjà.

Que s'est-il passé? Pourquoi est-ce que le premier ministre n'a pas préparé la population?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, quand même spécial d'entendre la cheffe de l'opposition officielle. La semaine dernière, elle demandait plus d'assouplissements. Cette semaine, elle dit qu'il y a trop d'assouplissements.

La réalité, M. le Président, c'est qu'au cours des derniers jours il y a eu une explosion de cas dans quatre régions du Québec, c'est important de le dire, là, il y a une explosion en Outaouais, Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches. Par contre, M. le Président, c'est stable au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en Estrie, à Montréal, en Montérégie, en Abitibi-Témiscamingue. Et le nombre de cas est en baisse en Mauricie—Centre-du-Québec, Laval, Lanaudière et Laurentides.

Donc, M. le Président, il y a eu une hausse rapide dans quatre régions. On a pris des décisions fortes rapidement, beaucoup plus rapidement que ce qui s'est fait dans d'autres provinces ou dans d'autres compétences, d'autres États dans le monde. Donc, M. le Président, je pense qu'on a agi pour le bien de l'ensemble des Québécois.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, je cite le journal : «Tous les experts — du Collège des médecins aux virologues en passant par l'Ordre des infirmières et les épidémiologistes — [ont] dit et redit : "[...]Il n'y a pas suffisamment de gens vaccinés et les variants frappent fort. Les prochaines semaines risquent d'être critiques. Il suffit de regarder ce qui se passe en France et en Ontario...»

Pourquoi le premier ministre n'a pas préparé la population aux différents cas de figure? Pourquoi est-ce qu'il a soufflé le chaud et le froid dans ses propres communications?

• (10 h 20) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, si j'avais écouté, mardi, la cheffe de l'opposition officielle, on n'aurait pas ouvert, cette semaine, à temps plein les écoles pour les secondaires III, IV, V à Montréal, en Montérégie, à Laval, dans Lanaudière, dans Laurentides. Pourtant, M. le Président, on l'a fait, puis, pour l'instant, ça se passe bien. C'est important pour les enfants d'aller à l'école, c'est important pour leur apprentissage, pour leur santé mentale. Maintenant, on suit la situation jour après jour. Et, si c'est nécessaire, on va agir.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Hier, M. le Président, sur la rue Saint-Jean, il y avait un restaurateur, devant son restaurant, qui était en pleurs en pensant à toutes les commandes qu'il avait faites, il ne savait pas ce qu'il allait faire de tout ça. Hier, M. le Président, il y avait des parents qui étaient en pleurs, avec des enfants, parce qu'ils n'étaient pas capables d'expliquer aux enfants ce qui allait se passer dans les prochaines semaines.

On demande au premier ministre de nous dire ce qui se passe, de nous donner les scénarios. Si le scénario, il est positif, on veut le savoir. Si le scénario est négatif, on veut le savoir. Mais ce que l'on veut, c'est avoir l'heure juste.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, M. le Président, d'abord, moi aussi, je trouve ça très triste pour les commerçants, entre autres les restaurateurs. J'ai été moi-même entrepreneur dans ma vie puis je peux m'imaginer comment ils se sentent. Ce n'est pas de leur faute, ce qui arrive, mais c'est nécessaire, pour la santé d'une majorité dans la population, de prendre des décisions qui sont difficiles. Et j'espère que l'opposition officielle, incluant le député de Nelligan, appuie nos décisions.

Maintenant, M. le Président, je pense qu'il faut regarder la situation en détail, région par région. Puis la cheffe de l'opposition officielle a toutes ces données-là.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, Christophe Roux-Dufort, un spécialiste en gestion de crise, souligne à juste titre que les conditions sanitaires ont été pratiquement identiques partout dans le monde. Il ne comprend pas que le gouvernement n'ait pas anticipé que ce qui se passait en Europe allait également se passer ici, chez nous.

Les Québécois, ils veulent savoir. Les Québécois sont inquiets. Ils veulent comprendre. Il y en a qui sont au désespoir. Ce n'est pas un peu la preuve, aujourd'hui, qu'on a besoin d'avoir une commission d'enquête publique indépendante sur toute la gestion de cette crise?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, actuellement, le Québec fait 40 000 tests par jour. C'est deux fois plus que dans le reste du Canada. M. le Président, actuellement, le nombre de cas, de nouveaux cas, au Québec, par million est le plus bas de toutes les grandes provinces. La France a annoncé hier, après des semaines où ça allait mal, des nouvelles mesures, et, préparez-vous, l'Ontario, aujourd'hui ou demain, devrait annoncer des mesures. Quelle est la province qui agit le plus rapidement? Le Québec.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Maurice-Richard.

Gestion de la pandémie du coronavirus**Mme Marie Montpetit**

Mme Montpetit : M. le Président, le 4 février en cette Chambre, ma première question à l'ouverture de la session, pour le ministre de la Santé, portait sur la propagation des variants et sur les risques pour le Québec. Réponse du ministre : Vous êtes alarmistes. C'est votre choix, si vous souhaitez inquiéter la population.

Pourtant, à l'époque, l'INSPQ disait déjà, l'INSPQ, que le Québec était en retard dans la gestion de la propagation des variants. Depuis le début du mois de mars, les experts sonnent l'alarme. Puis hier, tout d'un coup, le premier ministre fait volte-face, décide de se rallier à ce que tout le monde dit depuis des semaines. Mais, hier, le premier ministre a affirmé que le Québec avait été pris par surprise par la vitesse de propagation des virus. Le premier ministre a dit qu'il ne l'avait pas vu venir, alors que les modèles de projection le présentent depuis au moins le 17, 18 mars. M. le Président, le gouvernement ne peut pas plaider l'inattendu.

À trop vouloir plaire, est-ce que le gouvernement a pris les choses trop à la légère?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, M. le Président, je pense qu'il est important de dire que, s'il y a bien un gouvernement qui n'a pas pris la crise à la légère, c'est bien nous, M. le Président.

Sur la question des variants, spécifique, nous avons pris un choix très, très éclairé de suivre les recommandations non seulement de la Santé publique, mais particulièrement de l'INSPQ, avec qui on suit depuis, je dirais, au moins un mois et demi la variation... ou l'évolution, pardon, des variants, au cours des dernières semaines, des derniers mois. On suit ça de façon très pratique. Nous avons établi avec la Santé publique un tableau de bord qui nous permet de suivre l'évolution non seulement à l'échelle du Québec, mais particulièrement dans toutes les régions.

Alors, M. le Président, cette information-là, on a même demandé à l'INSPQ de la commenter sur son site Web. J'en ai parlé hier encore amplement au point de presse. Cette information-là, dans les scénarios qui sont présentés par l'INSPQ, elle est mise sur le site Web. Alors, l'information, elle est là, et nous la suivons à tous les jours pour s'assurer qu'on comprend l'évolution des variants.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : M. le Président, depuis des semaines, à peu près tout ce que le Québec comporte d'experts a prévenu le gouvernement que les mesures en place étaient insuffisantes. Même le Collège des médecins, l'Ordre des infirmières, même l'INSPQ, qui fait partie du gouvernement. Encore ce matin, en entrevue, le ministre de la Santé a dit : On ne l'avait pas vu venir, on ne le savait pas, ça a été plus vite qu'on le pensait.

Est-ce que le premier ministre va reconnaître qu'il a fait le choix d'ignorer les signaux d'alarme, qu'il aurait pu faire mieux, ou est-ce qu'il va encore mettre la faute sur les Québécois?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense que, justement, M. le Président, si on a été capables d'agir si rapidement, au cours des derniers jours, c'est parce qu'on suit ça de très près. Et ce que je dis et ce que je redis : La vitesse à laquelle ce variant-là évolue, contrairement à ce qu'on a connu dans la première et deuxième vague, M. le Président, elle est faramineuse. Et je pense que nous reconnaissons que nous devons agir très rapidement.

D'ailleurs, je pense que jamais les Québécois ne vont pouvoir nous reprocher de ne pas avoir attendu que les hospitalisations montent en flèche ou que les soins intensifs soient pleins. Nous agissons sur le nombre de cas en avant de tout le monde, ce que nous faisons...

Le Président : En terminant.

M. Dubé : ...et c'est pour ça que nous avons les meilleures statistiques au pays en ce moment, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : M. le Président, vendredi dernier, le premier ministre disait encore que c'était sous contrôle. Toujours le même message. Il ne prépare pas. Soit il décide d'ignorer des signaux, soit il ne donne pas l'heure juste aux Québécois.

Moi, là, je veux juste vous rappeler qu'encre avant-hier le directeur national de la santé publique disait qu'on pouvait tolérer 2 000 cas par jour, qu'il y aurait sans doute des morts, mais qu'il ne fallait surtout pas paniquer, mardi, avant-hier. Qu'est-ce qui s'est passé entre les deux?

Est-ce que le premier ministre peut faire preuve de leadership et donner l'heure juste aux Québécois sur ce qui s'en vient une fois pour toutes?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense, M. le Président, que c'est important de bien comprendre que nous devons rester, dans un cas de guerre, c'est ça que nous vivons face à ce virus-là, en avant de la parade. Nous avons mis publiquement, et je le répète, tous les scénarios qui sont publiés par l'INSPQ, les différentes simulations qui sont faites, autant dans les cas où, le suivi qui est fait par la population, est-ce qu'il est fort, est-ce qu'il est faible ou il est moyen, tous ces scénarios-là sont là, et nous les suivons. Et, au fur et à mesure que la situation évolue dans certaines régions, nous prenons des gestes au bon moment, ce que nous avons fait hier et que nous allons continuer de faire, M. le Président, dans les prochains jours.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Saint-Laurent.

Qualité de l'air dans les écoles**Mme Marwah Rizqy**

Mme Rizqy : M. le Président, le virus se transmet par aérosols, tel que documenté par plusieurs études scientifiques que nous avons déposées dans cette Chambre. Nous avons demandé au Parti libéral du Québec d'avoir des purificateurs d'air dans nos écoles au Québec, chose qui nous a été refusée. Pourquoi? Parce que le ministre s'est réfugié, le 8 janvier, derrière une étude, une étude qu'il a qualifiée, lui, de rigoureuse, que nous, par contre, au Parti libéral du Québec, nous avons qualifiée de bidon. Pourquoi? Parce que la première mesure est faite lorsqu'il n'y a personne dans la classe et la troisième mesure est prise après avoir ouvert les fenêtres pendant 20 minutes.

Le ministre s'est réfugié en disant à plusieurs reprises ici, au salon bleu, la chose suivante, que la méthodologie a été faite en partenariat et sur recommandation de la Santé publique, et je cite le député de Chambly.

M. le Président, aujourd'hui dans... Radio-Canada, on apprend que toutes les affirmations sur le partenariat avec la Santé publique, c'est faux...

Le Président : M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : M. le Président, je pense qu'aujourd'hui la priorité, c'est de s'élever et c'est de rassurer les Québécois. Les tests qui ont été effectués dans toutes les classes qui étaient visées par cette étude-là ont été bien faits. Et c'est faux de dire qu'on réfère à une moyenne, c'est faux de dire que c'est le résultat de la moyenne...

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui. M. le Président, le ministre utilise des termes qui ne sont pas parlementaires, qu'il ne peut pas utiliser, qui sont au lexique. Alors, je lui demanderais de trouver une façon différente d'aborder le sujet.

Le Président : Cette notion a été utilisée dans la question. Ça ne suppose pas qu'on doive l'utiliser dans la réponse. Alors, toute cette notion de faux, de vérité, de vrai, je vous demande également d'être prudents, vous le savez. Oui, c'est au lexique. Il y a moyen de dire les choses autrement.

M. le ministre de la Famille, poursuivez.

• (10 h 30) •

M. Lacombe : La façon dont ces tests-là ont été menés a été rigoureuse. Donc, ce n'est pas la moyenne qui est prise en considération, ce sont chacun des trois tests de façon indépendante. Il y a un premier test qui est mené. Il y en a un deuxième qui est mené lorsque les élèves sont là. Il y en a un troisième qui est mené lorsque les élèves sont sortis et que la classe a été ventilée. Si un de ces tests-là relève une présence de plus de 1 000 particules par million, il y a une intervention qui est faite. Lorsque ça dépasse 2 000, il y a une intervention directe qui est faite, il y a des mesures qui doivent être prises immédiatement.

Donc, on a fait les choses correctement, en consultation avec la Santé publique, qui a été consultée pour ce document-là, qui a fait des suggestions, qui a fait des commentaires, et tous ces commentaires-là ont été pris en considération dans la directive qui a été émise, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : 23 mars, ici, toujours au salon bleu, le ministre dit que l'étude a été validée par la Santé publique. Or, dans l'article de Thomas Gerbet, c'est encore clair, ça n'a pas été le cas. Je le cite : «La Santé publique jugeait le protocole incorrect. Non seulement la DGSP n'a pas donné son aval, mais elle trouvait [...] la méthodologie proposée [...] inadéquate. [...] Une source à la Santé publique qualifie même l'approche de "broche à foin"...»

Il s'agit de la santé et sécurité des élèves, des parents, des enseignants.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, d'abord, ce qui est dit dans l'article est faux. On dit qu'on prend une moyenne de trois tests, on dit qu'on prend une moyenne de trois tests, alors que, si un test dépasse la limite, il y a des actions qui doivent être prises.

Deuxièmement, je veux déposer un document ici. Ça, ce sont toutes les corrections suggérées par la Santé publique, puis ça, c'est le document final, sur le protocole pour la ventilation dans les écoles. Donc, vous pouvez constater que toutes les recommandations de la Santé publique ont été intégrées dans le document.

Document déposé

Le Président : Je vous demande le consentement pour le dépôt du document. Il y a consentement. Bien sûr, sous sa forme numérique. Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Je demande au premier ministre d'avoir le courage de nous transmettre les courriels qui indiquent l'heure, parce que sur l'heure on voit très bien que les courriels ont été envoyés après que la directive du ministre de l'Éducation ait été transmise dans tout le réseau de l'éducation. Et aujourd'hui je note une seule chose : l'éducation devait être la priorité du premier ministre. Et aujourd'hui il y a une seule chaise vide ici : celle du ministre de l'Éducation.

Une voix : ...

Des voix : ...

Le Président : Non. Non, il n'y a pas besoin... Deux secondes. Je vais vous dire, d'abord, vraiment pas besoin d'aller là.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Mme la députée de Maurice-Richard, je vous entends. S'il vous plaît! Merci. Pas besoin d'aller là. Vous n'avez pas à signifier l'absence de quelqu'un, bien sûr. Vous le savez, c'est la règle ici. C'est une notion importante pour tous. Et évidemment il y a aussi la notion de décorum. Évitez... J'ai entendu une exclamation, à mon sens, beaucoup trop importante. Alors, on évite de crier. Et je vous rappelle pour tous qu'on ne réfère pas à l'absence d'un collègue au salon bleu. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, sciemment, sciemment la députée de Saint-Laurent a fait quelque chose qui ne lui est pas permis, M. le Président. Ce n'est pas la première fois. Le ministre de l'Éducation est au Rendez-vous pour la réussite éducative, elle le sait très bien, et sciemment elle décide de violer le règlement, sciemment, M. le Président. Honnêtement, entre nous, M. le Président, on doit respecter les règles de cette Assemblée, et la députée de Saint-Laurent l'a fait d'une façon volontaire, préméditée et sciemment, de contrevenir à nos règles.

Des voix : ...

Le Président : Écoutez... Merci. Merci. Deux secondes. On ne s'étendra pas, deux secondes, je vais vous donner la parole quelques secondes, mais j'ai bien dit... ça ne peut être plus clair, dans ma dernière prise de parole. Je compléterais en vous laissant la parole, mais ensuite on va reprendre notre période de questions à la lumière des indications que je vous ai données, en évitant de refaire ce qu'on vient d'entendre. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. De toute évidence, le leader du gouvernement prête des intentions à ma collègue. Mais, M. le Président, vous l'avez déjà averti de ne pas frapper son bureau. Je vous demanderais de l'avertir de ne pas non plus crier envers les...

Le Président : Bien, M. le leader de l'opposition officielle, si vous avez été attentifs, tout le monde, à ce que je viens de dire, tous les points ont été abordés, tout a été dit. Maintenant, je vous demande de compléter. M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, M. le Président. Donc, effectivement, le ministre de l'Éducation, aujourd'hui, il est au Rendez-vous pour la réussite éducative. Donc, je pense que c'est la place où il doit être, effectivement.

Maintenant, pour le protocole en question, version de travail, première version de travail, 29 commentaires de l'INSPQ, l'Institut national de la santé publique, et de la Direction générale de la santé publique; deuxième version de travail, 14 commentaires de l'INSPQ et de la DGSP; version finale, ici, qui inclut ces commentaires-là. On a fait les choses dans l'ordre.

Notre priorité, la première priorité, c'est d'assurer la santé et la sécurité de tous les Québécois. Notre deuxième priorité, c'est de nous assurer que les jeunes puissent aller à l'école de façon sécuritaire. Le ministre de l'Éducation travaille en ce sens-là...

Le Président : En terminant.

M. Lacombe : ...il le fait bien, et on va continuer, n'en déplaise à la députée de Saint-Laurent.

Le Président : Question principale, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

Confiance du premier ministre envers le ministre de l'Éducation**M. Pascal Bérubé**

M. Bérubé : M. le Président, depuis le début de la crise, au Parti québécois, nous réclamons sans cesse de la transparence et la vérité. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un ministre de l'Éducation qui est un récidiviste, et c'est très sérieux parce que ça touche la santé des jeunes du Québec.

Il l'a fait en novembre alors qu'il était questionné sur son refus de mettre en place des demi-classes. Il avait affirmé qu'il suivait toujours les avis de la Santé publique. En février, on a pourtant découvert qu'un avis de la Santé publique avait formellement recommandé la mise en place des demi-classes, dont nous faisons la promotion.

Pour son protocole sur les tests de CO₂ dans les écoles, Radio-Canada nous apprend aujourd'hui que le ministre n'a jamais eu l'aval de la Santé publique. Il a pourtant affirmé le contraire à de nombreuses reprises.

En 2016, la CAQ avait demandé la démission d'un ministre libéral parce qu'il avait dit le contraire de la vérité aux journalistes de l'Assemblée nationale. Comment le premier ministre peut-il tolérer une telle situation?

Aujourd'hui, peut-il réitérer sa confiance à l'égard du ministre de l'Éducation? Et, si oui, vraiment?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le 2 février dernier, le Parti québécois a demandé qu'on ouvre les gyms partout au Québec. Le 18 mars dernier, le Parti québécois a demandé que le Bas-Saint-Laurent passe en zone jaune. Puis aujourd'hui le Parti québécois vient faire la leçon, vient nous parler de demi-classes, alors que ça prendrait deux fois plus de profs, puis évidemment le PQ ne nous dit pas où on peut trouver ces profs-là.

Maintenant, concernant la ventilation, M. le Président, c'est très clair que toutes les recommandations, tous les changements proposés par la Santé publique ont été inclus dans le document.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, le premier ministre refuse de réitérer sa confiance à l'égard du ministre. Si l'éducation était une priorité pour le premier ministre, comme il l'a dit, il tirerait des conclusions de l'action de son ministre. Il a retiré trois députés de leurs fonctions ministérielles pour des problèmes liés à la communication, mais il a défendu hier un ministre pris avec des problèmes éthiques, il défend aujourd'hui un ministre qui a choisi de dire le contraire de la vérité à la Chambre. Mais, pire...

Le Président : Encore une fois, je vais vous demander...

M. Bérubé : ...aux enfants, parents...

Le Président : Non, écoutez, je pense... C'est parce que je l'ai dit deux fois, même davantage. Non, là, je vais vous demander de ne pas jouer sur les termes, vous le savez fort bien, «faux», «vrai», «vérité», «contraire de», de façons différentes. N'abordez pas... n'allez pas dans cette direction-là. Je pense, c'est clair. L'intervention était claire, elle l'est encore tout autant. Réponse de M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, le ministre de l'Éducation a dit, contrairement à ce qui est écrit dans l'article, qu'il y avait trois tests, puis, dès qu'un des tests dépassait la limite, il y avait des mesures de mises en place. Le ministre de l'Éducation a dit que les commentaires, les suggestions de la Santé publique ont été inclus au protocole, ce qui est vrai.

Donc, M. le Président, pour répondre à la question précise du chef parlementaire du Parti québécois, oui, je réitère toute ma confiance dans le ministre... en le ministre de l'Éducation.

Le Président : Deuxième complémentaire. Tenez pour acquis tout ce qu'on s'est dit précédemment.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Non, ça va. M. le Président, quand ça va mal, et c'est Jean Lapierre qui nous l'indiquait à l'époque, il y a des étapes : on change les communications — ça a été fait — on change le sous-ministre — ça a été fait.

Mais il y a une conclusion à tirer de tout ça. Pourquoi il y a des ministres qui ont perdu leurs postes? Parce qu'elles étaient moins habiles, semblerait-il, en communications. Mais, pour des enjeux éthiques et des enjeux aussi importants que la santé publique des jeunes, eux sont protégés par le premier ministre.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, Pauline Marois, alors première ministre du Québec, a investi, en 2014, dans le fonds White Star dans lequel le ministre de l'Économie a investi. Si c'est bon pour Mme Marois, pourquoi tout à coup le PQ pense que ce n'était pas bon pour l'individu qu'était le ministre de l'Économie?

Le Président : Question principale, M. le leader du deuxième groupe d'opposition. On continue sur cette lancée, attention à tous.

Évaluation de la qualité de l'air dans les écoles**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

M. Nadeau-Dubois : M. le Président, ce matin, il y a une personne que j'aime beaucoup qui m'a raconté sa soirée d'enfer hier soir. Elle a deux enfants, dont un qui est autiste, puis ce petit gars là lui a dit : Maman, je ne comprends plus. L'école, c'est-u dangereux ou pas, là? Moi, je comprends ce petit gars là, puis il y a de plus en plus de Québécois et de Québécoises qui pensent exactement la même chose.

Depuis des semaines, du haut de l'autorité morale qu'il a accumulée après un an d'une crise historique, le premier ministre a répété que tout allait bien, qu'on était en train de s'en sortir, que le Québec résistait à la troisième vague. Il n'a pas le droit, aujourd'hui, de s'étonner que les gens l'aient écouté.

Depuis des semaines, le gouvernement a des données qui montrent noir sur blanc que les variants vont nous replonger dans le rouge. Comment ça se fait qu'en quelques heures on est passés de : Les écoles, ça va bien, à : Les écoles, il faut les fermer, c'est la catastrophe? Comme les gens sont censés suivre? Comment les gens sont censés adhérer à un message qui est si incohérent, si contradictoire?

Est-ce que le premier ministre reconnaît que, cette fois-ci, c'est lui qui a contribué à créer un faux sentiment de sécurité au Québec?

• (10 h 40) •

Le Président : Encore une fois, attention aux termes qu'on utilise. M. le premier ministre, à vous la parole.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, les écoles sont fermées pour trois ou quatre jours à Québec, à Lévis et à Gatineau. Les écoles sont ouvertes à Montréal, à Laval, en Montérégie. Je voudrais savoir, là : Est-ce que le cochef de Québec solidaire est d'accord avec ça, oui ou non?

Le Président : Première complémentaire, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Oui, c'était la bonne décision. Le problème, c'est qu'elle a été précédée pendant des semaines de martèlement d'un message qui a contribué, je le dis, à créer un faux sentiment de sécurité.

Ce qui a aussi mis les gens en confiance, c'est de penser que les tests dans les écoles pour la qualité de l'air avaient été bien faits. Ce matin, on apprend de source sûre que ce n'est pas le cas. L'air que nos enfants respirent dans les écoles n'est pas sécuritaire.

Est-ce que le premier ministre va protéger son ministre ou les enfants du Québec?

Le Président : M. le ministre de la Famille. Je vous demanderais de bien porter vos masques, s'il vous plaît.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : J'ai envie de dire : Un instant! Un instant, M. le Président! J'ai des enfants à l'école, il y a du monde ici qui ont des enfants à l'école. Savez-vous que, dans nos milieux de travail, la norme qui est décrétée par la CNESST, c'est 5 000 particules par million? Dans nos écoles, dans nos écoles, dès que ça franchit 1 000 particules par million, on agit. Quand ça franchit 2 000 particules par million, on agit immédiatement.

Et je répète, et on va le répéter, que cette directive qui a été mise en place dans les écoles qui ont été évaluées, bien, c'est une directive à laquelle a contribué la Direction générale de la santé publique et l'INSPQ, l'Institut national de santé publique du Québec...

Le Président : En terminant.

M. Lacombe : ...qui ont commenté les versions de travail, et ça a été pris en compte dans la version finale. Et c'est déposé.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : M. le Président, les oreilles des scientifiques doivent siler, en ce moment, d'entendre le ministre de la Famille. 5 000 parties par million, c'est une norme en temps normal, ce n'est pas une norme en temps de pandémie.

Moi, j'ai un défi pour le premier ministre. S'il dit que son ministre a fait la bonne chose, est-ce qu'il est prêt à se lever en cette Chambre et à prononcer la phrase suivante : J'engage ma parole que le ministre de l'Éducation a obtenu l'accord explicite et complet de la Santé publique pour son protocole de test de qualité de l'air? Est-il prêt à le dire ici?

Le Président : M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : On va le répéter, M. le Président. Ce qui nous est reproché, ce dont on est accusés, aujourd'hui, c'est d'avoir été cow-boys, hein, d'avoir foncé dans le tas sans consulter la Santé publique. Ce qu'on a déposé comme document, et j'invite, j'invite le cochef de Québec solidaire à en prendre connaissance, c'est un document qui a été travaillé avec la Santé publique, la Direction générale de la santé publique, à Québec, l'Institut national de santé publique, qui ont fait des commentaires. Donc, sur la première version, 29 commentaires; sur l'autre, 14. Ça a été pris en considération dans la version finale du document. On a fait les choses dans l'ordre. La sécurité des enfants, leur sécurité, c'est notre priorité, et on va continuer comme ça.

Le Président : Question principale. Je vous demande de ne pas commenter après les questions et les réponses, s'il vous plaît. M. le député de La Pinière.

**Respect du code d'éthique par le ministre
de l'Économie et de l'Innovation****M. Gaëtan Barrette**

M. Barrette : M. le Président, pour comprendre les propos du ministère de l'Économie, il faut comprendre comment ça marche, un fonds mutuel de capital de risque comme White Star. Un fonds comme ça, c'est fait pour aider une petite compagnie à partir de zéro à rentable. Quand ça, ça arrive pour toutes les compagnies dans lesquelles le fonds a investi, on dit que le fonds est à maturité. Bravo!

Mais, rendus là, ni White Star ni le ministre, d'ailleurs, n'ont fait de l'argent. L'argent se fait à la liquidation. C'est quoi, ça, la liquidation? C'est le moment du profit. Tous les fonds comme White Star fonctionnent comme ça. C'est le moment où elles veulent voir la compagnie s'en aller en bourse — jackpot potentiel — ou se faire racheter par une plus grosse — re-jackpot potentiel. Le ministre de l'Économie, comme tous les ministres, ont donc intérêt à ce que toutes les circonstances soient mises en place pour que ça arrive.

N'est-ce pas là un conflit d'intérêts potentiel?

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : M. le Président, le ministre de l'Économie, M. le Président, se dévoue corps et âme aux intérêts du Québec, M. le Président. Il a fait le choix de venir en politique, M. le Président, pour permettre au gouvernement du Québec de bénéficier de son expertise et à tous les Québécois, M. le Président, de s'assurer d'avoir une économie qui va être plus forte et de rattraper notre retard, M. le Président, par rapport aux autres juridictions canadiennes. Il faut s'assurer, M. le Président, de pouvoir recruter des gens qui ont la compétence du ministre de l'Économie, M. le Président, dans nos institutions pour faire en sorte de faire progresser le Québec, M. le Président, et de rattraper son retard par rapport aux autres juridictions nord-américaines, M. le Président.

Le Québec, M. le Président, sous le gouvernement libéral, traînait de la patte. On est en train de rattraper le retard, M. le Président, notamment par rapport à l'Ontario. Ça, c'est prioritaire. Il faut s'assurer de donner les moyens, M. le Président, à la nation de devenir plus riche, M. le Président, pour s'assurer de pouvoir financer nos programmes sociaux. C'est en créant de la richesse ensemble, M. le Président, qu'on va réussir à faire ça, M. le Président. Et le ministre de l'Économie, je peux vous le garantir, travaille à temps plein, par le biais de son expertise, M. le Président, à améliorer la situation économique du Québec, à penser à tous les travailleurs, particulièrement en situation de crise, et il va continuer de le faire avec dévouement, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaëtan Barrette

M. Barrette : M. le Président, selon la revue *Fortune*, Mme Patricia Barbizet est la femme d'affaires la plus puissante en France; son conjoint, le président sortant de la banque d'investissement la plus grosse de France. Ce sont les gens

que l'on recherche quand arrive le temps de liquider un fonds, les gens qui ont les moyens d'acheter les compagnies de White Star.

White Star fait un profit, le ministre en fait un par White Star, et là, M. le Président, là, par hasard, il n'y aurait pas apparence de conflit d'intérêts?

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Écoutez, M. le Président, c'est un peu particulier, les propos du député de La Pinière, parce que notamment le Parti libéral du Québec, à l'époque où il était au gouvernement, ont investi, M. le Président, dans ce même fonds là, M. le Président. À l'époque où la cheffe de l'opposition officielle, elle était ministre de l'Économie et vice-première ministre, M. le Président, le Parti libéral lui-même a investi dans ce fonds, M. le Président.

Alors, si je reviens au fond de la question, M. le Président, il s'agit de l'implication, de servir sa communauté. M. le Président, le député de Terrebonne, le ministre de l'Économie, a fait le choix, M. le Président, de venir en politique pour faire bénéficier tous les Québécois de son savoir, M. le Président, et de son expertise et il s'assure...

Le Président : En terminant.

M. Jolin-Barrette : ...et à tous les jours il déploie son expertise pour améliorer la situation des Québécois.

Le Président : Deuxième complémentaire. Tout le monde écoute, et on évite d'interférer. M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Encore une fois, M. le Président, c'est le ministre de la Justice, et rien de moins, qui se lève pour défendre l'indéfendable. Ce qui est indéfendable, c'est l'intérêt personnel, pas la magnitude de l'individu, son compte de banque via son action publique. Et tout ça se passe sous les yeux du premier ministre.

Alors, on aimerait que le premier ministre se lève, là, et nous dise que, si sa limite de tolérance en matière de conflit d'intérêts n'est plus zéro, elle est où? Elle est où, rendue, sa limite en cette matière?

Le Président : M. le premier ministre. Vous êtes le seul à avoir la parole.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le 4 juin 2018, le gouvernement du Québec, avec Investissement Québec, ont investi dans White Star. Là, je vois la cheffe de l'opposition officielle dire : Ce n'est pas moi, c'est M. Couillard. Écoutez, là, écoutez, là...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Non, s'il vous plaît! Je veux dire, écoutez, on... S'il vous plaît! Deux secondes. On entend une question, on entend une réponse, on évite de faire mention de ce qui n'est pas du sujet de la question posée. Je vais vous demander de continuer de répondre, s'il vous plaît, vous avez encore du temps. Et tous nous sommes attentifs.

M. Legault : M. le Président, le fonds dans lequel a investi le ministre de l'Économie est fermé. Ça veut dire que, malgré toutes les interventions qu'il pourrait faire, il n'a aucune influence sur la valeur du fonds.

Le Président : Question principale, M. le député de Bonaventure.

Gestion des ressources forestières

M. Sylvain Roy

M. Roy : M. le Président, la semaine dernière, j'ai interpellé le ministre des Forêts afin qu'il mette en place une clause priorité Québec pour avoir un accès privilégié à notre bois d'oeuvre. Il m'a répondu que cela allait à l'encontre des règles de l'OMC. Par contre, l'OMC n'a pas fait grand-chose quand les États-Unis et l'Europe ont imposé une restriction à l'exportation des masques et vaccins.

C'est inacceptable que le bois d'oeuvre serve le marché américain en priorité alors que les Québécois qui veulent avoir un accès à la propriété doivent reporter leur projet parce que le bois est rendu trop cher ou que certains contracteurs sont en rupture d'approvisionnement, au Québec. Dans un sondage rendu public, quatre entrepreneurs en construction sur 10 ont manqué de bois d'oeuvre dans la dernière année. Au 1er juillet, il y aura des maisons qui ne seront pas livrées à temps, donc des familles qui risquent d'être dans la rue.

M. le Président, est-ce que le ministre va mettre en place une clause priorité Québec pour éviter les retards dans la livraison des maisons?

• (10 h 50) •

Le Président : M. le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Oui. M. le Président, bien, comme j'ai répondu la semaine passée à mon collègue, le principe de l'OMC est important, et il faut le respecter aussi, dans le sens qu'on a des ententes avec les États-Unis, on a des ententes avec l'Ouest canadien. Et ça, c'est une chose. C'est facile, aujourd'hui, de dire qu'on doit régulariser avec des Patriot Act ou des choses comme ça, mais, un instant, un instant, parce qu'il faut penser que, lorsqu'on est en situation normale, on est bien contents d'avoir ces ententes-là aussi partout à travers le monde, autant avec les États-Unis qu'avec l'Ouest canadien.

Donc, une chose est sûre, c'est qu'on a mis en place, et je l'ai mentionné l'autre jour à mon collègue, un forum stratégique, qui devait avoir lieu plus à la fin du mois de mai, on l'a ramené pour, justement, discuter avec les différents intervenants, et ce sera le 30 avril qu'on aura ce forum stratégique là avec l'industrie pour voir quelles sont les mesures qu'on pourrait mettre en place, qui ne nous mettraient pas en porte-à-faux avec l'OMC.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Bonaventure.

M. Sylvain Roy

M. Roy : M. le Président, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au cours des trois derniers mois, le prix du bois d'oeuvre a augmenté au même rythme que le prix de l'essence aux États-Unis, soit de 40 %. Ce n'est pas terminé et ça nous fait mal. L'article 20, paragraphe j, du GATT de 1994, nous permet de restreindre nos exportations, et nous devons le faire. C'est une question de santé et de sécurité pour les familles qui ont et auront besoin d'un toit.

Est-ce que le ministre va mettre en place une clause priorité Québec afin que nous puissions avoir accès à nos ressources?

Le Président : M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Bien, M. le Président, comme je viens de le mentionner, le 30 avril, il y a une activité qui s'appelle le forum... avec l'industrie forestière, où est-ce qu'on va discuter de la situation. A ce moment-là, on aura à voir quelles sont les mesures qu'on sera en mesure de prendre, qui ne nous mettront pas en porte-à-faux avec l'OMC ou avec nos partenaires de toujours. Donc, je pense que c'est important de le préciser.

Et j'aimerais ça préciser au collègue que ce n'est pas seulement que l'industrie du bois, là. Je regarde à tous les niveaux, que ce soient les appareils électroménagers, que ce soit le béton, que ce soit la quincaillerie, tous les éléments, présentement, sont en problématique, au niveau de la construction. Donc, c'est facile de ramener ça simplement au bois, mais il y a exactement... d'autres possibilités. Mais on a un problème et on va essayer de voir pour le régler le 30 avril.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Bonaventure.

M. Sylvain Roy

M. Roy : Excusez, j'ai de la misère avec mon masque, M. le Président.

Nous sommes une nation forestière, puis du bois, ce n'est pas ça qui manque, au Québec, O.K.? M. le Président, imaginez si on triplait les tarifs d'électricité parce qu'on l'exporte aux États-Unis; il y aurait des manifestations dans les rues. Bien, c'est la même chose qui se passe avec nos forêts. La forêt publique nous appartient, c'est notre richesse, et le ministre doit s'assurer qu'elle profite d'abord et avant tout aux Québécois. Voilà une occasion de démontrer votre nationalisme économique. Et je répète la question : Allez-vous, oui ou non, prioriser la population du Québec?

Le Président : M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Oui. M. le Président, c'est important aussi de préciser au collègue... Puis il l'a fait part, l'autre jour, lorsqu'on était en débat, il nous a présenté l'histoire de la résidualité, qui est importante, donc la forêt privée, et je pense que c'est un aspect qui est très important.

Donc, on le sait, actuellement nos demandes en garantie d'approvisionnement, au niveau du Bureau de mise en marché des bois, il n'y a pas de problème de ce côté-là, il y a tout notre aspect de forêt privée qui est là pour donner un coup de main. Donc, on ose espérer que les industriels qui ont besoin de plus de bois, si nécessaire, vont passer par la forêt privée, pour la suite des événements, et donner un coup de main, justement, à la population québécoise.

Le Président : Question principale, M. le député de LaFontaine.

Création de places en service de garde

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : M. le Président, la crise des places en service de garde est telle que des parents en sont réduits à une surenchère, parfois à une compétition malsaine, souvent à contrecœur.

Ce matin, le mouvement Ma place au travail a mis sur sa page Facebook le témoignage suivant de Maude, maman d'un petit garçon, et je le cite : «On a mis une photo sur Facebook, qui a été partagée 300 fois parce que notre fils est "cute" et avait de grands yeux bleus piteux. Je me suis sentie dégueu de faire ça. J'ai pilé sur mes principes. En une semaine, on avait trois visites en place poupon. Toute cette semaine-là, j'ai eu le cœur gros. Et s'il était moins mignon, avait eu des allergies, un trouble de comportement? La crise actuelle met en gros surligneur jaune le manque d'égalité des chances d'une personne à l'autre.» Fin de la citation.

M. le Président, le ministre réalise-t-il que, depuis deux ans et demi, les reculs en service de garde font en sorte que les parents sont rendus là?

Le Président : M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : C'est pour ces familles-là, M. le Président, qu'on fait le travail qu'on fait. C'est pour ces familles-là qu'on travaille aussi fort qu'on le fait, depuis deux ans maintenant, pour remettre le système en ordre. C'est pour ces familles-là qu'on a rétabli le financement qui avait été coupé et que les places commencent à sortir plus que jamais. Seulement pour le mois de mars qui vient de se terminer, 600 mises sous permis, 600 nouvelles places qui sont offertes aux petits Québécois et aux petites Québécoises. Ça, c'est pour un mois. Donc, la cadence, elle s'accélère.

Ce qu'on a fait, quand on est arrivés, c'est de détricoter tout ce que le Parti libéral avait fait pour empêcher le développement parce qu'encore une fois ça coûtait trop cher, sous le gouvernement libéral, ils trouvaient que ça coûtait trop cher et ils souhaitaient équilibrer leur budget. Nous, quand on est arrivés, on s'est attelés à la tâche. On va continuer non seulement avec le développement en installation en accéléré, avec l'annonce que j'ai faite, on a coupé dans la bureaucratie et dans la paperasse, mais aussi en misant sur le milieu familial. Il y a près de 100 millions de dollars qui ont été annoncés dans le dernier budget pour inciter de nouvelles personnes à se lancer en affaires comme travailleuses autonomes et à accueillir des enfants à la maison ou encore permettre à celles qui en ont déjà d'en prendre plus.

Le Président : En terminant.

M. Lacombe : Notre priorité à nous, et le précédent gouvernement ne pouvait pas dire ça, c'est de créer des places.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de LaFontaine.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : M. le Président, j'ai entre les mains le C.V. de Rose, huit mois, C.V. que ses parents ont rédigé à l'adresse des services de garde. Il y est écrit, et je cite : «Vous rêvez d'un bébé gentil, heureux, qui aime jouer et qui fait ses nuits? Je suis le bébé qu'il vous faut. Avec moi, pas de crise le matin.»

M. le Président, le ministre reconnaît-il que de telles démarches, qui ne cessent d'augmenter, ne sont pas normales et qu'elles traduisent l'existence d'une véritable crise?

Le Président : M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : M. le Président, vous ne m'entendez pas souvent dire ça, je vous jure que vous ne m'entendez pas souvent dire ça, mais je suis d'accord avec le député de LaFontaine que ce n'est pas normal de voir ce genre d'annonce là. Ça résulte, et ça, c'est un fait, on ne peut pas être contre ça, c'est un fait, ça résulte des décisions qui ont été prises dans le passé, qui font en sorte qu'en ce moment il n'y a pas autant de mises sous permis qu'on voudrait.

Mais la bonne nouvelle, c'est que, notre bilan à nous, on va le livrer. Notre bilan à nous, il sera positif. Seulement pour le mois dernier, 600 nouvelles places qui ont été mises sous permis. Ça, c'est parce qu'on accélère les choses, parce qu'on met la pédale sur l'accélérateur pour faire en sorte que les places en CPE et en garderie voient le jour.

Le Président : En terminant.

M. Lacombe : Mais on va aussi stimuler le milieu familial, qui fait partie de la solution.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de LaFontaine.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Un couple de parents de la région de Québec cherche une place subventionnée pour leurs trois enfants. Aucune n'est disponible. Ils ont décidé d'offrir sur Kijiji ce qui suit : «Une prime en argent de 1 000 \$ si accès pour un enfant, 2 000 \$ pour deux enfants et 5 000 \$ pour nos trois enfants. S'il vous plaît, m'écrire en privé.»

M. le Président, pourquoi le ministre de la Famille n'a toujours pas de plan? Pourquoi il a abandonné les parents du Québec?

Le Président : M. le ministre de la Famille.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : M. le Président, le plan, il est clair. Le plan, il est clair. Mais je comprends que le rôle de l'opposition, c'est de nous dire qu'on n'a pas de plan. On la connaît, cette cassette-là.

Maintenant, notre plan à nous, il est clair. On est arrivés, on a débloqué les places qu'ils avaient mises sur les tablettes. Ça, c'est fait.

Deuxième phase, on annonce des allègements dans toute la paperasse pour être capables de construire plus rapidement. On est passés de 48 mois à 36 mois pour construire une installation, on va passer à 24 mois, ça, c'est de l'efficacité, pour être capables de répondre aux besoins des parents.

Prochaine étape, on va stimuler la création de places en milieu familial, près de 100 millions de dollars dans le dernier budget pour être capables de créer plus de places, pour répondre à ces besoins-là. Et on va aussi agir sur la main-d'oeuvre...

Le Président : En terminant.

M. Lacombe : ...le plan s'en vient dans les prochaines semaines. Et, seulement cette année, de 5 000 à 7 000 nouvelles places vont être offertes.

Le Président : Question principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Réaménagement administratif à la base de la Société de protection des forêts contre le feu de Maniwaki**M. André Fortin**

M. Fortin : Merci, M. le Président. Ce matin, il y a des centaines de résidents de la Haute-Gatineau qui sont dans les rues pour manifester. Ils manifestent la fierté de leur région envers la base de la SOPFEU, leur fierté envers leurs pompiers forestiers, leur fierté envers l'expertise développée localement.

Ils manifestent aussi leur colère, M. le Président. La Haute-Gatineau, mais l'Outaouais en entier, ne peut pas comprendre pourquoi la SOPFEU prend les postes de direction, les postes de décision et les envoie à Val-d'Or. La seule et unique justification offerte, c'est que ça rapproche la direction des plus grands feux de forêt, mais ils omettent de dire que c'est en Outaouais qu'il y en a davantage, de feux de forêt, et que le territoire est plus densément peuplé.

M. le Président, après deux semaines de débats, j'ai entendu le ministre, hier, demander à la SOPFEU de justifier sa décision, mais il faut plus que ça, M. le Président. Le gouvernement ne peut pas simplement accepter cette décision-là. C'est une décision qui va nuire à l'Outaouais, qui va nuire à notre économie, qui va nuire à la protection des forêts et qui n'annonce rien de bon pour la suite des choses.

• (11 heures) •

Le Président : M. le ministre des Forêts, des Parcs et de la Faune.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Bien, M. le Président, écoutez, il y a quelque chose qu'il faudrait qu'on m'explique, là, parce qu'à un moment donné on a séparé ce qui s'appelle l'administration et les pouvoirs politiques. Là, ce que le collègue me demande, c'est d'intervenir pour venir bafouer ce principe-là d'un conseil d'administration qui est privé, un organisme qui a ses règles de gouvernance. Et là ce qu'on me demande, c'est de venir faire de l'ingérence politique. Je m'excuse, mais, à un moment donné, je pense qu'on a des règles à suivre.

Donc, ce qu'on a été en mesure de faire, le collègue l'a bien dit, on a demandé, justement, dans notre possibilité qu'on a... on a demandé au conseil d'administration de voir à une représentativité régionale, territoriale davantage que qu'est-ce qu'on a présentement. Ils auront à discuter entre eux. Mais je pense qu'il y a des éléments qu'il faut quand même respecter. Ce n'est pas propre à la SOPFEU, on a d'autres organisations comme ça à travers du gouvernement. Donc, je pense qu'il y a des choses qu'il faut respecter, comme politiciens, et c'est qui arrive.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle, complémentaire.

M. Fortin : M. le Président, de toutes les bases de la SOPFEU, la seule qui est affectée négativement, c'est celle de l'Outaouais, qui prend des emplois puis qui les envoie vers le comté du ministre. Le ministre ne peut pas juste dire : C'est à la SOPFEU de décider et à l'expliquer. Il y a un enjeu de sécurité publique, il y a un enjeu de protection de nos forêts, il y a un enjeu de développement économique régional, puis ça, c'est du ressort du gouvernement.

Le Président : M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Dufour : Bien, premièrement, je pense qu'il faut mettre tous les points sur les i et les barres sur les t. On parle de des emplois alors que c'est un poste, c'est le poste de direction générale, si on pourrait appeler ça de cette façon-là, qui sera relocalisé, finalement, en Abitibi-Témiscamingue. Pourquoi? Parce qu'il y a trois pôles reconnus au niveau de la SOPFEU, qui veut dire l'ouest, le centre et l'est, et, dans ce cas-là, c'est le secteur de Val-d'Or. Je m'excuse si je viens de Val-d'Or, si je suis présentement le député d'Abitibi-Est, mais je n'ai pas le choix, ça a l'air que c'est chez nous que la SOPFEU a décidé de mettre ce poste-là en place. Par contre, il n'y a aucune perte d'emploi. Je peux le préciser au collègue, il n'y a aucune perte d'emploi...

Le Président : En terminant.

M. Dufour : ...autre que ça, et les modalités de la SOPFEU qui travaillent présentement à la base de Maniwaki demeurent.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : M. le Président, je n'accepte pas que le gouvernement s'en lave les mains. Le ministère siège au C.A. de la SOPFEU. Les gens de la Haute-Gatineau demandent, ce matin, au premier ministre d'intervenir. Ils lui demandent de rappeler à l'ordre les dirigeants de la SOPFEU. Ils lui demandent de s'assurer que tous les postes restent en Haute-Gatineau. Ils lui demandent de respecter le travail des pompiers forestiers de la région puis de leur assurer que la base ne sera pas affaiblie de quelque façon.

Est-ce qu'il va s'y engager?

Le Président : M. le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

M. Dufour : Bien, M. le Président, on s'est déjà engagés, dans le sens que le directeur général, actuellement, de la SOPFEU l'a précisé, il n'y aura aucune perte d'emploi et aucune modification au rôle de la base de Maniwaki, tout simplement, à part d'un poste, qui, on le sait, se reflète dans d'autres instances gouvernementales. Donc, je peux juste vous dire une chose, c'est qu'il y a de la désinformation qui se fait présentement dans ce dossier-là, et je trouve ça décevant, parce qu'il y a un travail d'appoint qui est fait par la SOPFEU à travers l'ensemble du Québec.

Le Président : Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Nous passons maintenant à la rubrique des motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles, je reconnais maintenant M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Souligner le Mois de la jonquille

M. Dubé : Alors, M. le Président, il me fait plaisir de présenter la... et je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Maurice-Richard, avec le leader du deuxième groupe d'opposition, le député des Îles-de-la-Madeleine, le député de Rimouski, la députée de Marie-Victorin et le député de Rousseau :

«Que l'Assemblée nationale souligne le mois d'avril comme étant le Mois de la jonquille et de la sensibilisation au cancer;

«Qu'elle rappelle que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

«Qu'elle rappelle que le cancer est la première cause de mortalité au Québec mais que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, grâce au financement de recherches novatrices;

«Qu'elle réitère qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

«Qu'à l'initiative de la Société canadienne du cancer, elle encourage tous les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer à l'occasion du Mois de la jonquille.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous invite à m'indiquer vos votes respectifs. M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Je reconnais maintenant M. le député de D'Arcy-McGee.

Souligner le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah

M. Birnbaum : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la ministre des Relations internationales, la députée de Mercier, le chef du troisième groupe d'opposition, la députée de Marie-Victorin, le député de Rimouski et le député de Rousseau :

«Que l'Assemblée nationale souligne le Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste qui se tiendra le 8 avril 2021.»

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : M. le Président, il y a un consentement avec un débat de deux minutes par intervenant, M. le Président, à commencer par M. le député de D'Arcy-McGee, M. le ministre des Finances et député de Groulx, Mme la députée de Mercier et le chef du troisième groupe d'opposition.

Le Président : Je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait quatre intervenants et que pour... la durée des interventions soit limitée à un maximum de deux minutes chacune. M. le député de D'Arcy-McGee, à vous la parole.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : M. le Président, les monstres existent, mais ils sont trop peu nombreux pour être vraiment dangereux. Ceux qui sont plus dangereux, ce sont les hommes ordinaires, prêts à croire et à obéir sans discuter. C'est Primo Levi, chimiste, écrivain et survivant de la Shoah, qui nous légue ces mots à la fois troublants mais perspicaces et nécessaires.

Le Québec soulignera la journée commémorative de l'Holocauste, Yom Hashoah, le 8 avril 2021. Et, à la mémoire des 6 millions de Juifs, des Roma, des infirmes, des homosexuels et des millions d'autres innocents, nous avons le devoir de nous souvenir ainsi que d'apprendre la leçon de Primo Levi.

«Monsters exist, but they are too few in number to be truly dangerous. More dangerous are the common men, [...] ready to believe and to act without asking questions.» Each of us, in memory and profound recognition of those who suffered, must summon the courage, confidence, and compassion to act in big and small ways to combat the cruelty, injustice, pettiness, hate, and stupidity that ultimately fueled the Holocaust, this unrivaled tragedy of the 20th century.

When it is said we must never forget, the weight of those words must have real meaning. The words must demand that we call upon ourselves not only to honor the memory of those who perished, but to invoke constantly and in their name the higher standard, an individual and collective responsibility to do good, to call out prejudice, and to teach our children that it is wrong. We must set the example.

La liberté, la paix, la sécurité prévalent seulement si elles prévalent partout et pour tous. Si je porte la kippa, aujourd'hui, c'est pour me rappeler que de faire ça à Berlin, en 1940, à Vichy, en 1942, aurait équivalu à signer mon arrêt de mort. Je porte la kippa, aujourd'hui, donc, pour me rappeler, pour vous rappeler notre chance de vivre dans une société libre, une société de paix et de sécurité, et de notre devoir de la protéger.

Notre Assemblée nationale, en 1999, à son grand honneur, a été parmi les premières législatures au monde à adopter une loi qui reconnaît le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah. Donc, nous nous sommes donné le devoir de nous souvenir, de faire mieux, de nous rappeler, qu'on soit à Côte-Saint-Luc, à Outremont, à Longueuil ou

à Lotbinière, que la cruauté, la haine, l'inhumanité, la lâcheté ne tiendront pas chez nous, que les mots, les gestes, les actions qui les alimentent ne passeront pas non plus. Chacun de nous, les femmes et les hommes ordinaires, interpellés par les mots de Primo Levi, devons nous engager à toujours discuter, à toujours questionner avant de croire et d'obéir.

• (11 h 10) •

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, M. le Président. C'est avec beaucoup d'humilité que j'interviens aujourd'hui. J'ai de nombreux amis dans la communauté juive à Montréal, des amis à Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, ville Mont-Royal, des amis avec qui j'ai partagé des histoires de baseball, de hockey, de softball. Et ce que j'aimerais dire, c'est que j'interviens au nom du gouvernement, pour eux, mais aussi avec eux, aujourd'hui.

Et, avant de vous lire le texte qui a été préparé par ma collègue, je suis allé sur le site du musée de la commémoration de l'Holocauste, notre musée exceptionnel que nous avons à Montréal, et j'ai voulu lire qu'est-ce que nous devons commémorer. Et je vous le lis : «Les survivants de l'Holocauste invitent leurs concitoyens [...] à se joindre à la commémoration [...] pour se souvenir de ceux qui ont été assassinés pendant la Shoah, honorer les survivants, ainsi que de réfléchir à ce que l'Holocauste peut nous apprendre pour le monde de demain.»

Notre histoire a été marquée par l'horreur dont l'Europe a été théâtre durant le génocide des communautés juives par les nazis et leurs collaborateurs. Chaque année, nous nous devons de nous recueillir, de réfléchir et de rendre hommage aux 6 millions d'êtres humains victimes du génocide ayant eu lieu entre 1933 et 1945.

76 ans plus tard, nous nous souvenons. Nous nous souvenons aussi du courage de ces femmes et de ces hommes du ghetto de Varsovie qui se sont soulevés en 1943. Nous nous souvenons aussi grâce à la Loi proclamant le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah au Québec.

Chez nous, ici, la communauté juive est très présente et très dynamique. Je rappelle que plus de 9 000 réfugiés ont choisi le Québec, après la Deuxième Guerre mondiale, et que 4 000 d'entre eux sont toujours vivants parmi nous.

Je rappelle aussi que de nombreux Québécois se sont battus aux côtés d'autres Canadiens pour vaincre le racisme et offrir aux générations futures un monde plus libre et tolérant, un monde plus juste.

Il est donc de notre responsabilité de faire un travail de mémoire afin de combattre l'inacceptable, en tant que société et en tant qu'individus. C'est notre devoir de se souvenir. Je joins ma voix à celles de mes collègues, aujourd'hui, pour que nous n'oublions jamais, jamais, M. le Président.

Le Président : Mme la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, M. le Président. La première fois que j'ai appris les horreurs de l'Holocauste dans ses détails les plus macabres, j'avais 16 ans. C'était dans un cours d'histoire. Je m'étais alors plongée dans cette période douloureuse de l'histoire du peuple juif. J'ai lu de nombreux livres, illustrés de photos très difficiles à regarder. J'ai visionné une multitude de films et de documentaires à glacer le sang. J'ai écouté beaucoup de témoignages émouvants : les chambres à gaz, les familles séparées, la douleur insupportable de voir son humanité piétinée. J'en avais la chair de poule, j'en pleurais. J'étais devenue obsédée. C'était un cours d'histoire; c'est devenu une leçon de vie. Racisme, antisémitisme, génocide. Le peuple juif a dû résister, il a été résilient.

C'est pour ça que c'est important, ce qu'on fait aujourd'hui, et j'en remercie le député de D'Arcy-McGee, de nous permettre de souligner la journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste. C'est plus qu'un rappel historique, c'est un devoir de mémoire. Il y a de ces cicatrices qui ne se referment jamais. Voilà pourquoi il ne faut pas en créer de nouvelles aujourd'hui. Pourtant, des peuples subissent des atrocités encore aujourd'hui. J'en sais quelque chose, mes parents en savent quelque chose, ma grand-mère en sait quelque chose.

Souvenons-nous des victimes de l'Holocauste. En leur nom, cessons d'ériger des murs. Souvenons-nous des victimes de l'Holocauste. En leur nom, cessons l'antisémitisme et l'oppression de tout un peuple. La solution, c'est l'humanisme. Ça a toujours été ça, la solution. La solution, c'est les peuples du monde entier côte à côte, solidaires.

C'est donc avec une grande émotion que je veux, au nom de Québec solidaire, souligner la journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste. Merci.

Le Président : La parole au chef du troisième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, depuis plusieurs années, j'entretiens des relations amicales et cordiales avec la communauté juive québécoise, une communauté que je respecte et que j'aime. Et j'ai même eu le privilège, M. le Président, de me rendre avec quelques membres de cette Assemblée en Israël, en 2009, pour pouvoir constater sur place que cette trace sombre qu'est celle de l'Holocauste est toujours présente, notamment à Yad Vashem.

C'est important pour moi, aujourd'hui, d'ajouter ma voix à celles de mes collègues pour honorer la mémoire des victimes de l'Holocauste. En quelques années à peine, plus de 6 millions de personnes ont été tuées, torturées pour des raisons politiques; des Juifs surtout, systématiquement, des hommes, des femmes, des enfants, des familles entières, mais aussi

des Roms, des handicapés, des personnes homosexuelles et d'autres dont les opinions ou le mode de vie ne cadraient avec leur philosophie meurtrière.

Certains ont été sauvés des camps de concentration après y avoir été détenus et persécutés, après avoir enduré le travail forcé, l'épuisement, la malnutrition, la torture, les expérimentations. Ont-ils vraiment survécu? Rien n'est moins sûr. Une partie d'eux, de leur âme, s'était éteinte à jamais. Par respect pour ces millions de victimes innocentes, nous ne devons jamais oublier cette page de l'histoire du monde, aussi sombre et honteuse soit-elle. Et nous devons nous garder de nous considérer à l'abri de telles atrocités.

L'Holocauste, il s'est produit à notre époque, somme toute, il y a moins de 100 ans, et encore aujourd'hui des actes barbares sont commis dans le monde au nom d'une chimérique pureté ethnique, religieuse ou de la pensée. La peur de l'autre, l'incompréhension, le rejet sont encore des réalités bien présentes dans le cœur de l'homme. Nous devons nous unir pour combattre l'antisémitisme, comme toutes les autres formes de discrimination, toujours, tout le temps, pour combattre les intentions lorsqu'elles sont aussi illégitimes qu'inhumaines, et exprimer d'une seule voix notre soutien et notre compassion à l'égard des communautés juives du monde, ashkénazes et séfarades.

Il est à souhaiter que collectivement nous sommes désormais en mesure de conclure que jamais le racisme, l'intolérance, les préjugés ou la haine n'ont mené à quelque progrès que ce soit. Et souvenons-nous que nous ne devons pas baisser la garde, rien n'est jamais totalement acquis. Nous devons protéger à tout prix les droits et la dignité des personnes, de toutes les personnes.

Les horreurs auxquelles a dû faire face le peuple juif dans toute son histoire dépassent l'entendement. En contrepartie, il fait preuve de tout autant de courage et de résilience.

Au nom du Parti québécois, je salue la mémoire des victimes de l'Holocauste ainsi que celle des héros qui ont fait en sorte que cesse cette abomination. Shalom! Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et, à ce moment-ci, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur cette motion, suivi des députés indépendants. M. le leader de l'opposition officielle... M. le député de D'Arcy-McGee?

M. Birnbaum : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Conformément à la tradition, je vais vous demander de vous lever pour tenir une minute de silence.

• (11 h 18 — 11 h 19) •

Le Président : Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Toujours dans la rubrique Motions sans préavis, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Labrie : M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la députée de Saint-Laurent, la députée de Joliette, la députée de Marie-Victorin et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse le consensus scientifique selon lequel la bonne ventilation des lieux fermés et densément peuplés, comme les salles de classe, est une mesure essentielle pour contrer la propagation de la COVID-19;

«Qu'elle rappelle que le ministre de l'Éducation a affirmé publiquement le 12 janvier dernier que "les protocoles de tests de CO₂ effectués dans nos écoles ont été établis conjointement avec la Santé publique et ils sont validés par celle-ci";

«Qu'elle prenne acte des informations diffusées ce matin dans les médias, selon lesquelles la Direction générale de la santé publique n'a pas approuvé les protocoles en question, et qu'au contraire, ceux-ci ont fait l'objet de critiques sévères de la part de la DGSP;

«Qu'elle rappelle que plusieurs experts, membres du personnel et parents appellent à un plan cohérent sur la ventilation des écoles, et ce, depuis la rentrée scolaire;

«Finalement, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il installe dans les plus brefs délais des détecteurs de CO₂ dans chaque classe, afin de mesurer adéquatement la qualité de l'air et qu'il procède rapidement à

des mesures d'amélioration de la ventilation des classes problématiques pour assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel.»

• (11 h 20) •

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. Je reconnais maintenant M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Mercier, la députée de Marie-Victorin et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'importance de la réalisation d'un projet de transport en commun dans l'est et le nord-est de la ville de Montréal;

«Qu'elle rappelle également que pour assurer la réalisation du meilleur projet, la Caisse de dépôt et placement du Québec se doit de collaborer pleinement avec tous les acteurs concernés, notamment la Société de transport de Montréal, la ville de Montréal, l'Autorité régionale de transport métropolitain et la société civile;

«Que l'Assemblée nationale souligne que la CDPQ doit prendre en considération toutes les technologies et tous les modes de transport possibles pour réaliser le meilleur projet, notamment pour en maximiser l'intégration dans les milieux de vie qui seront visés;

«Qu'elle insiste sur l'importance de l'acceptabilité sociale du projet, et que cela passe par une plus grande transparence dans les décisions prises par la CDPQ lors de son élaboration;

«Qu'elle demande que les membres du comité aviseur soient nommés de manière indépendante de la CDPQ, et qu'ils aient le mandat de faire rapport à la population quant aux choix technologiques faits, au tracé et aux enjeux de gouvernance qui découlent de la réalisation du projet par la CDPQ.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous passons à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. M. le Président, j'avise cette Assemblée que la Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de l'économie et du travail poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 14 h 30 à 16 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des relations avec les citoyens poursuivra, par visioconférence, les consultations particulières sur le projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement, aujourd'hui, après les affaires courantes, pour une durée de 1 h 40 min, et de 14 heures à 15 h 40;

La Commission des transports et de l'environnement entreprendra, par visioconférence, les consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives, le mardi 13 avril 2021, de 9 h 30 à 11 h 25.

Le Président : Merci. Pour ma part, je vous avise que la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail le mardi 13 avril 2021, de 8 h 30 à 9 heures, à la salle Marie-Claire-Kirkland, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la hausse des prix de l'immobilier et ses conséquences sur les ménages québécois.

Je vous avise également que la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail le mardi 13 avril 2021, à 9 heures, pour une durée de 30 minutes, à la salle Pauline-Marois, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition concernant la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Nous en sommes maintenant à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci. Merci, M. le Président. Plus tôt aujourd'hui, et je ne referai pas le plaidoyer, mais nous avons demandé un débat d'urgence dans le cadre des mesures sanitaires pour permettre au gouvernement de bien expliquer sa position à l'ensemble des Québécois, de bien expliquer les raisons derrière les modifications à l'approche qui a été prise par le gouvernement.

Vous le savez, M. le Président, on fonctionne présentement sous une entente à laquelle tous les partis ont consenti pour fonctionner de façon exceptionnelle. Et, dans ce cadre-ci, malgré ce que vous nous avez indiqué un peu plus tôt, M. le Président, il est possible de s'entendre par consentement. Alors, je vous demanderais de constater le consentement des différents groupes d'opposition à cette demande. Merci.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Bon, M. le Président, je comprends qu'il y a un consentement des collègues des oppositions, mais il n'y a pas un consentement du côté de la partie gouvernementale, M. le Président. Et la démonstration a été faite ce matin que... La cheffe de l'opposition officielle ainsi que la députée de Maurice-Richard ont pu poser des questions, le député de Gouin également, leader du deuxième groupe d'opposition, ont pu poser des questions, M. le Président, relativement au sujet mentionné. Vous avez déjà rendu votre décision, et le gouvernement ne consent pas à un débat d'urgence aujourd'hui.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Ça me fait plaisir, M. le Président, de vous dire et de dire aux collègues de l'opposition officielle que nous avons et donnons toujours notre consentement s'il y a une volonté unanime dans cette Chambre de procéder à un débat d'urgence, sur un enjeu qui est d'une très grande importance pour les gens que nous représentons ici.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Oui, en toute transparence, M. le Président, sans présumer que le leader savait que nous étions d'accord avec l'opposition officielle, je vais quand même affirmer, au nom de ma formation politique, que le troisième groupe d'opposition appuyait la demande de consentement pour la tenue d'un débat d'urgence.

Le Président : Je vous remercie. Je ne peux, évidemment, constater l'unanimité. Et je poursuis. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. J'aimerais vous informer de mon intention de vous présenter mes arguments relativement à la question de droit et de privilège que je vous ai soumise ce matin et dont vous avez fait état au début de nos travaux. Donc, je vous demande de bien vouloir entendre mes arguments dès que ce sera possible, au retour de la semaine de relâche parlementaire.

Le Président : Tout à fait. Ce sera fait lors d'une séance ultérieure, bien sûr, à déterminer. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. Peut-être, M. le Président, je pourrais proposer puis... Si le leader du deuxième groupe d'opposition le souhaite, nous pourrions faire les représentations par écrit, M. le Président, et vous les communiquer.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Nous en discuterons suite à l'ajournement de nos travaux, mais, pour notre part, à ce stade-ci, nous avons l'intention de présenter nos arguments oralement dès le retour de la semaine de relâche parlementaire. Mais une version papier pourrait être fournie pour la lecture attentive du leader du gouvernement.

Le Président : Et je vais tout simplement vous demander de tenir la présidence informée, à la suite de vos discussions, bien sûr.

Avis de sanction du projet de loi n° 69

Je vous informe, toujours dans la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée, qu'il y aura sanction du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, aujourd'hui, à 11 h 30, au bureau de Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

De plus, je vous avise que l'interpellation prévue pour le vendredi 16 avril 2021 portera sur le sujet suivant : Les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé, et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre. M. le député de Nelligan s'adressera alors au ministre des Finances.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je suspends nos travaux pour quelques instants. Merci à toutes et à tous.

(Suspension de la séance à 11 h 28)

(Reprise à 11 h 37)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous reprenons nos travaux.

Et, avant de céder la parole au prochain intervenant, je vous informe que deux débats de fin de séance se tiendront aujourd'hui, à 13 heures, en application de l'ordre spécial. Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Maurice-Richard au ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la gestion de la troisième vague de la pandémie de la COVID-19. Le deuxième débat portera sur une question adressée par M. le député de La Pinière au leader du gouvernement concernant la situation éthique du ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, nous en sommes aux affaires prioritaires. Et, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 31 mars 2021 sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, M. le député de Jonquière, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Gaspé et Mme la députée Fabre.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 6 h 36 min 11 s d'écoulées à la première étape du débat. Il reste donc un total de 8 h 23 min 49 s, réparties comme suit : 3 h 26 min 4 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 3 min 24 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 40 min 46 s au deuxième groupe d'opposition et 43 min 35 s au troisième groupe d'opposition.

Au moment d'ajourner ce débat, M. le député de La Pinière, vous aviez la parole. Vous n'avez pas terminé votre intervention. Alors, la parole est à vous.

M. Gaétan Barrette (suite)

M. Barrette : Merci, Mme la Présidente. Et, au plaisir de peut-être plusieurs personnes, j'approchais de la fin. Alors, je vais donc terminer aujourd'hui.

Je ne reviendrai pas, évidemment, hier, sur les propos que j'ai tenus, que je maintiens, évidemment. Alors, le gouvernement, par définition, a le droit de s'autocongratuler, à un moment donné il y a une limite à l'appropriation politique, ce que j'ai constaté hier à bien des égards. Mais heureusement vous m'avez donné, Mme la Présidente, circonstanciellement la possibilité d'un peu rééquilibrer les choses et rendre à ceux à qui ça revient le mérite d'avoir mis en place une série de mesures qui sont manifestement au bénéfice des citoyens, puisque, de l'autre côté, on s'en vante aujourd'hui. Ceci dit, Mme la Présidente, je vais revenir aujourd'hui sur le budget dans sa réalité, sa réalité concrète de maintenant, en abordant quelques sujets du budget.

• (11 h 40) •

Il y a des bonnes choses dans le budget, Mme la Présidente, je vous le dis. Par exemple, le crédit pour le maintien à domicile, là, pour les personnes âgées, c'est une bonne chose, évidemment, c'est nous qui l'avons dessiné. On l'a proposé, le gouvernement l'a pris, puis c'est parfait. On n'a pas de problème avec ça. Par contre, il y a des éléments qui sont pour nous des lacunes qui sont très importantes. Hier, je faisais référence, avec moult exemples, à la problématique des maisons d'hébergement et tout ce qui touche les femmes victimes d'abus sexuel, de violence conjugale, et ainsi de suite. Clairement, il y a une lacune là. Je pense que le gouvernement le reconnaît, puisqu'il a été prompt à réagir, compte tenu de la réaction du grand public, hommes et femmes, tous âges confondus, et je ne comprends toujours pas aujourd'hui comment ça n'a pas été dans le budget en premier, en premier lieu. Il a fallu avoir une réaction pour que ça y soit.

Mais aujourd'hui, Mme la Présidente, le hasard fait bien les choses pour nous distraire, parce qu'hier, ayant ajourné, c'est la force des choses, bien, ça m'a permis de passer la période de questions aujourd'hui, puis, écoutez, là, je ne peux pas être plus estomaqué que ça, quand on regarde le budget sur le sujet des CPE. On le sait, là, parmi les enjeux qui touchent les femmes, au Québec, il y a la question du retour au travail, de l'accès au travail, qui, lui, est éminemment dépendant de l'accès aux CPE, et aujourd'hui on a vu, on a entendu à la période de questions le ministre de la Famille être d'un jovialisme, là, déconcertant, alors que c'est la même personne qui s'est levée ici, en Chambre, il y a quelques semaines, pour nous dire que ce qu'il a fait à date n'avait rien donné. Lui-même a qualifié son propre ministère de bordel, que c'était la confusion la plus totale. Et, apparemment, apparemment, ayant été probablement assidu aux différents films de la série Harry Potter, il a trouvé la baguette magique, et là, soudainement, dans les 15 prochains mois, on va tout résoudre. Bien, écoutez, là, Mme la Présidente, permettez-moi d'en douter. Il y a une chose qui est certaine : dans le budget, là, sur ce sujet-là, il n'y a rien. Rien, rien, rien. Et ce que j'ai entendu ce matin n'annonce rien, rien, rien. Mais vous savez comment je suis d'une nature optimiste. Laissons-lui la chance. Laissons la chance au coureur, et on verra bien. Mais il y a une chose qui est certaine, Mme la Présidente : ce gouvernement est bientôt à la fin de la troisième année de son mandat, et c'est un constat d'échec du ministre de la Famille. Il le dit lui-même. L'échec lui appartient. Et, non, comme il l'a fait ce matin à la période de questions, il ne peut pas renvoyer la balle sur les épaules du gouvernement précédent. Trois ans pour échouer, là, puis mettre ça sur le gouvernement précédent, il y a des limites à tout.

Ceci dit, Mme la Présidente, dans le budget, il y a d'autres éléments manquants. Nous venons de vivre une crise, que l'on connaît, et on en connaît les conséquences, on les connaît, en santé, et ce sont les retards chirurgicaux. Pas une

ligne claire, nette et précise qui s'approche de l'ombre de l'évocation d'un plan de récupération, de rattrapage de ces chirurgies-là. Mme la Présidente, pour récupérer des chirurgies, il faut les faire. Et la baguette qui va être occupée au ministère de la Famille, la baguette magique, il n'y en a pas en santé. Il va falloir, pour le faire, avoir des budgets, des séquences, des plans qui vont coûter des sous, des sous en fournitures médicales, des sous en ressources humaines, un plan, une organisation. Je peux vous prédire le temps supplémentaire que ça va demander, et ainsi de suite. Il y a un coût, là. Il est là, là. Il n'est pas écrit dans le budget, il n'est même pas suggéré. Alors, comment voulez-vous, nous, du bon peuple, être rassurés par ce budget-là? Alors, il y a un problème, là, qui est manifeste, et on ne s'y est pas adressé.

Écoutez, des fois on se demande si le budget, là, c'est une opération de relations publiques ou vraiment, là, une déclinaison précise et transparente de ce qu'on va faire avec l'argent des contribuables. En tout cas, si c'est ça, une déclinaison précise, bien, je vous annonce qu'on ne fera rien en récupération des chirurgies en retard. Bien, moi, je trouve ça un petit peu spécial.

Et ça, c'est d'autant plus spécial, Mme la Présidente, que, comme ça a été dit par tous les observateurs... je n'invente rien, n'importe qui, là, qui a appris l'alphabet d'un budget sait que, quand on met un budget dans lequel on annonce qu'il n'y aura aucune mesure de retour à l'équilibre budgétaire pendant les deux prochaines années et qu'on le fera en cinq ans, la soustraction... en sept ans, pardon, sept moins deux, ça fait cinq, ce n'est pas dur. À un moment donné, le déficit, là, il va falloir s'y adresser. Et aujourd'hui, bien, qu'est-ce qu'on annonce? On annonce que ces décisions-là vont se faire après la prochaine campagne électorale. C'est un budget qui est d'abord et avant tout électoraliste, Mme la Présidente, et, en soi, c'est un petit peu décevant, en fait, je dirais même que c'est pas mal décevant parce qu'il faut avoir un plan, là aussi, là. Et le plan, bon, on l'a découvert, en partie du moins, le plan, il n'est pas très compliqué, le plan, c'est d'arriver puis de dire : Bien, vous savez, on a fait un budget en fonction de prévisions de croissance qui sont de 4 % et quelques, alors que tout le monde sur la planète dit : Ça va être au moins 5 %, 6 % et, en nominal, jusqu'à 9 %. Alors, il va y avoir de la marge. Mais les décisions ne se prennent pas aujourd'hui.

Alors, quand on regarde tous les secteurs d'activité que ça touche, Mme la Présidente, le budget, ça se résume à quoi, là? Ça se résume à tout ce qui est du côté social, tout ce qui est récupération du retard dans le monde de la santé, tout ça, là, c'est mis de côté. Il n'y en a pas, dans le budget, de mesures pour ça. Il va peut-être y en avoir dans le futur, mais là, il n'y en a pas, et ça, c'est décevant.

Alors, vous comprendrez ma réaction d'hier, quand j'entends... Puis je le comprends, là, que les députés viennent ici nous lire des textes préparés par l'appareil, je le comprends, l'appareil politique, je le comprends, c'est de bonne guerre. Mais, à un moment donné, là, il faut que quelqu'un se lève et remette les pendules à l'heure, ce que j'ai fait hier et que je fais aujourd'hui.

Mme la Présidente, pour des raisons que vous connaissez, je ne peux pas continuer. Je pourrais continuer pendant l'heure et quart qu'il nous reste, aisément, à décortiquer le budget. Malheureusement, Mme la Présidente, je dois aller en commission parlementaire, et nos règles ne me permettent pas de revenir, à votre grand désespoir, évidemment, et à ceux d'en face.

Alors, ceci dit, Mme la Présidente, je vais terminer là-dessus, pour les raisons que je viens d'évoquer, et je vais aller faire mon devoir de parlementaire. Alors, je vais vous souhaiter une bonne fin de séance ainsi qu'aux collègues.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de La Pinière. M. le leader adjoint du gouvernement, vous souhaitez intervenir.

M. Sébastien Schneeberger

M. Schneeberger : Oui, Mme la Présidente. J'écoutais attentivement le député de La Pinière, et puis, il y a quelques semaines, j'ai eu l'honneur d'annoncer deux places en CPE, deux nouvelles installations de CPE chez nous, et, juste dire au député de La Pinière, c'étaient des installations qui avaient été annoncées en 2011 et 2013, et elles n'avaient pas pu se faire avec les conditions actuelles qui étaient, et là notre ministre a changé ces modes-là, et on les a annoncées.

Alors, quand le député de La Pinière dit : Un constat d'échec, moi, je peux vous dire que le ministre de la Famille... Si des constats d'échec étaient tels, bien, j'en prendrais à toutes les semaines, parce que c'est deux nouvelles installations qu'on va avoir chez nous. Alors, je voulais peut-être juste remettre ça au député de La Pinière. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Est-ce que c'était votre intervention sur le budget, M. le leader adjoint?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : D'accord. Je vous remercie. C'est noté. Maintenant, je vais céder à parole à M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, je suis très heureux de participer, aujourd'hui, à ce débat sur le budget, budget de relance économique, budget historique.

Durant la dernière année, Mme la Présidente, le gouvernement a déployé des efforts, vous en conviendrez, des efforts considérables pour nous protéger, nous protéger dans un contexte d'urgence sanitaire. Nous avons également tout mis en oeuvre pour soutenir à la fois la population et les entreprises du Québec pour passer à travers cette crise, cette crise sans

précédent. Avec ce budget de relance économique, qui a été présenté par notre collègue le ministre des Finances, notre gouvernement poursuit, de manière concrète, ses efforts pour remettre le Québec sur les rails. Je tiens à saluer le travail colossal de mon collègue, qui a dû concilier avec cette situation exceptionnelle engendrant des conséquences, on en convient tous, majeures sur notre économie.

• (11 h 50) •

Notre vision économique a toujours été des plus ambitieuses, Mme la Présidente, et ce budget ne fait pas exception. Bien au contraire, il en fait la démonstration. Mais vous nous connaissez, vous nous connaissez bien, nous, au gouvernement, nous sommes un parti pragmatique, c'est une de nos nombreuses qualités. Nous tenons nos engagements, nous honorons, en réalité, nos promesses, et celle de la relance économique m'est tout particulièrement chère, à moi et à mon ministère. Nous sommes à la croisée des chemins, Mme la Présidente. Les décisions qu'on prend aujourd'hui auront des répercussions dans les années à venir.

À titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, je suis très fier de pouvoir faire partie intégrante, justement, à la fois de cette relance économique et de cette volonté de croissance économique au Québec. C'est en misant à la fois sur l'énergie renouvelable, sur les richesses de notre sol que les Québécois, que notre gouvernement arriveront, justement, à ramener le Québec sur cette trajectoire positive de croissance économique. Et plus que jamais, Mme la Présidente, il est nécessaire de saisir toutes les opportunités qu'a le Québec pour offrir, justement, dans le respect de l'environnement, dans le respect des communautés, pour offrir une exploitation des ressources naturelles qui pave la voie à cette relance économique. Je suis très, très fier de collaborer activement, donc, avec mes collègues, à cette volonté-là grâce à des projets majeurs comme l'électrification à la grandeur du Québec avec notre énergie renouvelable. C'est un aspect très positif qui va contribuer activement à la relance économique du Québec.

Alors, dans ce budget également, on parle de mise en valeur du secteur minier. On trouve justement des incitatifs. À titre d'exemple, un peu plus de 22 millions, sur les cinq prochaines années, qui vont être consacrés à cette relance et à cette bonification du secteur minier. Comme vous le savez, le 29 octobre dernier, on a déposé un plan ambitieux pour le Québec, le plan des minéraux critiques et stratégiques sur une période de 2020-2025. Ce dernier plan découle clairement de la volonté de notre gouvernement de favoriser la prospérité, la prospérité du Québec, mais plus spécifiquement la prospérité des régions du Québec. Et, en même temps qu'on fait une transition économique avec ces minéraux critiques et stratégiques, on veut aussi de la transition énergétique, qui est favorisée, justement, par la nécessité d'avoir en main ces minéraux critiques et stratégiques.

Alors, cette mesure-là est pour moi très importante parce que le plan de valorisation des MCS, c'est un catalyseur essentiel dans la transition énergétique, dans la transition technologique. On sait à quoi servent ces minéraux critiques et stratégiques. Oui, on parle beaucoup de batteries, mais on parle également d'éoliennes, on parle également d'outils médicaux hautement technologiques qui ont besoin de ces minéraux critiques et stratégiques. Donc, on vient s'inscrire en droite ligne avec une transition énergétique et une transition technologique qui va paver la voie au futur du Québec en cette matière.

Alors, plusieurs régions du Québec vont pouvoir bénéficier de ce plan, un plan audacieux, plus de 90 millions, juste au MERN, qui sont voués à la fois, en réalité, à la recherche, à la foi à l'innovation, à la fois à l'économie circulaire également. On veut se positionner, au Québec, dans les minéraux critiques et stratégiques à partir du claim minier, la première étape où il y a de l'exploration. Après ça, il y a de l'exploitation, il y a de la transformation, et il y a de l'économie circulaire par du recyclage. On veut que le Québec soit un leader mondial sur toute la chaîne des minéraux critiques et stratégiques, et tous ces volets-là sont inclus de manière distincte à l'intérieur du plan et les sommes appropriées sont à l'intérieur du budget.

Donc, oui, on pense que ce plan-là est très porteur pour la suite. Et je le réitère, Mme la Présidente, quand on dit qu'on est le gouvernement des régions, un plan comme celui-là le démontre très, très, très clairement. Cette transformation-là... oui, l'exploitation des gisements, mais la transformation en valeur ajoutée et le recyclage va bénéficier à l'ensemble des régions du Québec où, justement, le secteur minier est en forte présence. Alors, on pense qu'au Québec on a tout pour réussir à cet effet-là.

Sur les 35 minéraux critiques et stratégiques qui ont été identifiés, 22 sont sur le territoire du Québec. Et pourquoi on les qualifie de minéraux critiques et stratégiques? Premièrement, il y a une demande croissante de ces minéraux. Quand on dit «croissante», c'est «exponentielle», là, on parle de 500 %, 600 % d'ici les 10 prochaines années de croissance de demande de certains métaux stratégiques. Le lithium, le cobalt, le nickel en sont quelques exemples. On le voit, on le sait. Ils sont essentiels également parce qu'ils sont névralgiques pour des secteurs clés, des secteurs d'avenir, comme je mentionnais tout à l'heure. Ils sont essentiels parce qu'honnêtement il n'y a pas d'alternative à l'utilisation de ces métaux-là. En tout cas, à l'heure actuelle, on n'en voit pas, bien au contraire. On voit qu'ils deviendront de plus en plus stratégiques, bien qu'ils le sont déjà beaucoup actuellement. À l'heure actuelle, il y a très peu de fournisseurs également à l'échelle mondiale pour ces métaux. Souvent, 90 %, 95 % de l'approvisionnement de certains métaux stratégiques et critiques sont le fait de la Chine, donc on peut se positionner ici, au Québec, à la fois dans notre positionnement géographique et dans un positionnement géopolitique pour être, justement, une alternative hyperintéressante de minéraux critiques et stratégiques, mais pas uniquement dans le gisement, mais dans la transformation.

Et naturellement il y a un risque lié à ça, un risque d'approvisionnement où, comme Québec, on peut se positionner avec différents joueurs, oui, au Québec, oui, au Canada, oui, avec nos voisins, pour être, justement, la source d'approvisionnement qui vient mitiger ce risque-là. Alors, on s'est mis à l'ouvrage. On a déposé ce plan-là, un plan audacieux, de 90 millions. On est la première nation ici, au Canada... au Québec, on est les premiers à avoir déposé ce plan-là. Je vois que le fédéral travaille avec nous, ont déposé aussi dernièrement un plan, donc on va travailler en collaboration, mais notre champ de compétence, il est clair. Pour nous, les minéraux critiques et stratégiques, on est leaders puis on va l'être pour les prochaines années. Alors, ça, c'est un plan important pour nous.

L'autre élément important qu'on trouve dans le budget qui est assez novateur, et, encore une fois, comme les minéraux critiques et stratégiques, je crois que, si on se projette sur l'avenir, on comprend très bien que ce secteur-là va avoir des possibilités fantastiques, on parle d'un développement de la filière québécoise de l'hydrogène. L'hydrogène, on a 20 millions pour la prochaine année pour ce développement-là. On veut positionner le Québec clairement avec une stratégie bioénergie et hydrogène d'ici la fin de l'exercice. L'hydrogène, l'hydrogène vert, encore là, parce qu'il y a de l'hydrogène bleu, il y a de l'hydrogène gris, au Québec, on a un superpotentiel de développement de l'hydrogène vert par la voie d'électrolyseurs, avec notre énergie renouvelable d'hydroélectricité, qui est notre grande richesse, et il y a un potentiel, encore là, qu'on ne peut pas, aujourd'hui, ne pas être à l'affût de ce potentiel-là. Quand on se projette, Mme la Présidente, en 2030, post-2030, les experts en énergie disent : Écoutez, probablement que, l'énergie mondiale, quand on va le regarder globalement, post-2030, là, 25 % d'énergie mondiale, ça va être l'hydrogène qui va remplir cette fonction-là, par rapport à la demande. On n'est pas là aujourd'hui. On ne peut pas attendre d'être rendu en 2028, 2029, 2030 pour positionner le Québec face à cette voie d'avenir dont tous les experts conviennent.

Alors, on a des possibilités, au Québec, avec notre hydroélectricité, énergie renouvelable, et on peut faire de la transformation par électrolyseur pour produire de l'hydrogène vert, hydrogène vert qui peut servir, oui, pour des volontés de transport carboneutre, pour faire du transport lourd, indéniable, pour du stockage d'énergie. Indéniable, encore une fois, que la transformation de l'électron, qui part de l'hydroélectricité pour aller à l'hydrogène, peut servir de stockage d'énergie de manière hyperconcurrentielle. Donc, oui, on va investir à la fois pour développer la stratégie pour que le Québec, avec Hydro-Québec, avec le MERN, avec l'ensemble des joueurs de l'industrie, pour que le Québec se positionne aujourd'hui pour la voie d'avenir qu'est l'hydrogène vert. Et soyez assurés qu'on va mettre tous les efforts pour être encore sur ce thème-là, un leader mondial. L'hydrogène vert, c'est nous qui en parlent, parce qu'on a une possibilité avec notre énergie renouvelable, et c'est certain qu'on va vouloir faire profiter tous les Québécois de cet écosystème-là qui s'en vient.

• (12 heures) •

Alors, on a aussi, dans le budget, avec Benoit Charette et moi, une première action concrète liée à la Stratégie québécoise de l'hydrogène vert, une somme de 15 millions, 15 millions, Mme la Présidente, qui a été consacrée à l'innovation dans la filière de l'hydrogène vert par le biais du programme Technoclimat. Alors, c'est une enveloppe qui sert justement à appuyer les projets de démonstration technologique, parce que, oui, cette filière-là n'est pas mature, mais on doit intervenir aujourd'hui pour faire, en réalité, des interventions innovantes de recherche qui vont paver la voie vers notre réussite. Le Québec possède plusieurs atouts pour être un joueur clé dans le domaine de la production, de l'utilisation de l'hydrogène vert grâce notamment à notre grande capacité de production d'énergie renouvelable, comme j'ai mentionné, mais il faut saisir toutes les occasions, toutes les occasions de développer l'expertise requise pour intégrer cette nouvelle forme d'énergie à l'intérieur de nos pratiques dans certains secteurs qui sont énergivores en énergie, de dire : Cette transition... de venir, en réalité, remplacer de l'énergie fossile ou de l'énergie, en réalité, qui sont plus polluantes en termes de tonnes de GES par de l'hydrogène vert. On doit aujourd'hui développer l'expertise, l'innovation qui va nous amener vers ce passage-là.

On mesure difficilement les effets aujourd'hui de ce que pourrait être l'hydrogène. Ça fait deux ans et demi, moi, que je suis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. En deux ans et demi, moi, je pense que l'énergie a évolué plus, quand on parle d'écosystème énergétique, que dans les 50 années précédentes. Et je vous garantis que, dans les deux, trois prochaines années, l'évolution va se poursuivre de manière accélérée. L'hydrogène vert du Québec va permettre au Québec de se positionner, en termes de transition énergétique et en termes énergétiques, d'une façon presque aussi grande que l'hydroélectricité nous a fait faire des pas, là, il y a 70, 75 ans de ça.

Donc, programme, également, triphasé, on a une somme de 12,6 millions sur deux ans. On avait déjà annoncé 21 millions, de mémoire, dans le passé. Programme triphasé, encore là, c'est l'électrification beaucoup dans le domaine agricole, de l'agriculture, l'électrification par un filage triphasé d'une plus grande puissance, qui permet, justement, de transformer des opérations agricoles qui actuellement sont au propane, sont au gaz naturel, sont au mazout, de les transformer, justement, à l'hydroélectricité.

Un kilomètre, 100 000 \$. Alors, c'est certain qu'un kilomètre de filage, 100 000 \$, 125 000 \$, nous, on met des sommes importantes, qui n'ont jamais été mises à cette hauteur-là, justement pour dérouler du triphasé, pour aller rejoindre où les besoins sont par, en réalité, des critères d'utilisation d'énergies fossiles. Et on l'a fait, on l'a déjà fait dans le passé, l'année dernière, plus de 21 millions. On récidive, on continue, on poursuit, en réalité, le réseau triphasé, qui permet d'amener de l'énergie renouvelable en remplacement d'énergies fossiles dans le secteur agricole partout au Québec. Et on va continuer d'aller vers cette voie-là, parce qu'on sait très bien, Mme la Présidente, que l'électrification, entre autres dans le secteur agricole, permet de réduire nos GES, permet d'atteindre nos cibles audacieuses. Et on va continuer de participer par le volet triphasé. Je pense qu'il y a 80 projets qu'on a annoncés juste l'an dernier, 80 projets distincts pour justement répondre au volet triphasé. On va continuer de le faire. Chacun de ces projets-là, c'est un pas de plus. On doit les additionner dans cette transition énergétique du Québec.

Alors, oui, c'est un développement, encore là, pour les régions du Québec et c'est un développement qui est en parfaite ligne avec le PEV, avec nos objectifs ambitieux de réduction de GES partout au Québec.

On a également favorisé l'extension du réseau de gaz naturel. Alors, on a 10 millions sur deux ans qui, encore là, viennent permettre l'extension d'un réseau avec... On fait des analyses avec Énergir pour s'assurer qu'on vient faire une extension ou une transformation pour permettre l'utilisation du gaz naturel dans des milieux qui autrement sont desservis par des énergies non renouvelables, plus polluantes. Alors, on regarde toujours cet aspect-là, par exemple, certains parcs industriels. Alors, on a fait Richmond l'an dernier, on a fait Montmagny également, puis on va continuer, en réalité, de prolonger le réseau de gaz naturel sur certains éléments qui font en sorte qu'il y a une démonstration claire que ce prolongement-là, au net, va également participer à la transition énergétique par une réduction des gaz à effet de serre émis par la transformation du gaz naturel versus le mazout, à titre d'exemple.

Mais on ne s'arrête pas en si bon chemin, Mme la Présidente. Naturellement, on a également la volonté d'ajouter des pourcentages par le règlement de gaz naturel renouvelable à l'intérieur du gaz naturel. Donc, à chaque fois qu'on rajoute 1 % de gaz naturel renouvelable, cette molécule-là, elle ne fait pas de distinction pour l'utilisateur, mais c'est une molécule qui est carboneutre. Donc, si on en met 5 %, 10 %, 15 %, vous voyez facilement, Mme la Présidente, l'effet qu'on obtient en termes de réduction de GES à la fois en amenant du gaz naturel qui est moins émetteur que d'autres sources d'énergie et à la fois en verdissant le gaz naturel par du gaz naturel renouvelable. Donc, on est conséquents, on est pragmatiques. On avance dans cette transition énergétique pour justement, je le réitère, atteindre nos cibles ambitieuses de réduction de GES. On compte bien, nous, y être. On a un plan clair, et je compte bien participer, avec mon collègue Benoit... avec mon collègue le ministre de l'Environnement. Excusez-moi, Mme la Présidente. Je ne l'appelle pas comme ça habituellement, quand on se parle, mais ici je dois le faire. Avec mon collègue ministre de l'Environnement, on travaille étroitement pour atteindre ces cibles-là.

On travaille également, Mme la Présidente, pour l'accès aux territoires nordiques. Je suis responsable de la Société du Plan Nord, qui est une société d'État. On veut améliorer les routes d'accès, l'accès à nos ressources. Par exemple, pour moi, là, on a annoncé 2 millions, là, pour le développement nordique, un investissement, là, pour une route d'accès aux ressources à l'ouest de Matagami. Pour nous, ici, quand on est à Québec, on a de la misère à figurer, mais moi, j'y vais beaucoup, en réalité. J'aime beaucoup aller dans les régions que je représente, parce qu'on peut voir, de visu, les enjeux qu'ils ont, les enjeux d'accès. C'est clair pour nous qu'on veut y être. Alors, cet accès par des infrastructures, qui permet d'avoir accès à la ressource, d'avoir accès également... C'est toujours du développement socioéconomique. Oui, on a accès à la ressource, mais ça permet aussi à la communauté de se déplacer de manière optimisée. Alors, ça, ici, c'est un exemple, le 2 millions pour la route de Matagami.

Mais je pense que le plus bel exemple de ce qui nous attend, Mme la Présidente, c'est tout le volet de la Grande Alliance entre le Québec et la nation crie, cette Grande Alliance qui a des objectifs tangibles, oui, des objectifs à la fois de protection... On en a eu la démonstration avec des territoires qui ont été protégés justement grâce à l'apport du grand chef Abel Bosum et de la nation crie, qui ont contribué à être en mesure d'identifier des territoires à protéger, qui ont permis d'atteindre des cibles audacieuses à la fin de l'année dernière. Mais également, ça nous permet d'envisager le développement, encore là, socioéconomique, par des voies d'accès, par des infrastructures, par du développement minier, par du développement, en fin de compte, des ressources naturelles. Donc, on peut le faire dans le respect de l'environnement. On doit le faire dans le partenariat avec les communautés locales. C'est le plus bel exemple qu'on a ici, de manière très concrète, avec la nation crie, de cette Grande Alliance là. Et naturellement, on peut le faire au bénéfice du développement économique des régions du Québec. Donc, cette triade-là, pour moi, elle est claire. Oui à l'acceptabilité sociale, oui, en fin de compte, il y a la notion environnementale, dans le respect du développement durable, et le volet économique. Cette triade-là est indissociable, et c'est ce qu'on fait avec la Grande Alliance de manière claire, Mme la Présidente.

Donc, ça fait quand même le tour des éléments, puis j'ai plein d'autres éléments qui sont très intéressants dans le budget, mais je pense que... Ces éléments-là, je voulais les souligner, Mme la Présidente, parce que, pour moi, ça montre la pleine cohérence de notre gouvernement dans le développement des ressources naturelles, qui ne se fait et qui ne peut pas se faire a contrario d'un partenariat avec les communautés. Donc, il faut que les régions, il faut que les communautés autochtones, il faut que les municipalités puissent bénéficier, bénéficier en termes socioéconomiques, de cette volonté de développement.

Ces quelques projets que j'ai énoncés, Mme la Présidente, démontrent clairement l'engagement de notre gouvernement pour atteindre, oui, des cibles audacieuses avec la transition énergétique, mais pour assurer au Québec un développement socioéconomique. Et le volet économique, pour moi, est primordial. L'exemple des minéraux critiques et stratégiques, c'est la voie de l'avenir. On doit se positionner pas pour exploiter des gisements au Québec uniquement, pour faire de la transformation à valeur ajoutée, pour faire du recyclage de ces métaux-là. La même chose pour le triphasé, on doit électrifier notre économie. La même chose pour des projets comme la Grande Alliance, en partenariat avec la nation crie, qui permet de faire du développement crédible avec les communautés, avec l'acceptabilité sociale.

Donc, je voulais, Mme la Présidente, aujourd'hui, mentionner ces principaux aspects là, qui sont en droite ligne avec notre volonté gouvernementale de faire plus, de faire mieux pour le Québec. Merci.
• (12 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. Et, pour la prochaine intervention, je cède la parole à Mme la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À regarder le budget, il est difficile de croire qu'on est dans une situation exceptionnelle, évidemment je parle de la pandémie, où toutes les sphères ont été chamboulées. On aurait pensé que le budget actuel du gouvernement du Québec en aurait tenu compte, on aurait pensé que la CAQ serait sortie de ses ornières conservatrices habituelles, et malheureusement ce n'est pas le cas.

La situation budgétaire du Québec est certainement difficile et a été ébranlée, 15 milliards de déficit, mais ce n'est pas la catastrophe. Nous avons, somme toute, une situation enviable, si on se compare, souvent le premier ministre aime se comparer, et on peut le dire. On aurait pu en profiter pour relever les défis auxquels on fait face — et là vous me voyez venir — la crise climatique.

Après la pandémie, malheureusement, je ne veux pas être trop décourageante, mais tout ne va pas revenir à la normale. En fait, on va encore être dans une situation anormale puisque des pandémies, il va en avoir d'autres, les scientifiques nous le disent, et les changements climatiques ne nous attendent pas. Nous sommes déjà dans une époque, une ère où on vit les conséquences des bouleversements climatiques.

Parlez-en aux gens des Îles-de-la-Madeleine, qui ont vu... de façon ahurissante, la glace ne s'est pas formée, cette année, comme les autres années, dans le golfe du Saint-Laurent, et c'est cette glace-là qui protège les Îles-de-la-Madeleine, qui perdent un petit bout année après année, c'est cette glace-là qui la protège contre les assauts de la mer. C'est un phénomène rare, mais qui est en train de devenir la norme. Donc, nous sommes déjà dans la crise.

Je veux faire un petit historique sur la CAQ et l'environnement. Lors de son discours, le premier ministre avait dit qu'il aurait de la difficulté à regarder ses deux... ses deux garçons, pas petits garçons, ils sont grands, maintenant, mais il aurait de la difficulté à les regarder s'il ne s'occupait pas d'environnement et de lutte aux changements climatiques. Il a dit ça après que beaucoup de gens, notamment des jeunes, lui ont rappelé qu'il y a eu un petit oubli, un tout petit oubli dans leur plateforme électorale, et évidemment je parle de l'environnement.

La CAQ, par la suite, s'est reprise et elle a organisé son fameux congrès sur le thème de l'environnement pour nous dire que cet oubli-là, ce malencontreux oubli allait être corrigé. Et le ministre de l'Environnement a marché dans les rues de Montréal en septembre 2019. Près de 500 000 personnes qui ont marché avec Greta Thunberg qui était là, c'est difficile à imaginer aujourd'hui, où on était dans les rues de Montréal mais aussi partout au Québec pour dire qu'il faut lutter contre la crise climatique et il faut faire des actions maintenant.

Par la suite, le ministre nous a fait attendre très, très, très longtemps — évidemment, la pandémie a retardé les choses, c'est compréhensible — son Plan pour une économie verte. Et l'automne dernier, donc, il l'a soumis, aux côtés du premier ministre, un plan qui ne permettra d'atteindre que 40 % des objectifs avec 6,7 milliards d'ici 10 ans, 41 % des objectifs que le gouvernement s'est lui-même fixés, et il nous dit que plus tard, d'ici cinq ans... en fait, pas sur 10 ans, c'était sur cinq ans. D'ici cinq ans, la technologie va avoir évolué et elle va nous sauver, nous permettre d'atteindre la différence d'ici 2030, le 37,5 % de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2030, qui est l'objectif auquel souscrit le gouvernement.

Le gouvernement a mis de côté des mesures dans son Plan pour une économie verte. J'en parle, même si on parle du budget, puisqu'il nous dit qu'il n'y a rien dans le budget en environnement parce qu'on a tout mis dans le Plan pour une économie verte. Mais, même le plan, il y a plein de mesures qui ont été mises de côté malgré le fait que la société civile, des compagnies, des banques, des chercheurs, des groupes écologistes, des syndicats, des gens du milieu des affaires, d'autres... le groupe G15+, où il y a des gens du patronat qui sont dedans, qui font des mesures au gouvernement pour dire : On ne peut pas juste avoir des mesures incitatives, il faut aussi des mesures contraignantes. Et il a rejeté du revers de la main des mesures comme celles de taxer, d'augmenter la taxe carbone, de taxer les véhicules à essence, les VUS, qui sont si populaires aujourd'hui, pour faire en sorte qu'il n'y ait plus d'incitatif ou moins d'incitatifs pour acheter ces voitures-là. Tout ce qu'il fait, il donne la carotte, comme on dit, c'est-à-dire qu'il donne des incitatifs pour acheter des voitures électriques en espérant qu'il y ait moins, après ça, de voitures à essence. Mais tout ça, c'est sûr que, si on est sérieux, ça ne peut pas arriver par magie. Il faut des mesures des deux côtés. Il faut utiliser une écofiscalité intelligente fine en la modulant selon la situation des gens, où est-ce qu'ils habitent. En région, ce n'est pas la même chose que dans un centre urbain où on a accès à du transport en commun. Situation économique, les revenus de ces personnes-là, on ne veut pas que les taxes et l'écofiscalité nuisent aux gens les plus vulnérables. Il y a moyen de faire ça. Ce n'est pas de taxer mur à mur comme aujourd'hui on donne une contribution, un incitatif pour acheter des voitures électriques, on donne mur à mur, qu'on habite à côté d'un métro comme moi ou qu'on soit dans une grande famille dans une région éloignée. Il faut aussi tenir compte de la situation familiale des gens.

Donc, tout ça a été mis de côté, et c'est vraiment dommage. Autre chose qui a été mise de côté... Parce que c'est de l'argent dont se prive le gouvernement pour pouvoir financer la transition. Peut-être qu'il n'agit pas tout de suite en se disant que ça va créer une pression encore plus grande sur notre budget, sur les finances publiques, mais il y a moyen d'aller chercher de l'argent, et il refuse d'aller le chercher pour que cette transition-là s'autofinance en partie.

Le secteur industriel a été oublié. De l'avis même du ministre de l'Environnement, il a dit qu'on ne va pouvoir voir des résultats dans le secteur industriel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qu'en 2024 seulement, et, après ça, il va rester six ans pour qu'ils puissent atteindre leur objectif. C'est impossible d'atteindre si on ne met pas plus de mesures plus draconiennes que ce que fait le gouvernement.

Québec solidaire, on a présenté plein de mesures. Je vais nommer la dernière parce que je ne veux pas prendre tout le temps pour nommer toutes les mesures qu'on donne au gouvernement. C'est celle, dans notre plan de relance, d'aller chercher, c'est-à-dire d'augmenter de 30 % le prix du carbone, et ça, c'est une augmentation de 6,91 \$ la tonne de GES en 2021, et de l'augmenter d'année en année. Sur cinq ans, on pourrait aller chercher 549 millions de dollars, et le gouvernement décide de s'en priver.

Et maintenant, après le Plan pour une économie verte, on a le budget, un budget qui aurait dû, donc, tenir compte de la crise, mais il ne le fait pas. Le petit ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, l'année passée, avait vu son budget augmenter de 30 %. Cette année, ce n'est même pas 15 %, et ce petit ministère, il compose 0,3 % du budget du gouvernement. Les investissements en transport en commun non plus ne sont pas là. On investit toujours deux fois plus d'argent dans les infrastructures routières plutôt que dans le transport en commun.

Donc, écoutez, je ne veux pas prendre plus de temps, j'ai peu de temps, mais je tiens quand même à dire que... ce que des économistes nous ont dit récemment, ils nous ont parlé de l'inaction climatique et ils ont dit, des économistes à travers le monde, pas des groupes écologistes, pas des gens granolas, comme pourraient dire certaines personnes, avec mépris, des gens qui tiennent compte et qui sont inquiets pour la prochaine crise qui nous attend puis qui n'aura pas de vaccin, celle-là, la crise climatique, ils nous disent : L'inaction climatique coûte plus cher que la prise de mesures fortes. Et on a juste à voir la pandémie. Si on n'avait pas... Si on avait investi l'argent suffisant dans nos services publics dans le passé, peut-être qu'aujourd'hui ça ne nous aurait pas coûté non seulement de l'argent, mais aussi des vies humaines. Et on ne serait pas... On va être contraints, maintenant, de respecter les bouleversements climatiques puisqu'on va vivre avec les conséquences. On devrait prendre des mesures maintenant, le plus tôt. Et j'en ai proposé plusieurs, mesures. Il y en a dans

tous les secteurs, dans tous les domaines. Je ne comprends pas l'inaction du gouvernement. Nous allons nous en mordre les doigts plus tard.

Motion formulant un grief

Donc, je voudrais déposer une motion de grief, Mme la Présidente :
«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2021-2022 qui ne se dote pas des ressources ni des moyens nécessaires pour répondre aux impératifs de la protection de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques.»
Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Mercier. Et je vous rappelle que votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, je suis prête à reconnaître la prochaine intervenante, qui sera Mme la ministre déléguée au Développement économique régional.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Je me réjouis des mesures économiques annoncées dans le budget déposé la semaine dernière par mon collègue le ministre des Finances.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire exceptionnelle qui a frappé de plein fouet le monde entier. Le Québec n'a pas été épargné, évidemment. Plusieurs secteurs d'activité ont été lourdement affectés, entraînant ainsi un ralentissement significatif de notre économie et un stress financier pour beaucoup d'entreprises québécoises.

• (12 h 20) •

Maintenant, le gouvernement est passé à l'action pour que nos entreprises se relèvent de la crise afin que l'économie reprenne rapidement le chemin de la croissance. Nous posons des gestes qui vont concrétiser la relance économique dans toutes les régions. C'est exactement en ce sens que va le plan budgétaire 2021-2022. Ce plan prévoit des initiatives totalisant 4 milliards de dollars d'ici 2026 pour améliorer la croissance économique et la productivité de toutes les régions. Avec ce budget, on réaffirme la volonté du gouvernement afin de combattre la pandémie, tout en relançant l'économie et en misant sur l'augmentation de la compétitivité de nos entreprises. On cible la création de richesse et des emplois payants pour augmenter la prospérité économique de tout le Québec. On mise sur nos forces et notre créativité pour accélérer la transition vers la nouvelle économie du Québec, plus innovante, plus verte et plus prospère.

Tout d'abord, M. le Président... Mme la Présidente, excusez-moi, le budget vise à améliorer la capacité des économies régionales à contribuer à la création de richesse. Mme la Présidente, c'est une enveloppe de 523 millions de dollars qui est ainsi consacrée au développement économique régional. De ce montant, 40 millions de dollars serviront à la mise en oeuvre de la stratégie de développement économique local et régional, qui est en cours d'élaboration. Cette stratégie me rend particulièrement fière puisque le Québec ne s'est pas doté de vision du développement des régions depuis plus de 20 ans.

Cette stratégie, j'en fais d'ailleurs l'une de mes grandes priorités. Elle permettra de répondre concrètement aux défis particuliers des entreprises et des intervenants en développement économique, tout en tenant compte des spécificités régionales. Agir en tenant compte des spécificités régionales, ça veut aussi dire tendre vers l'équité interrégionale pour mettre en valeur tout notre territoire. Avec cette stratégie, on pourra soutenir des projets économiques régionaux identifiés comme étant prioritaires dans le cadre de la relance, et faciliter l'accès au capital, et de l'accompagnement pour les entrepreneurs et les entreprises locales.

Les grands centres urbains ont eux aussi été frappés durement par la pandémie. Pour favoriser le retour des travailleurs dans certains centres-villes des différentes régions du Québec et pour soutenir davantage les entreprises, le budget prévoit un investissement de 25 millions de dollars cette année. Cette somme s'ajoute aux 50 millions de dollars déjà annoncés lors de la mise à jour économique à l'automne dernier.

Une aide fiscale de 753 millions de dollars permettra d'encourager les entreprises à adopter de nouvelles technologies pour accroître leur productivité et leur compétitivité. Pour ce faire, les taux de crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation seront doublés jusqu'au 31 décembre 2022. Ce n'est pas rien. Cette bonification temporaire d'un coût de près de 290 millions de dollars sur cinq ans permettra d'aider plus de 10 000 entreprises québécoises à accélérer la réalisation de projets et d'innovations.

Pour stimuler encore plus l'implantation de nouvelles technologies, on réduira aussi le taux d'imposition sur le revenu des PME afin qu'il soit au même niveau que celui de l'Ontario. Ce taux passera donc de 4 % à 3,2 % à compter d'aujourd'hui même, le 1er avril. D'après les estimations, plus de 70 000 PME devraient profiter de cette mesure. Le congé fiscal pour les grands projets d'investissement sera bonifié, notamment en rendant admissible tout projet de transformation numérique jusqu'au 31 décembre 2024. Disons-nous-le, la transformation numérique aidera clairement à répondre à la rareté de main-d'oeuvre de certains secteurs. Donc, on met des mesures en place pour atteindre cet objectif. Avec ces mesures également, la table est mise pour que les PME de partout au Québec et de tous les secteurs d'activité puissent participer pleinement à la nouvelle économie axée davantage sur le numérique.

La relance économique est aussi une occasion pour mieux positionner certains secteurs d'activité québécois où il y a des possibilités de développement à l'échelle planétaire. Je pense ici à la filière des batteries et aux secteurs de l'aérospatiale et de l'aluminium. Ce sont 167,4 millions de dollars sur cinq ans qui sont prévus afin de poursuivre les investissements dans ces secteurs clés de l'économie québécoise. De ce montant, 15 millions de dollars sont prévus pour

appuyer la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie présentée en novembre dernier par le ministre de l'Économie et de l'Innovation. Ajoutons à cela 95 millions de dollars pour soutenir la Stratégie québécoise de l'aérospatiale et finalement 35 millions de dollars pour la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, trois secteurs clés qui vont faire que notre économie va prendre son envol et va soutenir certaines régions du Québec.

Précisons que ces nouveaux crédits s'ajoutent aux 166 millions de dollars sur deux ans annoncés dans la mise à jour économique de novembre dernier. Bien entendu, on s'engage aussi à soutenir les secteurs comme les services d'hébergement et la restauration, dont la pleine reprise des activités est retardée en raison de la pandémie. Près de 193 millions de dollars additionnels sont prévus pour le soutien aux entreprises qui subissent des répercussions de la COVID-19. On parle ici de maintenir le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises, le PACTE, et le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, le PAUPME, avec leur volet aide aux entreprises en régions en alerte maximale.

Avec le maintien annoncé dans le budget, je suis fière de dire que l'aide demeure accessible aux entreprises et qu'on est à l'écoute de leurs besoins, et ces sommes répondront directement d'ailleurs aux réalités des entreprises affectées par la troisième vague qui s'amorce rapidement, malheureusement. Nous sommes de tout coeur avec l'ensemble des entreprises.

Parmi les PME qui font partie du tissu économique du Québec et qui participent activement à l'essor de l'agrotourisme et du récréotourisme en région, je tiens à souligner ici les producteurs d'alcools artisanaux. Pour favoriser la reprise de leurs activités et assurer leur essor, Québec prévoit 30 millions de dollars d'ici 2024 pour appuyer des initiatives de commercialisation et de production. Ce montant servira également à renouveler les sommes à la disposition du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois, un secteur actuellement très dynamique dans notre économie. Pour créer de la richesse partout au Québec, il faut également développer des projets dans toutes les régions et appuyer l'entrepreneuriat pour tout le territoire.

Si les défis au chapitre de l'entrepreneuriat sont importants, le soutien aux entrepreneurs ainsi qu'aux femmes entrepreneures l'est tout autant. Notre budget prévoit donc 23,4 millions de dollars cette année pour continuer d'appuyer Femmessor et étendre ses services à de nouvelles clientèles. À cela s'ajoute une enveloppe de financement pouvant atteindre 25 millions de dollars pour Femmessor, avec une contribution équivalente d'autres partenaires, afin de favoriser le développement de l'entrepreneuriat inclusif et diversifié dans toutes les régions. Considérant que le désir d'entreprendre est trois fois plus grand chez les femmes que les hommes, ces sommes arrivent à point nommé.

Au même titre que l'entrepreneuriat, l'innovation représente un important moteur de développement économique pour le Québec. Pour stimuler davantage l'innovation, notre budget propose une enveloppe de près de 218 millions de dollars. Plus précisément, 133,4 millions de dollars viseront à soutenir les infrastructures et les centres de recherche du Québec, et 29 millions de dollars sur deux ans permettront d'accélérer la croissance économique et d'améliorer la compétitivité des entreprises québécoises, entre autres grâce au déploiement des ondes d'innovation.

Enfin, parce que l'environnement va aussi nourrir l'économie du Québec, notre budget consacrera 6 millions de dollars pour soutenir des initiatives en économie circulaire partout au Québec. Cette aide appuiera des projets de symbiose industrielle, lesquels favoriseront la réutilisation optimale des ressources.

Comme vous pouvez le constater, Mme la Présidente, le budget du Québec met en place des moyens importants pour créer davantage de richesses dans toutes les régions et ainsi favoriser la relance économique au Québec. Nous avons véritablement à coeur de bâtir une nouvelle économie encore plus innovante, verte et prospère et d'améliorer, évidemment, la compétitivité et la productivité des entreprises québécoises. C'est le budget de la résilience et de la confiance en l'avenir du Québec. Nous veillerons donc à maintenir le cap vers nos objectifs pour assurer une relance rapide de l'économie dans toutes les régions et stimuler encore davantage l'innovation. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, je vais céder la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Je pourrais regarder l'ensemble des documents qui nous sont préparés par le ministère des Finances, je pourrais regarder mes notes, mais j'ai choisi de ne pas le faire, aujourd'hui, et de vous livrer de mémoire et par conviction mon analyse de ce budget.

D'abord, qu'est-ce qu'un budget, essentiellement? C'est les choix budgétaires que le gouvernement fait avec l'aide de l'argent durement gagné des Québécois, les Québécois qui se lèvent tôt, les Québécois qui se couchent tard, les Québécois qui ont plusieurs jobs, les Québécois qui sont à temps partiel, des gens qui envoient de l'impôt à Québec, paient des taxes et souhaitent que l'ensemble des membres de cette Assemblée nationale en font la meilleure gestion possible, d'abord pour le gouvernement qui décide de l'assignation et pour l'opposition pour poser les questions qui sont essentielles pour eux. Un budget, essentiellement, c'est une marque de confiance que les électeurs renvoient au gouvernement en disant : Gérez ça de la meilleure façon possible.

• (12 h 30) •

Ce qui est particulier, avec ce budget, c'est que c'est la première fois en trois exercices que le gouvernement doit commencer à dire non ou à repousser ses intentions à plus tard. Ce gouvernement a hérité de marges de manoeuvre considérables de la part du gouvernement précédent, ce qui lui a permis de financer à peu près toutes les initiatives qui lui étaient soumises. Il n'est pas arrivé avec l'attitude qu'il prétendait avoir, notamment en matière de saine gestion des fonds publics, de couper des fonctionnaires, de remettre au pas l'économie du Québec. Non. Ils ont financé énormément d'initiatives. C'est un gouvernement qui a été, somme toute, avec les attentes qu'avaient leurs électeurs, dépenser. On a même appris récemment qu'il y avait une augmentation du nombre de fonctionnaires. Donc, c'est comme ça que ça s'est passé.

Ce budget est un budget de choix. Un des premiers choix, c'est de reporter à plus tard les décisions difficiles. Quand? Après 2022, année électorale, après 2026, année électorale. Donc, les décisions difficiles, c'est pour plus tard. Et c'est à ce moment-là que les Québécois devront faire face à des choix douloureux. Alors, je qualifie ce budget de premier budget préélectoral. C'est clair, selon moi, la séquence est amorcée.

Le gouvernement a les yeux rivés sur trois données, sur les données de la pandémie, sur les données de l'économie et sur les sondages, qu'il commente chaque semaine et qui sont consultés à l'édifice Honoré-Mercier par le bureau du premier ministre. Ces trois données influencent la conduite des affaires de l'État, les discours du premier ministre et les orientations, plus spectaculaires les unes que les autres, parfois d'une telle spontanéité qu'elles nous étonnent. Mais on n'est pas à un étonnement près. Alors, un budget, c'est ça.

L'an dernier, lorsque le ministre des Finances a présenté le budget, c'était déjà commencé, les signes de la pandémie. On savait ce qui se passait en Chine. Ça commençait au Canada. Ça commençait au Québec. Le ministre aurait pu faire le choix d'attendre avant de déposer son budget. Non. Tous les invités étaient convoqués au salon rouge pour célébrer le nouveau régime politique. Nous, on n'est pas allés, on était préoccupés. Vous ne m'avez pas vu avec une coupe de vin dans les mains l'autre bord. J'étais dans mon bureau à regarder les chiffres puis, d'un autre oeil, à regarder les données de la pandémie qui s'en venait. Qu'est-ce que ça a donné? On a rajouté quelques lignes dans le budget 2020-2021 indiquant que peut-être qu'il allait y avoir quelque chose qui allait déstabiliser les finances publiques. Et c'était une pandémie. On y est toujours. Donc, ça, c'est l'an dernier.

Depuis ce temps-là, le gouvernement a engagé énormément de fonds, il a pris des décisions. Seul. Toujours lui qui prend les décisions, pas la Santé publique. Le gouvernement n'a pas renoncé à ses pouvoirs au bénéfice de la Santé publique, oh que non! Des fois, c'est pratique de le dire. Le gouvernement prend des décisions qui engagent notre santé, notre économie et notre liberté, prend ces décisions sur une base quotidienne, et il est normal que les parlementaires de cette Chambre posent des questions. D'abord, parce qu'on n'a pas accès aux données qui permettent au gouvernement de prendre position, les données, par exemple, de la firme McKinsey, 1,7 million sans appel d'offres pour guider les scénarios de confinement et de déconfinement. On n'a pas accès à ça. On n'a pas accès, également, à la stratégie d'une firme comme Cossette, qui obtient des sommes importantes pour faire la promotion des mesures éclairées qui ont été prises par le gouvernement du Québec. Vous savez, au début, on parlait d'un contrat de 45 millions de dollars sur trois ans. C'est beaucoup, ça allait même au-delà de l'élection. La dernière vérification qu'on a faite par la loi de l'accès à l'information nous démontre que c'est maintenant 15 millions de dollars, pas par année, par mois. C'est beaucoup d'argent pour faire la promotion des saines habitudes, des meilleures pratiques, et pour engager des personnalités pour faire des capsules. 15 millions par mois. Beaucoup d'argent.

Donc, le gouvernement a à faire des choix, et là on est en mesure, davantage qu'avec les deux autres budgets, de voir quels sont ces choix. D'abord, le gouvernement mise beaucoup sur l'asphalte. Ah! ça, c'est important. Il y a du béton pour l'asphalte puis il y a du béton pour les maisons des aînés. J'y reviendrai. L'asphalte, ils vont en rouler, c'est très important, puis le gouvernement s'en fait vraiment le champion, presque partout.

Moi, je suis d'une région qui s'appelle le Bas-Saint-Laurent, où le premier ministre est venu dire, à l'élection de 2018 : Le prolongement de l'autoroute 20, tenez bon, on s'en vient, ça va se faire. Budget de 2019 : absolument rien. Budget de 2020 : absolument rien. Budget de 2021 : absolument rien. Il en reste un. Les libéraux ont fait la même chose. Alors, je ne sais pas, là. Tu sais, des fois, il y a des surprises. On va attendre le prochain, puis, si ça ne marche pas, ça va devenir un engagement électoral. Ça, c'est un exemple.

Les maisons des aînés, les CHSLD de luxe, hein, les Résidences Soleil étatiques que le gouvernement du Québec nous vend, ça va coûter cher, hein? Pas mal plus qu'on pensait. Le retour... j'allais dire l'arrivée, pas pour mes collègues libéraux, mais le retour en politique de la députée de Prévost, ça a été négocié, ça a été négocié, puis ça coûte cher. Ça venait avec les maisons des aînés, ça venait avec toutes sortes de choses qui coûtent cher.

Ce qui va coûter cher également, c'est le fait d'apprendre qu'une ministre des Aînés n'était pas vraiment responsable du dossier des aînés. Ça, ça a été une de mes surprises cette année. Alors, ça va coûter cher. Des maisons des aînés, ça fait partie des annonces gouvernementales qui doivent être accélérées. Personne ne l'a demandé, mais c'est accéléré. Ça va coûter une fortune, des centaines de milliers de dollars par personne.

Moi, si j'avais à faire un choix sur les CHSLD, avec mon humble expérience d'un père qui a passé les trois dernières années de sa vie grabataire dans ces centres, je ferais une suggestion très simple, je vous l'envoie, si vous l'aimez vous la gardez, sinon vous me la renvoyez : du temps pour le personnel avec les personnes qui y habitent, du temps, des repas de qualité, une ventilation adéquate, une valorisation du personnel. Partons avec ça, là, pour les aînés d'aujourd'hui, au lieu d'espérer pour les aînés de trois, quatre ans, quand les bâtisses vont être faites. Les aînés d'aujourd'hui méritent à court terme qu'on améliore les conditions.

Un budget, c'est des chiffres. Une pandémie aussi, c'est des chiffres. Parfois, j'entends dire : Personne n'aurait fait mieux. Êtes-vous bien sûrs de ça? 23 % de la population canadienne, 50 % des décès. Tu sais, on se plaint souvent qu'à l'échelle canadienne on n'a pas notre juste part. Bien, dans la COVID, on l'a, amplement, on est les premiers. La moitié des morts, c'est énorme. On est dans les pires législations au monde. Puis là il y a des gens qui disent : Moi, je les trouve bons. Puis là tu leur montres les chiffres : Oui, mais c'est bon pareil; puis il y a les autres gouvernements. Non. La préparation, là ça ne relevait pas des gouvernements précédents. Le changement de zone chaude à zone froide, ce n'est pas les gouvernements précédents. Décider de porter le port du masque, là, ça s'est fait en juillet. Moi, je l'ai proposé au mois de mai ici. On riait de moi. Ce n'est pas les gouvernements précédents. L'aération, on en a appris une bonne ce matin, ce n'est pas les gouvernements précédents. Donc, responsabilité ministérielle, c'est la responsabilité du gouvernement. Le résultat, il est épouvantable, on est dans les pires.

Je vois parfois des tableaux qui sont relayés sur Twitter par des conseillers du premier ministre. J'ai fait le test hier. Il y en a un qui... il place différentes législations, là, un peu péle-mêle, là, on se demande où est le lien. Puis là je vais valider

avec le conseiller : Où c'est que je peux retrouver ça sur Internet? Nulle part. Bien, coudon, c'est-u une fabrication maison? On dirait. Il y a un terme anglais dont je ne connais pas l'équivalent, qui s'appelle du «cherry picking», on se compare avec qui ça avantage nos données. Ça n'a pas très bien été.

Alors, sur la base des choix, le gouvernement fait un choix, un premier choix, de retarder le retour à l'équilibre budgétaire jusqu'à sept ans. Quand le gouvernement de la CAQ dit... s'autoproclame parti de l'économie, s'autoproclame, tu sais... D'ailleurs, il s'autoproclame souvent, tu sais, à peu près toutes les annonces sont historiques : C'est historique, ce qu'on vient d'annoncer. Suggestion de quelqu'un qui a étudié en histoire : Attendez que quelqu'un d'indépendant, un tiers indépendant et crédible vous le dise, ça va être encore mieux. Lui, il va pouvoir juger que c'est... indépendant, vous n'avez pas besoin de le dire, que c'est historique. Bon. Alors, tout est historique, puis là la situation, puis nos investissements, puis tout ça.

Les choix que le gouvernement fait, bon, il y a les routes, il y a les maisons des aînés, il y a l'argent, 400 millions, je pense, pour la vaccination, ça, c'est correct, il y a tout ce qui est nécessaire pour passer à travers la pandémie et relancer l'économie. Ça, on va pouvoir le vérifier aussi.

• (12 h 40) •

Mais je reviens au fait que le gouvernement... En fait, il y a un truc. Ils ne se disent pas directement que c'est le parti de l'économie, ils disent : Les libéraux étaient autrefois le parti de l'économie — ce que je conteste, moi-même — indiquant que ce serait eux. Mais moi, je peux vous dire que le parti de l'équilibre budgétaire et de la saine gestion publique... Le premier ministre, qui a comme idole l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, il devrait savoir que c'est Lucien Bouchard. Lucien Bouchard, il n'est pas arrivé ici seul, là, il a fait ça comme premier ministre du Parti québécois.

Ce qui est d'ailleurs une autre tendance. Des fois, on s'approprie des personnalités historiques du Parti québécois, puis c'est comme s'ils étaient désincarnés du Parti québécois, tu sais, on les choisit à la carte, on aime Camille Laurin, on aime René Lévesque. Ils étaient tous au Parti québécois. Ce n'étaient pas des autonomistes, eux autres, c'étaient des indépendantistes. Il n'y avait pas un drapeau canadien dans leurs bureaux de comté, en arrière d'eux autres, là, comme plusieurs des députés de la CAQ. C'étaient des indépendantistes.

Alors, les caquistes peuvent bien prendre René Lévesque comme référence, qui est notre père fondateur. Je tiens à leur rappeler que nous, on ne le fera pas. Vous ne m'entendez jamais dire qu'un des pères fondateurs de la CAQ, qui est Charles Sirois, est une inspiration pour nous. Je leur laisse leurs personnalités historiques et je magnifie les miennes.

Les choix qui auraient pu être faits. Le communautaire. Ça, c'est très concret. Il y a des groupes dans toutes les circonscriptions du Québec. Les besoins sont identifiés. Et, le travail, on le connaît. En temps de pandémie, les groupes communautaires nous ont... ils ont d'abord aidé les populations et ils nous ont aidés également à voir là où il y avait des problèmes. On est capables d'y arriver. D'ailleurs, nous-mêmes, grâce à la ministre déléguée au Sport, on a augmenté le support à l'action bénévole de façon assez considérable en 2020-2021, puis on m'indique que ça va être la même chose en 2021-2022. Bon, ça, c'est une reconnaissance qu'à travers notre budget on peut supporter les initiatives de groupes qu'on connaît. On sait ce qu'ils sont capables de faire. Là, on aurait aimé une augmentation importante. Puis on sait que ça contribue à la fois au financement de la mission puis aussi à garder les meilleures personnes. Tu sais, le premier ministre dit ça, il dit : Il faut payer pour garder les meilleurs, tu sais, il a dit ça il n'y a pas longtemps, là, pour le patron d'Investissement Québec. Moi, je ferais ça aussi pour le communautaire. Ils sont pas mal bons, ça fait que je les paierais adéquatement. Donc, ça, ça n'a pas été fait. On a posé des questions là-dessus. Mon collègue Martin... Mon collègue de René-Lévesque a posé des questions là-dessus.

Soins à domicile. On a réalisé l'isolement des gens puis la nécessité d'avoir des personnes qui viennent, bien, les voir puis faire du ménage puis de la cuisine, puis c'est une présence. Ces personnes-là sont payées à des salaires de misère, de misère. Avec un crédit d'impôt qu'on aurait pu augmenter de 5 %, cette année, on envoie un bon signal. Ça va être fait, mais 1 % par année, égrainé. Je trouve que c'est une mauvaise décision, sincèrement.

Nationalisme économique. Écoutez, je regarde la façon que le gouvernement finance les groupes importants, les groupes économiques, c'est comme disait la chanson de Richard Cocciante et Fabienne Thibeault, je suis sûr que vous vous souvenez de ça, Mme la Présidente, on pourrait même la fredonner ensemble, c'est une *Question de feeling*, tu sais. C'est-u «winner» ou pas? Plus c'est gros, plus c'est impressionnant, plus on a l'oreille du ministre. Alors, je peux vous dire, là, que, si vous êtes, par exemple, dans l'hôtellerie, là, tu sais, puis vous êtes une personnalité, là, tu sais, enviable, qu'on voit, là, ça pèse plus fort qu'une PME en région. Je suis convaincu que mes députés ont des exemples comme ça... mes collègues députés ont des exemples comme ceux-là.

Les prêts pardonnables. C'est nouveau, ça, je n'avais jamais entendu ça avant, des prêts pardonnables. Le gouvernement nous dit : On ne peut pas perdre. C'est surtout les entreprises qui ne peuvent pas perdre. Dans bien des cas, ils n'ont même pas besoin de ce financement-là. Ça, c'est quelque chose qu'on va devoir surveiller, parce que, comme le premier ministre nous a dit qu'on devait beaucoup au ministre de l'Économie, il y a aussi des entreprises qui nous doivent beaucoup par l'argent qu'il leur a donné, ça va prendre un suivi serré.

Il y a des dossiers qui sont des incontournables. Quand il y a eu la loi n° 61, qui est devenue 66 — c'est bien, ça, hein? — si j'avais eu à choisir un enjeu prioritaire qui n'est pas un bâtiment, là, c'est d'identifier, par exemple, pour ma circonscription, tous les foyers qui n'ont pas accès à la téléphonie cellulaire et Internet haute vitesse, puis leur dire : Écoutez, vous le voulez à un coût qui est acceptable puis de bonne qualité, si vous voulez, il faut faire en sorte qu'on vous l'offre de façon convenable. Ça, pour moi, c'est la priorité, parce qu'on ouvre des possibles.

Dans une région comme la mienne, où on le vit avec le télétravail puis on le vit avec peut-être la volonté de décentraliser les fonctionnaires en région, c'est un engagement électoral que je suis de près, mais ça ne va pas très vite, là on ouvre plein de possibilités pour la ruralité. Les gens qui vont choisir de quitter la ville pour venir habiter chez nous parce qu'il y a de bons services de communication, il y a des services de garde en CPE, toujours la priorité des parents, et il

y a une qualité de vie, parce qu'on protège l'environnement puis on protège notre patrimoine, ça, c'est gagnant. Moi, en tout cas, j'écris là-dessus présentement, je trouve qu'il y a une opportunité, surtout avec les derniers chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, qui démontrent, évidemment, des baisses dans la ruralité, de faire avancer quelque chose de fondamental, repeupler nos régions.

Alors, le gouvernement n'a plus les marges de manoeuvre qu'il avait, héritées des libéraux. Il n'a plus l'argent également pour ses engagements électoraux : maternelles quatre ans, très chères, troisième lien, très cher. Alors, ça va être encore difficile la prochaine fois de faire des choix de cette nature-là.

Il aurait pu faire aussi des choix, tant qu'à avoir beaucoup de béton, de construire du logement social. Pas mal sûr qu'un ouvrier ou une ouvrière qui fait une route peut aussi faire un bâtiment pour accueillir des familles à coût modique. Ça aussi, c'est du béton. On va leur dire que c'est du béton pour être sûr qu'ils embarquent. Mais ça, c'est utile chez vous, à Gatineau, Mme la Présidente, un peu partout sur le territoire. Moi, je pense que c'est un chantier important.

Moi, j'ai régulièrement des cas de familles, beaucoup des familles monoparentales, avec la maman comme chef de famille, qui me disent : C'est quatre et demi qu'on cherche, voici jusqu'où on peut aller. On a des prestations fixes, des fois c'est l'aide sociale, des fois c'est l'assurance-emploi, des fois c'est le salaire minimum. Puis il y a des gens qui doivent aller dans les banques alimentaires. Moi, je sais pas mal, là... À Matane, par exemple, je peux vous identifier jusqu'à quel prix ils peuvent aller, quel type d'appartement, le nombre de pièces. Je peux l'imaginer. Ça, on n'a pas ça. Ce serait un fantastique chantier. C'est concret. C'est un toit sur la tête des gens puis c'est une question de dignité. Alors, moi, j'aurais applaudi si le gouvernement était allé dans ce sens-là.

Je souhaite que le gouvernement du Québec obtienne les sommes nécessaires pour les enjeux de la santé, il manque 6 milliards, à Ottawa. Parce que tantôt je vous ai dit qu'un budget, c'est l'argent qu'on envoie à Québec, taxes et impôts, mais ce n'est pas tout, on en envoie à Ottawa. Ça, c'est loin, ça, peut-être pas pour vous, mais c'est loin. Puis là il faut se battre pour la ravoir. C'est fatigant, ça. Moi, là, qui veux diminuer les intermédiaires puis favoriser l'efficacité de l'État, là, il me semble que j'enlèverais un palier de gouvernement, ce serait pas mal plus efficace.

Alors, on veut 6 milliards, puis là on n'est pas sûrs, il va-tu y avoir des normes nationales. Puis là le premier ministre, il dit : On va aller jusqu'au bout. O.K., mais au bout il y a quoi, s'ils vous disent non encore? Qu'est-ce qu'il reste? Quelle conclusion politique tirez-vous de ce bout-là? Je ne sais pas. Entre deux chaises. On est nationalistes, mais on préside le Conseil de la fédération canadienne, une instance créée par Jean Charest. Donc, c'est un choix qu'ils font. Le gouvernement de la CAQ est fédéraliste. Tu ne peux pas ne pas te dire fédéraliste si tu présides le Conseil de la fédération canadienne. D'ailleurs, je les mets au défi, le premier ministre surtout et ses ministres, la prochaine fois qu'ils arrivent au Conseil de la fédération canadienne, de dire : Aïe! on n'est pas des fédéralistes, nous autres. Mais qu'est-ce que tu fais ici? C'est le Conseil de la fédération canadienne.

Bon, conclusion, on vient de me faire signe derrière le trône. Finalement, je n'ai pas eu besoin de mes notes. Mais un budget, c'est l'occasion de valider des choix avec des ressources qui sont limitées. Il y a un premier exercice qu'on a fait, des grandes mesures, mais, à force de fouiller dans les livres, on va trouver des indications intéressantes pour nos comtés aussi. Puis moi, quand il y en a, je les mets en valeur, je salue, il y a des bonnes idées. Donc, on va continuer de faire ce travail-là.

Mais, évidemment, on aurait fait des choix différents. Et l'avantage, en terminant, Mme la Présidente, c'est que je pense que, dans les trois partis d'opposition, nous sommes le seul qui a fait un document très complet, connu d'avance, chiffré, n'indiquant pas des dizaines de recommandations, trois principales, très portées chez les gens. Les gens savent où on loge. Et ce que j'aime du Parti québécois, cette grande formation politique, c'est que vous avez l'heure juste. On veut s'occuper de notre monde. Et j'ai l'impression, présentement, que, s'il y a une clientèle, une tranche d'âge qui n'est pas touchée, c'est la classe moyenne. Le gouvernement en a beaucoup pour les ploutocrates, beaucoup pour les riches. Puis d'ailleurs on met beaucoup... on valorise beaucoup le fait de devenir indépendant, millionnaire pas avant 45, avant 40. Je suis sûr que ça a un succès boeuf auprès de vos entrepreneurs dans vos comtés, chers collègues caquistes. En tout cas, moi, j'en entends parler chez nous.

Tôt ou tard, ce gouvernement devra faire des choix difficiles et réaliser que, quand on gère une province, bien, il faut penser comme des provinciaux. Puis, quand on a de l'ambition, bien, on pense que nous, on est capables, parce qu'on est un grand peuple, de gérer l'ensemble de nos taxes et nos impôts, la signature de l'ensemble de nos traités internationaux et de signer toutes nos lois. Et ça, bien, c'est de la maturité, pour une nation, et c'est l'indépendance du Québec. Merci, Mme la Présidente.

• (12 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Et maintenant je vais céder la parole à M. le député de Saint-Jérôme.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Alors, c'est toujours intéressant d'entendre le chef de la deuxième opposition parler de thèmes, et toujours avec beaucoup d'éloquence, notamment en disant que le gouvernement doit faire des choix. Et, pour moi, Mme la Présidente, c'est justement le portrait que ce budget apporte.

Evidemment, vous connaissez certainement l'expression : Les gens heureux n'ont pas d'histoire, Mme la Présidente. On peut débattre de cette expression. Je ne suis pas certain d'y adhérer, mais néanmoins c'est un peu ce à quoi m'a fait penser ce budget. Parce que j'aimerais nous ramener à l'avant-budget, avant que ce document ait été déposé, exactement il y a une semaine. Dans le débat public, il y avait des voix qui se faisaient entendre, mais alors à tout crin, pour parler de la difficulté que ce budget représentait pour le gouvernement de la Coalition avenir Québec. On s'en rappelle, il y avait des

discussions sur le retour à l'équilibre budgétaire, comment ça allait se passer, est-ce qu'on allait retomber dans l'austérité. Ce n'était pas simple. Il y avait vraiment des enjeux. Puis en même temps, bien, évidemment, il ne faut pas freiner la croissance économique, qu'on n'a toujours pas retrouvée. Alors, il y a un autre enjeu, il y a la pandémie, évidemment, Mme la Présidente, on n'en est toujours pas sortis. Les enjeux s'accumulaient, les avis divergeaient. Finalement, on s'obstinait ferme sur la place publique à savoir : Mais comment pouvoir réconcilier tous ces objectifs aussi divergents? Et je pense, Mme la Présidente, sans me tromper, être très objectif quand je dis que, depuis jeudi dernier, tout à coup, il n'y a plus d'histoire. Tout à coup, les chicanes de clocher de bien des partis, au moins, concordent sur un constat, une évidence : le chemin pour revenir à l'équilibre budgétaire, tout en remplissant les différents objectifs que le budget devait remplir, a été trouvé.

Mme la Présidente, quand on voit tout à coup que tout le monde concorde dans ce type d'idée là, je pense que l'exercice qu'a mené le ministre des Finances a répondu aux questions soulevées de manière pertinente, de manière logique, de manière séquencée. Et je m'explique. En collant à notre situation, le ministre des Finances nous a expliqué qu'il y avait quatre étapes à franchir. La première, elle va de soi, c'est de sortir de la crise sanitaire dans laquelle on est. La pandémie continue, on doit en sortir, c'est l'objectif de l'année en cours, 2021. La vaccination va bon train. Évidemment, il y a encore des incertitudes, on en convient, mais on pense pouvoir, en 2021, sortir de la situation qu'on vit depuis maintenant plus d'un an, il faut le rappeler.

Maintenant, on a connu, avec les mesures qui ont dû être imposées en temps de pandémie, un recul de notre économie. Ça fait très mal, Mme la Présidente, il y a des gens qui en ont souffert, il y a des gens qui ont perdu leurs emplois, notamment. Heureusement, on a vu un rebond, mais, pour retrouver un niveau d'emploi similaire à ce qui existait avant la pandémie, eh bien, il faudra être un peu plus patient, c'est l'objectif de l'année 2022.

Évidemment, l'emploi, c'est le cœur de l'activité économique. C'est ce qui permet aux familles québécoises d'avoir de l'argent, de gagner leur vie, de pouvoir, évidemment, poursuivre leurs rêves. Alors, à partir de 2022, c'est l'objectif, on retrouve un niveau d'emploi. Mais, évidemment, l'économie, c'est plus large que seulement le niveau d'emploi, et donc il faut assez rapidement... et je pense que c'est possible, c'est ce que le ministre des Finances vise comme troisième objectif, comme troisième étape, de retrouver une activité économique au potentiel de ce que le Québec est capable de faire.

Évidemment, revenir à l'équilibre budgétaire de façon précipitée, avant d'avoir franchi ces trois étapes, ça met en péril, finalement, l'activité économique. Ça met en péril aussi la capacité, pour bien des Québécois et des Québécoises, d'avoir un emploi, un emploi payant, un emploi dynamique, un emploi qui leur permet d'atteindre leurs propres objectifs. Et donc, dans la séquence, on laisse le temps à l'économie de respirer, de reprendre son souffle pour que chacun puisse atteindre ses objectifs et qu'ensuite... et c'est la quatrième et dernière étape dans la séquence que nous a présentée le ministre des Finances, pouvoir revenir à l'équilibre budgétaire, un équilibre budgétaire qu'il prévoit pour 2027-2028.

Évidemment, Mme la Présidente, cette situation d'équilibre budgétaire en 2027-2028, elle n'est peut-être pas complètement prévue encore. On n'a pas toutes les réponses, il reste ce qu'on appelle des écarts à résorber, des écarts à résorber d'environ 1,3 milliard de dollars par année sur cinq ans, à partir de 2023-2024. Notons quand même que 1,3 milliard de dollars par année, ça représente somme toute moins de 1 % des revenus ou des dépenses. C'est raisonnable, c'est atteignable.

Mais pourquoi on n'a pas toutes les réponses? Mais parce que... Oui, il y a des bonnes nouvelles, mais il y a aussi encore des incertitudes qui planent sur l'horizon, Mme la Présidente, et là-dessus je veux m'y attarder un peu. Évidemment, avec mon chapeau d'économiste, ce sont des sujets qui viennent me toucher. Mais je pense que c'est important de bien comprendre parce que c'est ce qui donne le contexte des prochaines années et donc la vision d'avenir qui est présentée dans le budget pour *Un Québec résilient et confiant*. Il faut bien comprendre l'état des lieux, Mme la Présidente.

Alors, évidemment, on commence, dans les bonnes nouvelles, par remarquer qu'il y a quand même une certaine récupération du marché du travail qui est déjà amorcée. Par rapport à d'autres, on s'en tire mieux. On n'a pas nécessairement retrouvé dans toutes les régions et dans tous les secteurs le niveau d'emploi précédent, Mme la Présidente. Il faut en convenir, il est trop tôt, on est encore en pandémie, c'est bien naturel. Par contre, il existe un certain nombre de secteurs qui vont très bien, pensons spontanément au marché immobilier qui étonne par sa vigueur, Mme la Présidente. On a vraiment, dans le marché immobilier, beaucoup de projets, beaucoup de développements. Moi qui suis député de Saint-Jérôme, Mme la Présidente, je peux vous l'affirmer, il y a même un bouillonnement en termes de marché d'achat et de vente de maison. C'est quelque chose d'assez particulier à avoir, c'est quelque chose qui, oui, donne une certaine perspective optimiste à l'avenir, que ce soit pour les propriétaires de maison qui voient évidemment la valeur de leurs propriétés prendre de l'essor, mais aussi pour une ville qui voit son dynamisme s'accroître, des gens qui veulent venir s'y installer et des projets immobiliers, effectivement, qui vont éventuellement rapporter aussi des revenus à la municipalité.

Alors, dans une perspective plus concentrée sur les familles, on a observé un taux d'épargne des ménages qui s'est très bien comporté, même étonnement bien comporté durant la crise. Évidemment, on se retrouve dans des situations où nos activités sociales sont limitées, où on a des circonstances, là, très, très particulières qui produisent un changement soudain des comportements. Et, pour un économiste, de voir le taux d'épargne des ménages passer de 5,3 % à 20 %, Mme la Présidente, donc être multiplié par quatre, c'est quelque chose de surprenant. Mais c'est quelque chose qui, encore là, à mon avis, peut alimenter un certain optimisme, parce qu'on a entendu avant la crise des inquiétudes sur le niveau d'endettement des ménages. Alors, évidemment, il faut bien comprendre que certains ménages ont souffert, et on ne peut pas minimiser le fait que, quand on perd son emploi, par exemple, ce n'est pas toujours évident, mais, pour certains, quand le taux d'épargne a augmenté de façon aussi impressionnante en moyenne, c'est que, pour certains, la situation pouvait donc s'améliorer. Et ça, c'est un facteur positif que je classe dans les bonnes nouvelles, Mme la Présidente.

Et une dernière bonne nouvelle que je souhaite souligner, c'est... Et là, évidemment, dans le budget qui compte des centaines de pages, c'est toujours intéressant de creuser un peu, de trouver certains éléments. Et donc, à la page G.25 du budget, on voit une situation très particulière. Alors, Mme la Présidente, pardonnez l'utilisation d'un acronyme, mais on parle des IPNR.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le député de Saint-Jérôme, à ce point-ci, je me dois de vous demander si vous avez terminé votre intervention.

M. Chassin : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, très bien, alors, on va attendre cette conclusion avec beaucoup d'intérêt.

Et, compte tenu de l'heure, nous allons suspendre nos travaux jusqu'à 14 heures, mais il y a les débats de fin de séance qui vont avoir lieu dans quelques minutes, une fois que la désinfection aura été terminée.

Alors, les travaux sont suspendus.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 13 h 5)

Débats de fin de séance

Le Vice-Président (M. Picard) : Conformément à l'ordre spécial, nous allons maintenant procéder aux deux débats de fin de séance.

Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Maurice-Richard à la ministre du Tourisme, en remplacement du ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la gestion de la troisième vague de la pandémie de la COVID-19. Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes.

Mme la députée de Maurice-Richard, je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

Gestion de la pandémie du coronavirus

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci beaucoup, M. le Président. Oui, je voulais profiter de cet échange pour revenir sur ma question... bien, je veux dire, ma question de ce matin mais celle de mardi aussi. Puis je vais refaire un peu la chronologie, parce que mardi j'ai posé une question quand même assez claire au ministre de la Santé sur la situation par rapport à la troisième vague, sur la situation par rapport à la propagation des variants et sur l'incohérence et l'inconstance des messages qui sont faits par le gouvernement depuis, bien, le début de la pandémie, mais là on va se concentrer sur les dernières semaines. Et il était choqué que je lui aie parlé de l'inconstance des messages du gouvernement, puis ça, c'est mardi, et moins de 24 heures plus tard on se retrouve dans une situation où le gouvernement a fait volte-face. Donc, je me dis, c'était quand même assez à propos comme intervention.

Moi, je veux revenir sur le fait que... On peut comprendre que la première vague, là, c'est arrivé du jour au lendemain, là. Je pense que personne n'avait peut-être pris la pleine mesure de ce que ça allait entraîner. On a entendu souvent le gouvernement dire : On n'a pas de manuel, on construit l'avion en volant. O.K. C'est une chose. Parfait. Je pense qu'il y a des choses qui auraient certainement pu être prévues, là, ce n'est pas le sujet de notre échange, là, mais, par exemple, l'achat d'équipement, de matériel de protection. Encore aujourd'hui, le premier ministre continue de dire qu'il n'y a pas eu de pénurie, alors qu'il y a déjà deux rapports qui ont démontré qu'il avait manqué de matériel. Mais il n'y avait pas... il y a des choses qui sont compréhensibles, qui sont excusables, sur les résultats, je veux dire, de la première vague, mais, la deuxième vague, on s'est retrouvés dans une situation — puis, rappelez-vous, on était ici, en cette Chambre — où le premier ministre nous accusait de parler d'une deuxième vague alors qu'on n'était pas dans une deuxième vague. Ça a été confirmé dans les heures qui ont suivi. Je me souviens, même, l'équipe du premier ministre faisait des vidéos pour dire qu'on errait en parlant de deuxième vague, puis qu'on était catastrophistes, puis qu'on était alarmistes. Là, on se retrouve dans une troisième vague, où on est encore un peu dans le même scénario, où on se fait dire, depuis le mois de février : Vous inquiétez la population, alors que mondialement on voit bien ce qui se passe. Les variants, ils sont arrivés en Grande-Bretagne depuis le mois d'octobre, novembre. On ne vit pas sur une île, là. Donc, je trouve ça quand même curieux, d'avoir nié pendant aussi longtemps l'arrivée de variants au Québec, finalement qu'ils soient arrivés, puis là, encore la semaine dernière, le premier ministre disait... c'est mardi dernier, si je ne me trompe pas, lors de son point de presse, qu'il disait : Non, non, le Québec résiste aux variants, le Québec résiste à la troisième vague, alors que ça fait déjà deux semaines que son propre institut de santé publique a sorti des modèles de projection, que Santé Canada a sorti des modèles de projection qui sont limpides, qui sont clairs et qui disaient déjà à l'époque si... Avec les mesures qui étaient en place, donc avant les derniers assouplissements, on voyait que dès avril il y avait une montée assez fulgurante des cas de variants. C'est exactement ce qui est en train de se passer, là. Vous avez vu, aujourd'hui, 1 271 cas. On peut s'attendre à ce que, dans les prochains jours, prochaines semaines, on passe à 1 500, 2 000 cas par jour. C'est ce qui est prévu.

(13 h 10)

Donc, j'ai un peu de difficultés à m'expliquer comment on peut avoir un premier ministre qui est passé d'un discours de, il y a une semaine, on résiste à la troisième vague... Mais je pense qu'il ne voulait pas voir ce qui s'en venait ou il ne voulait pas admettre ce qui s'en venait.

Vendredi dernier encore, il disait que tout était sous contrôle. Hier matin encore, on lisait une entrevue du directeur national de santé publique, qui était limpide aussi et très, très affirmé sur le fait qu'il ne changeait pas de stratégie, qu'on allait continuer dans la même direction. Et boum! Volte-face. 24 heures plus tard, le gouvernement appuie sur le bouton panique, puis c'est comme : Ah mon Dieu! il y a des variants, puis là ça augmente de façon exponentielle. Évidemment que ça augmente de façon exponentielle. Les variants, ça fait des semaines qu'on sait qu'ils se multiplient 50 % à 70 % plus rapidement. Puis c'est ce à quoi les experts disaient : Faites attention, il va y avoir une montée fulgurante dès le mois d'avril, mai, un peu une situation comme l'année dernière.

Donc, je m'explique mal ces incohérences de message, ces volte-face dans les messages. Puis je pense que ça a des conséquences importantes sur l'adhésion de la population, qui dit : On n'arrive plus à suivre. Ça a été souligné par un collègue ce matin, ça crée un faux sentiment de sécurité, de dire : Tout va bien, tout va bien, tout va bien. Donc, j'aimerais bien entendre la députée, la ministre là-dessus et aussi sur les recommandations qui ont été faites par la Santé publique au cours des...

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée de Maurice-Richard. Mme la ministre du Tourisme, vous disposez d'un temps de parole de cinq minutes.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le Président. Au salon bleu, aujourd'hui, donc, à la demande de l'opposition, questionné ce matin sur... mon collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux. Quelques points importants à rappeler à la collègue de l'opposition officielle, la députée de Maurice-Richard.

Premièrement, on souligne que la troisième vague frappe littéralement partout, M. le Président. Particulièrement avec la présence de ces variants-là, cette troisième vague là devient imprévisible, et on voit partout dans le monde le nombre de variants de virus ne connaissent littéralement pas de frontière. Donc, comme toutes les autres juridictions, on doit s'adapter rapidement et de changer nos mesures sanitaires lorsqu'on doit le faire, lorsque c'est jugé nécessaire.

En Ontario, il y a deux fois plus de cas quotidiens qu'au Québec. Et on regardait, hier, les hospitalisations actives du côté de l'Ontario. Alors, dans une demi-heure ou à peu près, le gouvernement ontarien va annoncer une mise sur pause pour quatre semaines, alors qu'on le voit sur ce tableau-ci, les hospitalisations actives, au Québec, étaient à 485, on parle de 1 111 pour l'Ontario. Et le gouvernement du Québec a pris les bonnes décisions hier au sujet des régions. On a décidé d'ajouter des mesures supplémentaires. La France vient d'annoncer, d'ailleurs, un reconfinement, également, majeur, de son côté. On dit toujours que le mieux, c'est l'ennemi du bien, et d'autant plus en temps de pandémie.

Moi, j'aimerais revenir sur les déclarations de la députée de Maurice-Richard, M. le Président, qui dit... parlant de chronologie, parlant d'incohérence, parlant d'inconsistance dans les messages et parlant de volte-face. Bien, M. le Président, je pense que c'est important de rétablir les faits sur les déclarations de l'opposition officielle et des oppositions officielles depuis le début de la crise sanitaire.

Le 18 mars dernier, le Parti québécois demandait de faire passer le Bas-Saint-Laurent en zone jaune. Le 12 mars, le Parti libéral du Québec qualifiait de pas grand-chose, la reprise des activités de sport et nous demandait, nous, au gouvernement, d'aller beaucoup plus loin. Le 8 mars, le Parti libéral, encore une fois, nous demandait le retour à temps plein dans les écoles. Le 4 mars, toujours le Parti libéral nous demande de justifier pourquoi les spas n'étaient pas encore ouverts. On en a rajouté en février avec le Parti libéral, le député de Marquette qui nous demandait de planifier une vaste réouverture de toutes les activités sportives. En février, le Parti libéral nous demandait un plan pour rouvrir les salles de spectacle. Bref, lorsqu'on parle d'incohérence, de chronologie, d'inconsistance et de volte-face dans les messages, sincèrement, M. le Président, le Parti libéral du Québec n'a pas de leçons à donner à notre gouvernement.

Maintenant, la réalité qu'on observe aujourd'hui, et c'est ce qui se passe ailleurs, c'est que le Québec a décidé d'agir extrêmement rapidement, à la racine, à la base de cette troisième vague là pour l'endiguer en ciblant des endroits qui sont particulièrement touchés, M. le Président.

L'alarme a sonné. On ne doit faire aucune, aucune exception dans les prochains jours. On doit absolument continuer d'écouter les experts qui font des recommandations au gouvernement du Québec. Et puis le premier ministre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre délégué également aux Services sociaux nous invitent tous, les Québécois, alors qu'on va, pour certains, tomber dans une pause de congé pascal de quelques jours de vacances, de ne pas baisser la garde, qu'on doit être extrêmement prudents. Même si on ne peut pas faire d'excès de prudence, je demanderais aux Québécois d'être excessivement prudents au cours des prochains jours et des prochaines semaines. On va continuer, évidemment, à suivre la situation d'heure en heure, comme l'a mentionné le ministre de la Santé et des Services sociaux. Et, ces développements-là, M. le Président, nous les communiquerons, évidemment, en temps réel avec la population québécoise.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Maurice-Richard, je vous cède la parole pour votre droit de réplique de deux minutes.

Mme Marie Montpetit (réplique)

Mme Montpetit : Bon, bien, écoutez, la ministre ne se sera pas déplacée pour rien, elle va me donner une belle clip que je vais pouvoir réutiliser. Il faut écouter les experts qui font des recommandations. Je vais me faire un plaisir de faire rouler en boucle cette clip qu'elle vient d'affirmer, parce que l'enjeu, il est justement là.

Si je prends juste dans les dernières semaines, depuis les assouplissements du gouvernement, le 8 mars, tous les experts de la santé publique, intensivistes, urgentologues... je pense que tous les soirs on voyait des docteurs, Cécile Tremblay,

Dr Nguyen, des Dr Marquis, des Dr Champagne qui sont venus aux nouvelles en disant : Le gouvernement va trop vite. Oui, il faut donner de l'oxygène, mais il faut le faire de façon structurée. Il faut prendre la mesure des assouplissements qui se font. Il faut prendre la mesure des variants parce qu'il y a encore des choses qu'on ne sait pas nécessairement sur leur rythme d'évolution. Et ces experts-là, ils n'ont pas été écoutés, pas plus que le Collège des médecins qui a fait des interventions. Collège des médecins, moi, j'ai quand même travaillé 15 ans dans le réseau de la santé, je ne les ai pas vus souvent tweeter. Je ne les ai pas vus souvent interpeler un gouvernement de cette façon-là. Il fallait que l'heure soit vraiment grave. Quand j'ai entendu le premier ministre, hier, grosso modo les réduire à des gérants d'estrade, je trouve ça très gênant. Puis je n'ai pas l'impression que c'est une posture où on écoute les recommandations des experts comme il vient d'être mentionné.

Je vais juste ajouter, peut-être, encore là, pour la gouverne, parce que j'ai l'impression que c'est des exemples que le gouvernement va nous ressortir souvent, les différents exemples qui ont été donnés. Je pense qu'il ne faut pas confondre des questionnements qui ont été faits par des collègues, à savoir qu'est-ce qui est prévu. On l'a dit je ne sais plus combien de fois, qu'on voulait voir, justement, les avis, les recommandations de la Santé publique. Et, quand on soulève des questions, justement, pour savoir est-ce que le milieu culturel va pouvoir ouvrir, dans quelles conditions, est-ce qu'il y a un plan, bien, je pense que c'est très légitime de faire ces demandes-là. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée de Maurice-Richard.

Nous allons maintenant procéder au deuxième débat, qui portera sur une question adressée par M. le député de La Pinière à la ministre déléguée au Développement économique régional, en remplacement du leader du gouvernement, concernant la situation éthique du ministre de l'Économie et de l'Innovation. M. le député de La Pinière, je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

Respect du code d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Merci, M. le Président. Alors, vous me voyez heureux et surpris de constater que la ministre déléguée à l'Économie va être présente pour me répondre à ce débat de fin de séance, heureux parce que j'ai la ministre déléguée de l'Économie, mais surpris parce que ce matin, quand j'ai posé la question que j'ai posée, qui nous amène ici, c'est le ministre de la Justice qui s'est levé pour me répondre. Je comprends qu'il est leader, mais c'est le ministre de la Justice. Il y a un symbole là, M. le Président, qui est très fort. Ici, on est dans un enjeu d'apparence de conflit d'intérêts ou encore même de conflit d'intérêts réel. C'est un enjeu d'intégrité. Et à chaque fois que ce n'est pas le ministre qui répond ou quelqu'un de son équipe, bien, en quelque part, il y a un mauvais message qui est envoyé à la population. Puis je pense que de plus en plus la population comprend qu'il y a un problème dans ce gouvernement, un problème d'éthique et un problème, puis je vais le nommer tel quel, là, je ne pense pas que ce soit au lexique, de «boys' club».

M. le Président, là, on va mettre les choses en perspective, O.K.? Il est clair qu'en venant en politique le ministre de l'Économie devait se départir de ses intérêts dans certaines compagnies parce qu'il y avait un potentiel conflit d'intérêts. Nous sommes tous informés de cette situation-là en venant en politique.

Le ministre de l'Économie, ce qu'il nous dit, essentiellement, c'est que moi, le ministre de l'Économie, j'ai investi dans un fonds de capital de risque et je suis à distance de ça, il n'y a pas de problème. Bien non, il y a un problème. Pourquoi? Qu'est-ce que ça fait, un fonds de capital de risque? Ce n'est pas comme un fonds mutuel. Un fonds de capital de risque, ça vit son cycle de vie. Lisez la littérature économique, c'est écrit comme ça. Le cycle de vie d'un fonds de capital de risque est limité dans le temps. À un moment donné, des fonds sont rassemblés, de différents investisseurs, comme le ministre avant qu'il aille en politique, et ce fonds-là, lui, est utilisé pour investir dans un nombre limité de compagnies pour partir ces compagnies-là prometteuses de zéro, de start-up, à rentables, autonomes, viables, qui ont des revenus. Le capital de risque, le risque, il vient du fait qu'on part de zéro, ça peut foirer. Si ça ne foire pas, la compagnie est rentable, mais on ne fait pas nécessairement de grands profits. Par contre, le potentiel devient substantiel. Il est là, plus grand que dans un fonds mutuel ordinaire.

• (13 h 20) •

Alors, le cycle de vie d'un fonds, si on part de... on rassemble des fonds, on part de zéro, et, quand le fonds est à maturité, c'est-à-dire quand toutes les compagnies dans lesquelles le fonds a investi est rendu viable, rentable, et ainsi de suite, là, on va au marché, et là il faut liquider. Liquider, ça veut dire qu'il faut aller prendre notre profit, s'il est potentiellement là, et ce potentiel est... dans l'usage des fonds de capitaux de risque, c'est... soit la compagnie, rendue viable, va à la bourse, et là c'est une offre d'achat publique, en général on passe à la caisse, ou bien la compagnie est rachetée par une plus grosse, qui va la faire acheter par une autre, et ainsi de suite. C'est le cycle d'acquisition-fusion.

Alors, il est là, le conflit, M. le Président. Pourquoi? Parce que, quand bien même le ministre dit qu'il ne gère pas encore, ce n'est pas ça, l'idée. L'idée, c'est qu'à un moment donné le ministre a le pouvoir, par ses influences, son réseautage, ses connexions, de créer des circonstances qui vont faire en sorte qu'une des compagnies soit attirante et qu'il passe, à la fin, à la caisse. Alors, quand on voit la fameuse photo où on a les investisseurs, M. Martineau, je crois, M. Fitzgibbon, le premier ministre, Mme Barbizet et son mari, qui sont des grands investisseurs, bien, c'est ça, créer des circonstances de réseautage qui peuvent amener à un potentiel gain substantiel.

C'est comme ça que ça marche, ce monde-là, M. le Président. C'est un monde de coulisses puis c'est correct, c'est comme ça. Mais le problème, c'est que la coulisse n'est pas soluble dans le code d'éthique de l'Assemblée nationale. Ça se passe dans les soupers, ça se passe dans ces rencontres. J'ai été là-dedans moi-même, M. le Président, je sais exactement

comment ça marche. Sachant comment ça marche, comme bien des gens, il est évident que le ministre de l'Économie est potentiellement dans une situation d'apparence de conflit d'intérêts.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de La Pinière. En vous rappelant qu'on appelle le ministre par son nom... par son titre. Tantôt, vous l'avez nommé par son nom de famille.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : C'est parfait. Mme la ministre déléguée, pour les cinq prochaines minutes.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui. Merci, M. le Président, de clarifier que c'est ministre déléguée au Développement économique régional. Merci.

Le député de La Pinière recycle une vieille nouvelle, là. Les questions qui sont associées à cette nouvelle sont répétitives. Cette semaine, on n'a appris rien de nouveau, là. C'était une nouvelle qui était déjà sortie. On savait que le ministre avait déjà investi dans ce fonds, ça date de 2014. D'ailleurs, le député de Terrebonne détient ces fonds depuis 2014, puis ça date d'avant son entrée en politique. Il a fait ces investissements à titre personnel.

Le fonds dans lequel le ministre a investi est fermé pour les investisseurs et sera totalement racheté, là, dans les prochaines années. Donc, tout a été fait avant, c'est fermé, il ne peut plus y avoir de transaction entre quiconque et ce fameux fonds. Il faut donc dire qu'il n'y a pas de possibilité qu'il y ait de transaction entre un ministère ici, au gouvernement du Québec, et ce fonds White Star.

Le député de Terrebonne et ministre de l'Économie assure aussi avoir déclaré, là, tous ses investissements et payé la part d'impôts qui y sont associés ici, au Québec. Il a été transparent, il a été ouvert. Il a fait la démonstration, là, qu'il a des investissements.

Avant de rentrer en politique, M. le Président, on a une vie. Comment le ministre de l'Économie pouvait deviner qu'en 2018 il allait se présenter en politique? On était en 2014 quand il a investi. Donc, il suit le chemin des investissements, ça se fait, puis c'est comme ça maintenant. Il a fait ses déclarations comme chaque député doit le faire.

Dans ma jeune carrière politique, j'ai beaucoup d'exemples qui me viennent en tête puis ça commence en 2003, d'un certain gouvernement libéral qui était tout récemment nommé au pouvoir. Puis j'ai en tête, là, le nom de David Whissell, que j'ai rencontré et que j'ai connu moi-même à ce moment-là, où lui-même contractait, son entreprise familiale contractait des contrats direct avec le gouvernement, de gré à gré, pour faire de l'asphalte dans les Laurentides. Eh bien! Puis ça, c'était correct, au vu et au su de tout le monde, c'était correct. Là, on parle de mon collègue ministre de l'Économie qui a fait des investissements puis qu'on essaie de mettre et d'amener... de questionner son éthique. J'ai un malaise.

Autre exemple qui me marque puis qui explique peut-être aujourd'hui des enjeux importants, M. le Président, qu'on a avec les CPE puis les places en garderie, je pense ici à Tony Tomassi qui, contre une contribution à la caisse électorale du Parti libéral, on donnait des places en garderie. On vendait des permis de garderie contre une contribution électorale. Et aujourd'hui, on se retrouve... On essaie d'accuser mon collègue ministre de la Famille de ne pas être en mesure de répondre aux besoins des parents, mais dans ce temps-là, il y avait un problème parce qu'on demandait une contribution à la caisse électorale contre des places.

Pour moi, ça, ce n'est pas comparable avec ce qu'a vécu et ce que vit le ministre de l'Économie. Ça, pour moi, c'est un problème majeur d'éthique. Ce qu'a fait l'ancien gouvernement avec ces collègues-là qu'il y avait à ce moment-là, c'est inacceptable de faire ce genre de contrat là et d'utiliser des contributions aux caisses électorales pour avoir des places en garderie. C'est les enfants qui étaient, à ce moment-là, mis à prix. Aujourd'hui, on le voit, là, les places en garderie manquent parce qu'il y a eu aussi un délai, puis, je pense, ça a été occasionné par tout ce problème-là.

Ceci étant, je vais revenir sur le dossier dont il est question aujourd'hui, les problématiques d'éthique de mon collègue, supposément. Moi, je considère et je suis convaincue qu'il n'y a aucun problème d'éthique dans ce dossier-là. Mon collègue a été transparent, ouvert, il a... C'est une vieille histoire que le député de La Pinière rapporte sur la table. Puis c'est quelqu'un qui travaille très fort, le ministre de l'Économie, pour augmenter la prospérité économique du Québec. Ça, ça n'a pas de prix. Pour tous les Québécois, les retombées sont là, les résultats sont là. Il travaille très fort, avec passion, puis son expérience qui précède son arrivée en politique aide aujourd'hui à améliorer l'économie du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de La Pinière, votre droit de réplique pour les deux prochaines minutes.

M. Gaétan Barrette (réplique)

M. Barrette : M. le Président, à la CAQ, tous les verbes se conjuguent au passé, jamais au présent, évidemment, parce que c'est trop difficile, le présent. C'est vrai que la langue française, c'est complexe. Alors, c'est ce que vient de faire la ministre déléguée, elle nous a parlé du passé.

M. le Président, là, à un moment donné ça devient ridicule. C'est ridicule, M. le Président. Ce dont je parle, c'est d'un sujet d'actualité, parce qu'il est contemporain. Ce n'est pas il y a 10 ans, il y a cinq ans que le ministre a été blâmé, c'est maintenant.

La ministre déléguée, là, qui vient de me répondre, là, elle vient de me dire essentiellement que la Commissaire à l'éthique, lorsqu'elle blâme le ministre, a tort. À quoi ça sert de ramener constamment les exemples du passé? C'est comme de dire, et je l'ai dit, là, précédemment, c'est comme de dire : Je connais quelqu'un dans votre famille qui a volé, donc, dans la mienne, on a le droit de voler. Je connais quelqu'un dans votre famille qui ne respecte jamais les limites de vitesse dans les zones scolaires; eh bien, moi, j'ai le droit de me promener dans une zone scolaire à 120 kilomètres-heure. C'est aussi ridicule que ça, M. le Président.

Au moment où on se parle, il y a un enjeu éthique sur lequel la Commissaire à l'éthique a statué, c'est un enjeu contemporain, à propos du code d'éthique en vigueur, et à répétition on sort des situations, histoires qui le mettent en cause problématiquement. C'est ça qu'on fait. Et aujourd'hui qu'est-ce que le gouvernement fait? Rien. Le premier ministre actuel le voit, le sait et passe l'éponge. Ça, M. le Président, c'est un vrai problème d'éthique de ce gouvernement, qui doit être réglé pour le bénéfice de l'intégrité de l'institution.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de La Pinière.
Je suspends donc les travaux jusqu'à 14 h 30.

(Suspension de la séance à 13 h 30)

(Reprise à 14 h 30)

Le Vice-Président (M. Picard) : Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Affaires prioritaires

Poursuite du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que les motions formulant un grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, M. le député de Jonquière, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Gaspé, Mme la députée de Fabre et Mme la députée de Mercier.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 7 h 56 min 3 s d'écoulées à la première étape du débat. Il reste donc un total de 7 h 3 min 57 s, réparties comme suit : 2 h 44 min 26 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 55 min 2 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 31 min 58 s au deuxième groupe d'opposition et 22 min 31 s au troisième groupe d'opposition.

Je suis prêt à céder la parole à M. le député de Saint-Jérôme, qui poursuit son allocution. Allez-y, M. le député.

M. Yuri Chassin (suite)

M. Chassin : Merci, M. le Président. Alors, évidemment, il ne serait pas parlementaire d'attribuer à la présidence des intentions, néanmoins je suspecte que ce n'est pas seulement en raison de l'heure qu'on m'a interrompu mais parce qu'en tant qu'économiste j'ai prononcé le mot «IPNR», juste avant la pause, M. le Président. Ça peut sembler aride. Pourtant, c'est un acronyme intéressant. Alors, évidemment, je reprends un peu là où j'en étais.

Par rapport à l'économie, M. le Président, on a des bonnes nouvelles, même si on a un certain nombre d'inquiétudes et d'incertitudes. Et, parmi les bonnes nouvelles, je voulais souligner, M. le Président, les IPNR, donc les investissements privés non résidentiels. Et je me charge en quelques minutes, M. le Président, de vous dire à quel point ce n'est pas si aride et, au contraire, c'est important pour le Québec.

Alors, à la page G.25 du budget, puisque, quand on creuse un peu, on trouve toutes sortes de trésors, on voit que les différentes composantes de l'investissement non résidentiel des entreprises au Québec se répartiraient donc, dans les projections du ministère des Finances en 2021, comme suit : une croissance de 5 % des constructions non résidentielles, alors on pense, par exemple, à l'édification d'usines ou d'entrepôts; une croissance de 6,6 % en machines et matériel, ce qui, évidemment, influence sur la productivité, M. le Président, donc en travaillant le même nombre d'heures chaque employé réussit à produire davantage de valeur; et enfin une croissance de 8 % des produits de la propriété intellectuelle, et, vous en conviendrez, M. le Président, c'est directement lié avec l'innovation, qui est une clé du succès économique à long terme.

Alors, évidemment, après avoir fait un peu le tour des aspects peut-être plus positifs, qui peuvent nous rendre davantage optimistes, M. le Président, dans ce budget, je veux quand même qu'il demeure à l'horizon un certain nombre d'incertitudes avec lesquelles le budget compose. On le prend en compte, évidemment. Alors, il y a la pandémie, mais il y en a d'autres, que ce soit le vieillissement de la population, que ce soient les risques climatiques, que ce soient les aléas économiques ou encore la volonté du gouvernement fédéral de payer une juste part en termes de financement des soins de santé.

Et, par rapport à cela, évidemment vous le savez, M. le Président, le ministre des Finances a proposé une analyse pour un financement fédéral accru en santé, notamment sur la base d'une étude du Conference Board du Canada qui montre bien que, dans les politiques actuelles, si on projette dans l'avenir le solde budgétaire du gouvernement fédéral et des provinces,

on se retrouverait avec un solde budgétaire positif du gouvernement fédéral de 16 milliards de dollars en 2035-2036. Mais, pour ce qui est des provinces par contre, collectivement, évidemment, elles se retrouveraient avec un déficit de 155 milliards de dollars, ce qui n'est pas peu dire, M. le Président.

Je pense donc que cette invitation lancée au gouvernement fédéral est importante. Ça demeure une incertitude, parce que le gouvernement fédéral n'a pas encore accepté, mais je pense qu'elle est juste, d'autant plus, M. le Président, puis le premier ministre l'a déjà mentionné, qu'on a ici, au Québec, des chantiers importants sur lesquels travailler. En fait, sur lesquels on déjà commencé à travailler, sur lesquels on a engagé des sommes, que ce soit, par exemple, pour bonifier les soins à domicile, c'est le cas dans ce budget, que ce soit pour l'accès aux services en santé mentale, c'est aussi le cas dans ce budget, un 288 millions très intéressant, des milieux de vie mieux adaptés à la réalité des personnes âgées, on parle des maisons des aînés, d'accroître le nombre d'interventions pour réduire les délais d'attente et rattraper le retard occasionné par les délestages, c'est drôlement important pour notre population, M. le Président, et enfin pour rendre le système de santé plus performant, notamment avec l'adoption et l'utilisation de technologies de pointe, ce que notre population mérite, Mme la Présidente. Alors, évidemment, on souhaite que le gouvernement fédéral réponde positivement à cette invitation.

Malgré les bonnes nouvelles, il demeure des incertitudes, ce qui peut expliquer, évidemment, que, dans notre séquence de quatre étapes dont le ministre des Finances a fait état, donc, traverser la pandémie en 2021, revenir à un niveau d'emploi qui soit, dans le fond, équivalent au niveau précédant la pandémie en 2022, d'avoir une activité économique à son plein potentiel par la suite et, enfin, d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2027-2028, dans cette séquence de quatre étapes, M. le Président, je n'ai pas fait mention de sujets pourtant essentiels. Je commence à penser comme ça spontanément à l'éducation ou encore à la santé, évidemment.

Et, là-dessus, j'ai une certaine fierté. J'ai une certaine fierté parce que, dans le discours sur le budget à un moment de crise sanitaire, M. le Président, on se retrouve avec à peu près autant de mots sur l'éducation que sur la santé. Ce n'est pas peu dire et, à mon avis, ça montre le poids important que le gouvernement accorde à l'éducation, y compris dans un exercice budgétaire. Et, quand on pense à la persévérance et à la diplomation des étudiants, quand on pense aussi à la formation professionnelle pour, en fait, simplifier l'insertion professionnelle, il faut penser à nos carrefours jeunesse-emploi, par exemple, qui sont soutenus de façon appréciable dans ce budget avec un financement stable et flexible. Ce sont de très bonnes nouvelles en termes d'éducation, en termes de jeunesse.

Pour ce qui est des personnes âgées, il y a aussi des améliorations notoires, M. le Président, et qui donnent un côté très humain à ce budget. Au-delà d'un exercice purement économique ou comptable, il y a des éléments qui, à mon avis, montrent à quel point le ministre des Finances et ce gouvernement se préoccupent, par exemple, d'améliorer concrètement les services et les soins aux aînés.

Alors, on parle effectivement de maintien à domicile, ce qui est un souhait de nombreux de nos concitoyens plus âgés, des heures additionnelles de soins et de services à domicile, la bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile et les services aussi dans les résidences privées pour aînés. Ce sont des sommes importantes qui montrent, en fait, là, qu'on a une pensée spécifique pour améliorer leurs conditions de vie.

Évidemment, en pleine pandémie, il faut aussi penser à l'après. Et je pense que ça fait partie de la vision. On parlait de cette étape de revenir à un niveau d'emploi similaire à celui qui précédait la pandémie. On parlait aussi d'avoir une activité économique qui revienne à son plein potentiel. Et, en matière d'économie, et d'autres intervenants que moi, M. le Président, feront aussi des points importants sur les mesures économiques que ce budget contient, mais, personnellement, je tiens quand même à en mentionner rapidement trois qui, à mon avis, méritent une attention particulière.

• (14 h 40) •

Alors, évidemment, je trouve particulièrement intéressant ce qu'on retrouve à la page D.22, M. le Président, soit la poursuite du développement de la filière batterie. On avait le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, avant la pause du lunch, qui nous expliquait que nous avons des capacités, au Québec, très particulières, avec des minéraux stratégiques comme le nickel, le cobalt puis le lithium, qui sont incontournables. Et ces minéraux-là, non seulement on les a ici, non seulement on peut les exploiter, mais on peut aussi les transformer, on peut aussi les utiliser dans une filière qui mènera même jusqu'à la production de véhicules commerciaux électriques. Et, à Saint-Jérôme, je ne peux m'empêcher de le souligner, nous avons un champion en la matière avec La Compagnie électrique Lion qui produit donc des autobus et des camions totalement électriques, ce qui permet d'électrifier nos transports et de le faire avec une énergie électrique propre, M. le Président. C'est un des éléments économiques qui m'apparaît important.

Un autre qui touche peut-être davantage les contribuables au sens large, c'est que, dans ce budget, le ministre des Finances a pris la peine d'avoir une page très spécifique, la page E.5, M. le Président, pour rappeler à quel point ce gouvernement a retourné des sommes aux Québécois en diminuant la pression fiscale. Et on a donc un tableau d'un ensemble de mesures, M. le Président, pour rappeler à quel point les contribuables se retrouvent dans une situation plus enviable qu'avant l'arrivée en poste de ce gouvernement, ce qui m'apparaît très louable, parce qu'évidemment, dans une crise économique comme celle qu'on vit, il y a effectivement des gens qui trouvent particulièrement difficile, que ce soit par une perte d'emploi, que ce soit par des pertes d'heures, toutes sortes de circonstances... trouvent particulièrement difficile de passer au travers, mais, parce qu'on leur a laissé un peu d'argent dans leurs poches, parce qu'on va continuer de le faire, M. le Président, on vient alléger ce fardeau.

Et enfin, parce que, personnellement, je suis entiché d'allègements réglementaires pour les entreprises, en étant l'adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation sur ce point, je ne peux passer sous silence, et la ministre responsable du Développement économique régional l'a d'ailleurs mentionné tout à l'heure, je ne peux passer sous silence que le budget contient des mesures pour appuyer les producteurs de boissons alcooliques artisanales. Et c'est clé, M. le Président. Et je veux insister là-dessus, parce qu'évidemment on a des sommes ici, alors, dans un budget, on parle de l'aspect financier des choses, mais on a aussi des embûches et des obstacles que l'on doit lever. Et là-dessus, personnellement,

je continuerai à travailler avec force et vigueur pour m'assurer de leur prospérité. Et pourquoi? Parce qu'il y a 25 ans je pense, M. le Président, que ni vous, ni moi, ni personne n'imaginions à quel point le milieu des microbrasseries allait exploser, allait célébrer notre terroir, allait, dans toutes les régions du Québec, montrer le savoir-faire de nos artisans. Et aujourd'hui on est devant une possibilité similaire par rapport à nos microdistilleries. Il y a donc des possibilités de les soutenir et d'améliorer leur sort au plus grand bénéfice des régions, du tourisme et des entreprises québécoises.

Et, si je parle d'économie, M. le Président, évidemment, c'est important pour moi. Évidemment, on a un budget qui doit cibler, là, un retour à une économie, une activité économique pleine et entière. C'est important, parce que ça représente la prospérité non seulement des finances publiques, mais de tout le Québec, de toutes les initiatives privées, individuelles importantes des gens qui cherchent à améliorer leur sort. Cette prospérité, elle est très importante, mais elle se combine très bien, M. le Président, avec un autre facteur. Et peut-être que cela vous étonnera de voir un économiste comme moi parler de culture. Puis pourtant, sans voler aucun punch au député de Saint-Jean, qui en parlera certainement de façon plus éloquente que moi, je trouve qu'en culture ce budget fait de grands pas. Et on se retrouve, en fait, en matière de culture, à avoir les bonnes priorités. En fait, on a, en culture, une somme de 392 millions de dollars, et cette somme se répartit en trois axes. Donc, d'abord, d'aider la culture à sortir de la crise sanitaire, évidemment, c'est la priorité, évidemment, c'est l'urgence devant laquelle on est. Mais il s'agit aussi de consolider notre patrimoine culturel, notre mémoire bâtie, M. le Président, ce qui nous rappelle nos racines. Ce qui nous donne, en fait, dans notre paysage urbain, notre fierté, ce sont des images que l'on garde, et qui nous accompagnent, et desquelles l'éducation peut s'inspirer dans tous les coins du Québec.

Et enfin, et c'est certainement la dernière mais non la moindre des priorités, protéger la langue française, M. le Président. Alors, voici un patrimoine qui n'est peut-être pas bâti, qui est peut-être immatériel, mais un patrimoine culturel à préserver. Et si, dans cette enceinte, M. le Président, aujourd'hui, nous parlons français, c'est parce que tant de nos prédécesseurs se sont battus, l'ont maintenu en vie, l'ont fait rayonner. Et c'est encore une fois, à mon avis, un signe de vision, dans ce budget, que l'on consacre près de 400 millions de dollars à la culture, y compris à la protection de la langue française.

Alors, évidemment, on se retrouve devant un budget qui ratisse large parce que les défis sont nombreux, qui est bien séquencé, qui fait des choix et qui, comme je le disais en introduction, répond à des questions qui étaient posées avant le budget, qui n'étaient pas simples. Comment revenir à l'équilibre budgétaire? Comment éviter le piège de retomber dans une austerité? Comment redonner du souffle et de la vigueur à l'économie québécoise? Comment s'intéresser au sort des gens qui ont effectivement, pendant la crise sanitaire, perdu leur emploi, perdu des revenus, trouvé une situation plus difficile?

Alors, on se retrouve effectivement à avoir, là, une charge impressionnante de défis à relever. Et puis, depuis une semaine, je crois constater, M. le Président, que tous ces débats passionnés dans la sphère publique se retrouvent à finalement être pas mal taris, probablement parce que le ministre des Finances, et c'est le cas, à mon avis, a trouvé la voie juste, a trouvé le sentier qui permet de respecter chacun des objectifs, en ordre, de façon lucide, de façon appropriée, pour revenir effectivement, à la fin, à l'équilibre budgétaire, tout en n'oubliant aucun secteur de la société, tout en n'oubliant certainement pas l'éducation, sans oublier non plus nos aînés, et en alliant de façon magistrale, à mon avis, l'économie et la culture.

Et il y a un homme politique, M. le Président, qui a trouvé une formule qui, pour moi, résume parfaitement le sentiment de pouvoir combiner à la fois l'économie, la prospérité et la culture, c'est-à-dire la fierté d'un peuple, et c'est le premier ministre qui a trouvé cette formule qui, à mon avis, incarne parfaitement ce que je crois, et que je vous soumetts en conclusion de mon intervention, M. le Président. Le premier ministre expliquait que, sans prospérité, la fierté manquerait de moyens, mais, sans fierté, la prospérité manquerait de sens. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Saint-Jérôme. Merci. Je reconnais maintenant Mme la députée de Verdun.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci. Merci beaucoup, M. le Président, heureuse de vous retrouver pour faire la réplique à ce budget qui a été déposé la semaine dernière. On a entendu plusieurs choses, bien entendu, du côté de la banquette... Je salue les collègues, le collègue de Saint-Jérôme, qui... C'est ça aussi, la joute politique, hein? Eux vont sortir les points positifs. Nous, on va aller chercher les points qui, à notre avis, sont moins positifs.

On a connu une difficile année. On va se le dire, là, je pense qu'on se côtoie à l'extérieur, dans les corridors, puis tout le monde se dit : Ça a été une dure année avec la pandémie. Mais malheureusement ce budget-là, pour moi, ne vient pas me donner l'espoir dont j'avais besoin. On l'a dit de notre côté, selon nous, c'est un budget sans vision, sur lequel on peut dire qu'il y a des bases très conservatrices et très loin de la modernité. Et, quand on parle de la modernité, on s'aperçoit que les Québécois puis les Québécoises veulent... après cette pandémie-là, là, tout le monde a pris un pas de recul puis tout le monde s'est dit : On a un nouveau rapport avec le temps, je vais le dire comme ça, mais aussi avec la planète. Et c'est important qu'on se le dise, hein, les gens sont allés marcher dans les parcs, ont profité des espaces verts, et l'espace... le temps a pris une autre dimension dans cette pandémie.

• (14 h 50) •

Et le budget de la CAQ, en environnement, malheureusement... Parce que, pendant qu'il y avait une pandémie, bien, la crise climatique, elle, n'a pas pris de vacances, ça a continué. On est encore en crise climatique, puis on en a moins parlé parce que nos yeux étaient rivés sur la pandémie. Bien, dans ce budget-là, on a été chercher 136 millions de dollars sur cinq ans seulement pour assurer la transition de notre économie, 136 millions sur cinq ans, c'est ce qu'il y a là-dedans pour l'environnement. Il n'y a pas un sou pour les changements climatiques.

Je vous dirais que c'est une déception pour plusieurs, et, bien sûr, j'entends les collègues en face dire : Oui, mais on avait annoncé un plan, là, en 2020. Vous vous appelez sans doute le plan vert très pâle, M. le Président, qu'ils nous ont présenté

en 2020 et dans lequel il faut juste se rappeler que c'est une manoeuvre comptable, parce que c'est le plan... le Fonds vert, finalement... C'est les sommes du Fonds vert qui ont été ramenées dans le plan qu'ils ont annoncé l'année passée.

Je veux juste vous rappeler aussi que, dans ce budget-là, c'est 2,6 milliards de dollars dans le PQI qui est prévu pour les routes au Québec puis c'est à peine 1,5 milliard pour le transport collectif. Surprenant. Mais ça, c'est les choix conservateurs qui ont été faits du côté du gouvernement.

Vous savez que je suis aussi porte-parole en matière de tourisme. Et, s'il y en a qui ont connu une année difficile, c'est bien sûr les entreprises en tourisme. Dans chacune de nos régions, on a des entreprises en tourisme. Ça a été très, très, très difficile, bien entendu. Après une année qu'on a passé à tergiverser, à tergiverser parce qu'au départ en juin on a prétendu annoncer beaucoup, beaucoup d'argent, puis finalement, quand on grattait, bien, on s'apercevait que ce qu'on proposait à nos hôteliers, à nos entreprises, c'étaient des prêts. Ça fait qu'on leur disait : Ça ne va pas bien, bien, endettez-vous. C'est ce qu'on a proposé du côté du gouvernement de la CAQ, M. le Président.

Il n'y a pas si longtemps, à la relâche scolaire, les gens des hôtels ont aussi connu des moments difficiles. Il y a eu le «poolgate», vous savez, l'histoire avec les piscines, un décret que le gouvernement a passé en pleine nuit puis qu'il fallait que les hôteliers, là, qui étaient prêts à recevoir toutes les petites familles de partout au Québec... il fallait qu'ils leur disent : Bien, nos piscines sont fermées. Puis on a voulu interroger la ministre puis on avait perdu la ministre.

Ils ont connu Noël où, là aussi, il y a eu tergiversation. Rappelez-vous, M. le Président, à Noël on pensait célébrer tout le monde ensemble autour d'une dinde. C'est ce qu'on nous avait annoncé, c'est ce que le premier ministre du Québec nous avait annoncé, puis on a dû faire marche arrière. Bien sûr, on est dans une pandémie, là, mais on a créé des attentes, puis, à ces attentes-là, bien là les gens ne pouvaient plus célébrer, donc là ça a été de la perte en argent comptant pour nos hôteliers, nos hôtelières. Ça n'a pas été une bonne année.

Puis là, bien, tout ce monde-là est arrêté de travailler. Il y a plein de gens qui ont décidé de changer de secteur parce qu'ils se sont dit : Hé! ça va être long, là, en tourisme. Mais, dans ce budget-là, là, il n'y a rien pour la main-d'oeuvre. Ils vont faire comment, les gens qui sont en tourisme, pour essayer de rattraper la balle? Je ne sais pas, eux autres non plus ne le savent pas, ils sont bien déçus de ça. Il faut sortir de la pandémie puis, pour sortir de la pandémie, il faut donner à nos entreprises en tourisme justement des occasions de retrouver des travailleurs puis de faire la formation. Bref, pénurie de main-d'oeuvre qui va être exacerbée, bien sûr, par la pandémie, mais auquel le gouvernement ne répond pas avec ce budget-ci.

Je vous le disais tout à l'heure, M. le Président, donc, dans le budget 2021-2022 de la CAQ, il n'y a pas un mot sur la troisième vague, pas un mot. On nous disait, jusqu'à il y a quelques jours, je dirais presque quelques heures : Aïe! il y a de la panique, là, bien non, il n'y en a pas, de troisième vague. Puis, à un moment donné, woups! le ministre de la Santé l'a échappé : Oui, oui, on est en troisième vague. Puis, vous le savez, vous avez vu comme moi l'annonce du premier ministre, hier, où on est devenu reconfiné en Outaouais, dans la Capitale-Nationale, du côté de Lévis. Mais, juste hier, M. le Président, là, juste hier, deux heures après l'annonce du premier ministre, c'est 95 % des réservations qui ont été annulées, 95 % annulées. Ça fait qu'après Noël puis après le «poolgate», bien là il y a Pâques. Savez-vous quoi? Il n'y a rien là-dedans pour venir soutenir ces gens-là parce qu'on n'en a pas parlé de la troisième vague.

Puis ce qui est surprenant, M. le Président, c'est qu'on n'apprend pas de nos erreurs. L'année passée, le 10 mars 2020, bien, on a décidé de présenter un budget, et notre collègue de Robert-Baldwin avait dit : Vous devriez reporter ça. Le budget devrait être reporté, là, on ne s'en va pas dans la bonne direction. Le gouvernement a refusé. Qu'est-ce que ça a donné? Un budget qui, jour même de sa sortie, pouvait être mis dans le recyclage. Il y a quelques années, on aurait dit dans les poubelles, maintenant c'est dans le recyclage, hein? Il n'était plus bon. Bien, savez-vous? Ce budget-là, avec la troisième vague qui sévit, honnêtement, je ne sais pas combien de temps il va être bon. Chose est sûre, là, ça fait une semaine qu'il survit. Il va survivre combien de temps comme ça? Je ne le sais pas, mais moi, je pense aux hôteliers, aux hôtelières. Je pense à ceux, là, qui se battent pour garder leurs entreprises actuellement. Puis je le sais, que vous êtes déçus, puis on l'est tout autant. Mais ça a été une très dure journée hier. Les frigos sont pleins actuellement dans les hôtels, là. Eux autres, ils s'attendaient à avoir une grosse fin de semaine, puis à chaque fois, là, c'est à minuit moins une. On coupe ça. La relâche, ça commence le vendredi, dans la nuit de jeudi à vendredi, on ferme les piscines. Demain, c'est Vendredi saint. Ça a été annoncé, hein, même pas 48 heures avant. Zéro prévisibilité puis pas d'aide.

Je ne sais pas comment ces gens-là vont s'en sortir. Ils ont vraiment du courage, je suis très admirative, mais ce que je peux vous dire, c'est... pour le «poolgate» là, avant la relâche, c'est 3,7 millions en nuitées seulement qui ont été perdus dans la région de Québec seulement. Pendant le temps des fêtes, c'est 20 millions de dollars en ventes d'hébergement; perdus. Puis, juste hier, c'était 1,7 million de dollars. Région de Québec seulement.

Vous voyez, hein? C'est lourd de sens pour l'économie. Puis, quand c'est lourd de sens pour l'économie, bien, honnêtement, je comprends, là, qu'on veuille tous être positifs puis de se dire que ça va être fini. On le souhaite tous. D'ailleurs, le ministre des Finances, clairement, il le souhaitait fort, parce qu'on nous annonçait qu'on n'aurait plus besoin de masques à l'intérieur du budget à l'intérieur du 31 août prochain. Ça veut dire qu'il n'y a plus de pandémie à partir du 31 août prochain. Je suis une optimiste, une éternelle optimiste, mais de là à dire qu'on n'aura plus besoin de masques puis que c'est ce qui est écrit dans le budget du gouvernement du Québec, je pense qu'on va être surpris. Ça, c'est comme l'histoire des masques, là. C'était bon, non, ce n'était pas bon, on a tergiversé. À partir du mois d'août, je ne sais pas ce qu'on va faire, là. En tout cas, il n'y a plus rien de budgété dans le budget annoncé la semaine passée, à la veille de la troisième vague.

• (15 heures) •

Je vous dirais aussi, M. le Président, que je suis porte-parole en matière de condition féminine, et je voyais le ministre... c'est une vieille tradition, hein, c'est les chaussures, la journée du budget... la veille du budget, en fait, et là, bien, on a vu que le ministre n'avait pas les bonnes chaussures. Il pensait que, s'il avait des chaussures pour aller hors des sentiers... mais ce n'était pas tout à fait ça. Mais non seulement il n'avait pas les bonnes chaussures pour la surface, mais ce qu'il aurait dû avoir, c'est des chaussures de femme dans les pieds, c'est ce qu'il aurait dû mettre. Puis là je ne parle pas de souliers escarpins, là, un bon soulier de marche de femme, là, parce que, hein, il y a un vieil adage... puis là je vois le ministre qui

sourit, mais je pense très sérieusement qu'avec le vieil adage qui dit : Il faut avoir fait un mile dans les chaussures de quelqu'un pour connaître ce qu'il vit, bien, ça aurait été bon, ça aurait été bien que le ministre puisse bien comprendre, mieux comprendre, du moins, ce que vivent les femmes, actuellement, au Québec. D'autant plus qu'il y a un article dans le journal *Le Monde* qui est sorti il y a quelques heures à peine et qui parle de la pandémie qui retarde les progrès vers l'égalité hommes-femmes d'une génération. C'est un pas de recul, c'est un pas de recul qui est grave, puis ça va être long, tu sais, reprendre ce que la pandémie nous a laissé, ça va être difficile.

Bien, ce budget-là du gouvernement caquiste, le budget 2021-2022, bien, il réserve la part du lion au monde de la construction, au monde des TI et aux infrastructures. Je ne sais pas si vous savez, M. le Président, le pourcentage de femmes qu'il y a dans le monde de la construction, je ne sais pas si vous savez, M. le Président, le pourcentage de femmes qui travaillent en TI, mais vous serez d'accord avec moi pour dire que c'est des milieux à très large majorité masculine, c'est des mondes de gars. On a décidé, au gouvernement de la CAQ, de dire : Un Québec résilient et confiant, ça passe par le monde de la construction, des infrastructures puis des TI. Ça ne vient pas beaucoup aider les femmes, qui, elles, malheureusement, ont eu pas mal de difficultés. Parce que les femmes, dans quels milieux travaillent-elles? En tourisme, je viens de vous en parler, en culture, on en a parlé, on le sait, à quel point ils ont été affligés, ce sont des secteurs où les femmes sont beaucoup plus nombreuses, commerce de détail, restauration. C'est leur job qu'elles ont perdue, puis les femmes, bien sûr, malheureusement, la COVID, bien, les a appauvries. Puis là-dessus, bien, on voit que, dans le budget, ça ne répond pas du tout à la réalité des femmes, et, pour moi, je peux vous dire que c'est un... malheureusement, pour moi, c'est un flop, puis ça ne va pas pouvoir tenir la route très longtemps comme budget parce qu'à un moment donné ils vont s'apercevoir que les femmes vont avoir besoin de beaucoup plus d'aide, puis actuellement on ne l'a pas, l'aide à l'intérieur de ce budget-ci.

Il y a eu des sommes qui ont été annoncées au début de... bien, au budget l'année passée, puis, je l'ai soulevé ici, en Chambre, ça a pris un an avant que les sommes qui étaient destinées aux maisons d'hébergement se rendent aux maisons d'hébergement. Puis le premier ministre l'a reconnu, ça a été affreusement, affreusement long, puis c'était en pleine pandémie, alors que les maisons d'hébergement avaient plus de demandes. Vous savez, M. le Président, c'est difficile, la pandémie, pour les femmes puis les femmes victimes de violence conjugale pour une raison : quand on est confinée, on est aux prises, hein... on reste dans la maison, on ne voit pas personne, on ne va pas au bureau, on ne va pas au restaurant, on reste à la maison, puis c'est là que la violence, là, se vit, puis c'est à portes closes. Puis la fille qui a un oeil au beurre noir, là, elle ne se fera pas demander par sa collègue, le lendemain : Qu'est-ce qui est arrivé?, bien non, elle est prisonnière de la maison. C'est pour ça que les maisons d'hébergement, c'est important à ce moment-ci puis c'est pour ça que j'ai lancé des S. O. S. au gouvernement à plus d'une reprise. Bien, dans le budget, dans le budget qui a été annoncé la semaine dernière, bien, c'est 4,5 millions par année qu'on a réservé pour les maisons d'hébergement. C'est décevant, c'est décevant. Puis ce n'est pas moi qui le dis, là. *Budget 2021 et violence conjugale : répondre à l'urgence avec des miettes* : «Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale est outré par la teneur du budget 2021 qui octroie des miettes aux maisons d'aide et d'hébergement, qui sont pourtant sur la ligne de front pour assurer la sécurité des femmes et des enfants.»

Moi, ce que je souhaitais, c'est qu'on puisse avoir plus de places, pour une raison : il y a de la distanciation sociale aussi dans les maisons d'hébergement, les lits ne peuvent pas être collés. Les places, là, ça nous prend... ça a pris... Comme nous autres, hein, au salon bleu, là, on se voit à travers, maintenant, des plexiglas, bien, dans les maisons, là, elles ont dû, bien sûr, ajouter des plexiglas puis prendre moins de femmes en urgence, parce qu'elles avaient moins de place parce que, justement, ça prenait de la distanciation sociale. Mais il n'y a pas une place qui a été créée l'année passée. Puis, en pleine pandémie, alors qu'ils avaient besoin d'argent, le chèque n'arrivait pas. Puis là, bien, on a devant nous un budget de 4,5 millions par année. Ça ne va pas créer une place de plus, M. le Président. Et pourtant, et pourtant, dans des maisons d'hébergement, là, bien, elles reçoivent à chaque jour trop de filles, puis elles sont obligées de lui dire : Je m'excuse, je n'ai pas de place pour toi aujourd'hui, retourne chez vous. Elle retourne dans son foyer violent avec des ti-poux, là, la plupart du temps, elle arrive avec ses enfants. Bien, c'est 4,5 millions par année que le gouvernement a cru bon mettre dans le budget, malgré la pandémie.

Il y a l'Alliance, aussi, MH2 qui écrit : «C'est avec une grande déception que l'alliance des maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale accueille le dépôt du budget provincial 2021-2022.» De la déception, là, il y en a beaucoup. Puis je peux continuer comme ça pendant tellement longtemps.

Moi, ce que je souhaite, c'est que le gouvernement puisse entendre rapidement l'appel à l'aide. Puis ce n'est pas juste dans les maisons d'hébergement, là, que ça prend des sous, il faut aller aider aussi les hommes qui sont violents. Mais ce qui m'a troublée, c'est que le lendemain du budget, le premier ministre était fâché. Ah! il était fâché. Il n'était pas content, le lendemain du budget. C'était dans le budget qu'il fallait qu'il me démontre qu'il était fâché puis qu'il trouvait ça effrayant. Bien, il l'a fait le lendemain du budget.

Je vais devoir m'arrêter ici, M. le Président, parce que j'ai des collègues qui vont, bien sûr... qui doivent, eux aussi, bien sûr, faire entendre leurs voix. J'invite le gouvernement, sérieusement, à réfléchir à ce que je viens de leur mentionner parce que c'est vrai, c'est sur le terrain. Puis, quand tu connais du monde qui personnellement vivent ça à chaque jour, on peut en témoigner avec beaucoup, beaucoup de coeur, beaucoup, beaucoup de coeur, puis c'est ce que j'essaie de faire ici, dans le salon bleu.

Motion formulant un grief

En terminant, M. le Président, j'aimerais déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque d'investissements dans le budget pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.»

Merci, M. le Président.

• (15 h 10) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je cède maintenant la parole à M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Bien, merci, M. le Président. Donc, très heureux, aujourd'hui, de pouvoir m'entretenir avec les collègues et puis être capable, aussi, peut-être, de vous faire rêver pour venir découvrir l'Abitibi-Témiscamingue parce que je vais pouvoir vous en parler un petit peu tantôt. Mais un des éléments, je pense, qui est majeur pour moi aujourd'hui, c'est de vous parler de mon mandat de Faune et de Parcs. Donc, souvent, on va être interpellés au niveau de l'industrie forestière, mais très peu souvent, en Chambre, on est interpellés au niveau de la faune et des parcs. Et aujourd'hui, bien, grâce au budget que mon collègue le ministre des Finances a travaillé, bien, j'ai la chance de pouvoir discuter sur les différents budgets qui nous ont été octroyés puis je pense que c'est des belles annonces, c'est des belles informations qui doivent être communiquées au public. D'ailleurs, je suis content de voir que mon collègue n'a pas eu à porter des souliers féminins, comme ma collègue l'a précisé, parce que ça aurait été un petit peu difficile pour lui, je pense, le connaissant comme il est, joueur de hockey puis sportif.

Écoutez, en ce qui me concerne, au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mon premier constat est que la CAQ a voulu penser au monde, aux citoyens et aux citoyennes éprouvés, qui l'ont eu difficile en ces temps de pandémie jusqu'à présent et encore actuellement. On ne se le cachera pas, ce n'est pas un temps facile. Je pense que tout le monde est fatigué, mais il y a quand même des belles actions qui sont prises et il y a des belles informations dans le budget qui ont été communiquées.

Le confinement, vous le savez, nous a gardés... et nous a fait réaliser à quel point la nature est importante pour notre aspect physique et notre aspect mental. Certains secteurs l'ont eu plus difficile, la collègue le précisait tantôt, mais quand même il y a certains secteurs aussi qu'on a trouvé le moyen, là, dans ce budget-là, d'aider, et je dois absolument parler du tourisme parce qu'il y a certaines notions qui sont imbriquées un peu avec mon ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

Mais, avant d'aller directement dans le détail, je pense que c'est important de préciser qu'à titre d'ancien vice-président de La Société des musées québécois, à titre d'ancien président de la société des monuments historiques de l'Abitibi-Témiscamingue, mais quelle est l'importance du milieu touristique, quelle est l'importance de notre milieu naturel lorsqu'on vit dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue. Ayant moi-même été, on pourrait dire, développeur de la Cité de l'or, j'ai été un des fondateurs de cet élément-là qui est une ancienne mine qu'on a convertie pour faire découvrir au public, dans le tournant des années 95-96, dont on a même gagné un prix méritoire sur... au niveau du tourisme. Et notre budget a aussi donné un coup de main à la culture, comme mon collègue de Saint-Jérôme le mentionnait tantôt. Donc, je pense qu'on a quelque chose dans les mains de façon incroyable comme budget pour supporter le tourisme, supporter la culture, malgré les temps difficiles que ces gens-là ont eus dernièrement et on sait que la pandémie a créé.

Je me dois aussi de préciser, justement, la culture, parce qu'on a développé un concept, en Abitibi-Témiscamingue, voilà une vingtaine d'années environ, qui s'appelle Culturatur, qui est un concept qu'on met de l'avant tout l'aspect culturel. Ce n'est pas pour rien qu'on a développé des festivals de grande qualité chez nous. Et j'invite, justement, les collègues, un jour, à venir découvrir les différents festivals que nous avons, que ce soit le Festival du cinéma, que ce soit le Festival d'humour. Donc, je pense que c'est des beaux éléments que nous avons chez nous à faire découvrir. Et notre budget a aussi donné un coup de main à la culture, comme mon collègue de Saint-Jérôme le mentionnait tantôt. Donc, je pense qu'on a quelque chose dans les mains de façon incroyable comme budget pour supporter le tourisme, supporter la culture, malgré les temps difficiles que ces gens-là ont eus dernièrement et on sait que la pandémie a créé.

Donc, comme vous le savez, ce besoin s'est fait sentir de différentes façons, notamment par une augmentation de l'achalandage dans nos parcs nationaux, dans nos réserves fauniques. Plus que jamais, le retour vers la nature a été un exécutoire et un élément si majeur pour le bien-être des gens. On l'a vu, là, tout le long de l'été passé, on l'a vu encore dernièrement, lorsqu'il y a eu un petit peu de beau temps, au niveau des parcs. Je peux vous dire une chose, on a quelque chose dans les mains, au Québec, et je pense que... j'ai hâte de le mentionner, le mot, là, mais la SEPAQ, là, c'est un de nos beaux bijoux que nous avons et que les gens se sont appropriés et peut-être même réappropriés chez certains.

Pour la SEPAQ, malgré les services restreints par les règles sanitaires en vigueur, il y a eu une augmentation de 14 % de plus que l'an passé. Ce n'est pas rien, ça, M. le Président, 14 %, là. On ne parle pas juste d'un petit pour cent ou un 2 %, 14 % de plus, malgré toutes les problématiques qu'on a vécues en début de pandémie, là. Souvenez-vous, on ne savait pas qu'est-ce qui serait ouvert, on ne savait pas qu'est-ce qu'on donnerait comme autorisations, comme activités. Et, je peux vous dire une chose, 14 % d'augmentation, bien, wow! c'est un gros... Félicitations à l'ensemble des employés, des gens de la SEPAQ, qui... En plus, on était, à cette période-là, en négociations, qu'on a été capables de conclure. Donc, je félicite l'ensemble des personnes qui ont été impliquées au niveau de la SEPAQ, parce que, 14 % d'augmentation, il faut que tu sois capable aussi de les accueillir puis de bien les encadrer.

Ces beaux chiffres témoignent de deux choses, M. le Président. Premièrement, du besoin de tous et chacun de reprendre contact avec notre nature, comme je l'ai mentionné, mais aussi l'initiative et le leadership de ma collègue du ministre du Tourisme avec la carte Édition Bonjour Québec. Je dois un peu refaire un petit peu d'analogies par rapport à ça. Quand elle est venue me voir pour me parler de ça, elle a dit : Pierre, il faut faire quelque chose, il faut je trouve le moyen de désengorger un peu le milieu touristique, donner un petit coup de main. Et c'est de là qu'on a échangé puis qu'on est arrivés avec l'idée que, si on était en mesure de diminuer les frais pour la carte SEPAQ à 50 %, bien, on aurait peut-être quelque chose de très intéressant dans les mains. Et c'est ce qu'on a fait, c'est ce qu'elle a pris en compte. Et je suis content de mentionner qu'on a justement réalisé tout ce beau volet là de développement touristique dans nos SEPAQ grâce à cette action-là qu'on a faite. Et ça, ça s'est retrouvé à la grandeur du Québec, parce que les parcs de la SEPAQ, ce n'est pas simplement qu'à un endroit, c'est dans l'ensemble des régions du Québec.

Permettez-moi de vous donner quelques chiffres. Saviez-vous que 95 % de ceux qui ont acheté la passe à rabais ont visité un de nos parcs nationaux? Donc, ça veut dire que les passes qui ont été achetées à rabais, qui est autour de 140 000, si ma mémoire est bonne, il y a 95 % de ces gens-là qui sont venus découvrir les SEPAQ ou redécouvrir un peu nos parcs. Sur une période de quatre mois, là, juin à septembre 2020, c'est près de 1 million de jours-visites qui ont été générés par cette initiative, avec 95 % des visiteurs qui se disaient satisfaits de leur expérience, et près de 100 % ont l'intention de renouveler l'expérience dans les 12 prochains mois. En moyenne, pour chaque jour-visite, il se dépense en retombées économiques 66 \$ à l'extérieur de la SEPAQ. Ça veut dire que nos autres milieux qui sont autour d'une SEPAQ, bien, aussi, eux en profitent. Donc, ce n'est pas simplement un élément gouvernemental, mais c'est aussi tout l'apport économique que peut amener une SEPAQ dans un milieu.

Et ce n'est pas pour rien qu'on a des demandes à profusion de certains milieux qui aimeraient avoir des SEPAQ. Par contre, c'est important de préciser une chose : développer un parc, là, c'est au minimum 35 millions, pour avoir quelque chose vraiment, comme on pourrait dire en anglais, «top-notch». Mais, je peux juste vous dire une chose, on regarde encore les possibilités, on a encore d'autres projets sur la table. Ce n'est pas une fin en soi, lorsqu'on a dit : Des fois, sur certains, on n'est pas encore rendus là, il faut quand même avoir l'aval des Finances pour arriver à cet effet-là. Mais quand même c'est important de prendre en note que développer un parc, c'est au-delà de 35 millions, minimum.

Ça m'amène à vous parler, d'ailleurs, de deux parcs, un que j'ai eu la chance d'inaugurer, qui sont chez moi, le parc Opémican, qui est le dernier des parcs qui a été mis en application, et le parc Aigubelle, deux superjoyaux que j'invite mes collègues à venir découvrir. On peut faire du «hiking», on peut faire de la marche, on peut faire du kayak, on peut faire différentes activités, et je peux vous dire une chose, ce sont deux parcs merveilleux. J'invite le collègue de Jean-Lesage à venir faire ça un jour avec sa collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, je suis certain que vous allez apprécier — d'ailleurs, je pense que vous êtes déjà venu et puis, je pense, vous avez déjà eu la chance d'en faire un des deux, pas les deux mais un des deux — et ainsi que ma collègue de Parti libéral. Je suis certain que ces gens-là vont adorer, un jour, découvrir l'Abitibi par le biais de nos parcs que nous avons chez nous.

• (15 h 20) •

Pour le public, bonne nouvelle, M. le Président, c'est que, dans le budget de cette année, cette belle initiative va être reconduite encore cette année. Bon, mon collègue le ministre des Finances a annoncé un montant de 5 millions pour qu'une nouvelle édition de cette carte puisse avoir lieu, et je m'en réjouis. En plus de ça, on a ajouté 10,5 millions pour la SEPAQ pour le remplacement et l'aménagement de plus de 100 nouvelles unités de prêt-à-camper, l'adaptation de l'offre pour la clientèle à mobilité réduite. Et ça, c'est quelque chose... c'était un enjeu, ça, c'était un enjeu, politiquement parlant, qui n'était pas dans les premières discussions, et puis, à un moment donné, on a dit : Non, non, c'est important, aujourd'hui, il faut penser à tous les utilisateurs. Et l'adaptation de l'offre pour la clientèle à mobilité restreinte, c'est quelque chose que je tenais et qui a été mis en place. L'implantation d'une flotte de vélos à assistance électronique... électrique, pas électronique, électrique en mode libre-service, la mise à niveau d'installations sanitaires, parce qu'on n'a pas le choix, là, à un moment donné, avec du monde, il faut s'assurer qu'on a une bonne gestion des installations sanitaires... Ces sommes vont appuyer également les efforts pour améliorer davantage l'aspect écologique à la SEPAQ.

Donc, je pense que c'est des ajouts, dans un budget, que, même si l'opposition va nous dire que ce n'est pas à la bonne place ou quoi que ce soit, parce que ça ne semble pas toujours faire l'affaire, mais je peux vous dire une chose, le public, là... ça, c'est de l'argent qui a été investi pour nos utilisateurs, pour notre public, pour les gens qui affectionnent aller dans les parcs, et ça, moi, je trouve ça merveilleux. La SEPAQ va pouvoir se faire une cure de jeunesse en modernisant certaines de ses installations, et ça, pas simplement en Abitibi-Témiscamingue, partout à travers le Québec, et en en construisant de nouvelles, elle permettra un accès accru à nos familles, et à nos randonneurs, et à tous les amoureux de la nature de profiter de notre patrimoine collectif. Parce que c'est ça qu'on parle, un patrimoine collectif. En tant que ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs... On l'a déjà dit ici, en Chambre, souvent c'est de trouver l'équilibre et l'harmonisation entre l'industrie forestière, la faune, la protection et aussi nos utilisateurs de la forêt, notre récréotouristique. Donc, ça, c'est tous des éléments qu'on doit s'assurer... et je pense que ça, c'en est, des nouvelles qui démontrent les actions qu'on prend politiquement.

Mais à cet effet, M. le Président, d'autres entreprises le proposent aussi. Il faut penser aussi aux autres. Je pense aux pourvoies et ce qu'on appelle les zones d'exploitation contrôlées, les fameuses zecs. Eux aussi ont eu la vie dure dans ces derniers mois. Ça, je peux vous le dire. Je connais différents acteurs de ce milieu-là. Encore tantôt, je parlais avec une représentante d'une pourvoirie. Il y a eu des situations particulières, entre autres, dans la réserve faunique La Vérendrye, comme on le sait. Et ça, c'est tous des éléments, encore là, qu'on a tenu compte puis qu'on a regardé comment qu'on pouvait faire pour améliorer le système. Et il fallait avoir, naturellement, l'écoute attentive de notre ministre des Finances et de son équipe.

La fermeture des frontières a privé un grand nombre d'entreprises d'une clientèle internationale. Moi, je fais juste penser... chez nous, en Abitibi-Témiscamingue, le Témiscamingue particulièrement, très proche de l'Ontario, beaucoup de gens de l'Ontario viennent au Témiscamingue s'approprier nos bienfaits de la nature, venir sur place découvrir nos lacs et nos rivières. Et ça a été difficile pour le Témiscamingue parce qu'on a eu... comme je vous le dis, en début de pandémie, on ne savait pas où est-ce qu'on s'en allait, les pourvoies ne savaient pas qu'est-ce qu'ils devaient faire, etc., la période de pêche a commencé plus tard. Mais tout ça mis ensemble, je pense qu'on a bien travaillé pour arriver, justement, à avoir une écoute, comme j'ai dit tantôt, de mon ministre des Finances pour, justement, améliorer la situation.

Donc, vous le savez, on a différentes normes environnementales de plus en plus, de gestion des eaux usées, etc., qu'il faut penser. Et un des éléments qui m'avaient surpris quand je suis entré en poste en 2018, c'est... j'ai fait une rencontre avec les dirigeants des zecs, et ils me disaient que ça faisait une éternité qu'ils n'avaient pas rencontré un ministre pour discuter des problématiques des zecs. Donc, on a fait des approches, on a jasé avec eux, on a regardé c'était quoi, les

problématiques et, écoutez, on vient d'aller chercher, dans un budget de période de pandémie, 6,7 millions au PQI pour permettre la mise aux normes des installations nécessaires à la gestion des eaux usées dans les terrains de camping des zecs. Ça, je peux vous dire une chose, là, c'était une surprise, on était, cette semaine, à la table faunique, et M. Smith, le président de Zecs Québec, me félicitait, il dit : Écoute, Pierre, il dit, c'est une surprise pour nous, on ne s'attendait à rien dans un budget comme cette année, on le sait que ce n'est pas facile, on le sait que vous essayez de donner un coup de main à tout le monde. Écoutez, il dit : Cet argent-là qui nous arrive, là, pour nous, c'est de l'or en barre, on ne s'attendait pas à ça et on est très heureux de voir que vous avez pensé à nous et que le ministre des Finances a pensé à nous là-dessus.

En plus, on ajoute 1,4 million pour soutenir des initiatives de regroupement de services entre les organismes de gestionnaires de zecs. Comme vous le savez, il y a toutes sortes de particularités au niveau de nos zecs. Donc, ça, c'est une aide financière qui va venir donner un coup de main, justement, à ce milieu-là, qui est aussi une méthode de fonctionnement au niveau de la nature qu'il y a d'autres types de gens qui affectionnent davantage qu'une SEPAQ, par exemple, au lieu d'avoir des chalets par eux-mêmes, mais qui travaillent avec des zecs. Donc, nous, pour nous, là, très heureux de savoir que les zecs vont être aussi considérées dans ce budget-là. Donc, on donne un coup de pouce à ces partenaires nature non seulement pour les rendre plus écoresponsables, mais aussi pour les outiller, pour se bâtir aussi une meilleure résilience pour le futur.

Dans une mesure plus large, c'est aussi ce que nous voulons faire avec les pourvoies. Au Québec, M. le Président, ils sont à peu près... on parle de pas loin de 589 pourvoies dans 15 régions du Québec. Ce sont des partenaires indispensables dans la mise en valeur de notre faune. Ils occupent un territoire et le font rayonner partout dans le monde. Les pourvoies, comme vous le savez, sont un joueur majeur avec notre tourisme international. Qu'est-ce qui s'est passé avec le tourisme international? Bien, nous, de notre côté, je regarde mon collègue de... pas de Châteauguay, mais dans le coin de Châteauguay, qui a déjà voyagé en Russie, mais de notre côté, ce qu'on a eu comme situation, c'est que nos gens qui venaient dans nos pourvoies, de l'Europe, bien, ils n'ont pas pu, cette année, vraiment se déplacer puis venir. Donc, les pourvoies, elles ont été obligées, à un moment donné, de se presque réorganiser à l'échelle même de la pandémie pour attirer une nouvelle clientèle québécoise parce que notre clientèle internationale n'était pas au rendez-vous dû à la situation de la pandémie qu'on connaît. Et je peux vous dire une chose, ça a été particulier pour eux, puis je comprends très bien qu'encore aujourd'hui certains ont de la misère à passer au travers parce que personne ne pouvait s'attendre à ça. Donc, celui qui était vraiment à marché pas mal exclusif européen, bien, se retrouve en difficulté, celui qui était plus avec un 50-50 de clientèle a été capable de mieux passer au travers.

Ce qui m'amène à dire qu'on a annoncé, dans ce budget-là, 24,6 millions pour soutenir le développement des pourvoies du Québec. Et ça aussi, c'était un aspect très majeur pour continuer à développer ce réseau-là. Et ce réseau-là... on va avoir, d'ailleurs, un point de presse qui est en train de s'organiser au retour de la semaine en comité, qui va venir expliquer un peu les rouages de cette nomenclature-là au niveau du budget, au niveau des sommes qui ont été allouées pour aider à passer au travers les pourvoies.

Donc, si je regarde ça, SEPAQ, zecs, pourvoies, trois gros éléments nature qu'on a supportés avec le budget 2021-2022. Bien, bravo! Moi, je suis très heureux de l'écouter attentive que mon ministre des Finances nous a octroyée. Cette somme va permettre, d'ailleurs, aux pourvoies d'effectuer des travaux d'amélioration et de construction d'infrastructures d'accueil, d'hébergement, de mises à niveau liées aux sites sanitaires. Donc, on veut soutenir l'adaptation, la diversification et l'amélioration des services offerts. Et je pense que la pandémie l'a démontré, une pourvoirie comme on en a connue voilà peut-être 20 ans, qui était simplement pour aller faire soit de la pêche ou de la chasse très rustique pour une gang de gars qui s'en allaient là avec une caisse de bière... Aujourd'hui, les pourvoies sont davantage des milieux familiaux et qui doivent se structurer en fonction d'une adresse familiale, ce qui veut dire avec des activités pour la famille, et pas simplement que d'avoir les deux principes de base qui ont fait en sorte qu'ils ont créé des pourvoies, c'est rendu un milieu de vie que des gens affectionnent particulièrement et qu'ils adorent avoir la chance d'occuper et d'aller en famille, développer le milieu de la pêche, développer le milieu de la chasse, d'autres activités. Je peux vous dire une chose, les pourvoies sont rendues un joueur aussi majeur dans l'offre touristique du Québec.

À cela s'ajoute un autre 5 millions pour bonifier l'expérience dans les parcs régionaux à vocation touristique, entre autres pour aider l'accessibilité, comme on disait, aux personnes réduites... aux mobilités réduites et augmenter la capacité d'accueil. Donc, on le sait, les parcs régionaux, de plus en plus, on en entend parler, de plus en plus, on a des demandes dans ce lien-là. Bien, on vient encore de s'adresser une autre situation qui évolue avec le temps. Donc, on est bien heureux qu'il y ait un 5 millions qui ait été octroyé.

• (15 h 30) •

Je ne peux pas passer sous silence aussi l'aide qu'on a apportée à ma collègue du Tourisme pour ajouter la fameuse route panoramique dans Lanaudière, la route 3, qui a été inscrite au budget, 20 millions. Écoutez, M. le Président, c'est encore une action pour la population. Je ne sais pas comment d'années, si je recule en arrière, que cette route-là est demandée. Bien, on a finalement... être en mesure d'accoucher du montant pour être capable de réaliser. Ma collègue l'a d'ailleurs annoncé en point de presse, cette semaine, il me semble, au début de la semaine, le lundi de cette semaine. Donc, très, très heureux de voir qu'on vient relier, en fin de compte, de façon très intéressante, de façon route panoramique, c'est des choses qu'on n'a pas souvent au Québec, entre Lanaudière et les Laurentides. Je suis certain qu'aujourd'hui le maire de Saint-Donat est très heureux de cette initiative-là, mais pas simplement lui, mais l'ensemble des politiciens du secteur Lanaudière-Laurentides.

Finalement, je ne peux pas passer sous silence un autre montant d'argent important que nous a octroyé le ministre des Finances dans ce budget-là, c'est 12,2 millions pour des actions de conservation et de protection des espèces fauniques et de leur habitat, directement notre mandat. Encore là, dans une situation comme on était à élaborer un budget, bien, c'est

des éléments qu'à un moment donné tu te dis : C'est-est des éléments faciles à tasser versus d'autres enjeux? Et moi, je peux vous dire une chose, très heureux d'avoir eu l'écoute encore là, dans ces aspects-là, pour être en mesure d'accomplir la mission que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs doit accomplir.

Comme je vous le disais, M. le Président, le budget qui est présenté par mon collègue le ministre des Finances met une emphase particulière à permettre à tous les Québécois, Québécoises d'apprécier les bienfaits de notre forêt, de notre nature, de pouvoir profiter pleinement des plaisirs qu'elle nous offre tout en la préservant. Et ça, je pense que c'est intéressant, parce que, quand on voit des reportages comme on a eus dernièrement ou certaines critiques d'opinion, bien, c'est pour vous démontrer qu'au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, les trois mandats, on les travaille pour de l'agilité, pour de l'habileté, pour que tout le monde puisse profiter de notre forêt par rapport à ce qu'elle nous offre et ce qu'elle nous donne. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, M. le Président. Bon, le budget qu'on a eu cette année, encore une fois, sans surprise, c'était un budget de province. Et quelle est la caractéristique d'un budget de province? C'est qu'il nous limite et il nous prive d'une bonne partie de notre politique budgétaire, de nos leviers financiers et de notre capacité à réaliser de grandes choses. Un budget qu'on décide de faire dans le cadre d'une province canadienne, c'est un budget limité, qui nous lie les mains et qui limite aussi l'ambition collective qu'on peut avoir. Et, dans un moment de pandémie et de nécessaire relance, et de lutte aux changements climatiques, et de redressement d'injustices importantes, c'est irresponsable d'accepter ça.

Je vais juste inviter mes collègues à imaginer quelque chose. Imaginons un instant qu'on est un pays. Imaginons qu'on est un pays, qu'on n'est pas une province canadienne, qu'en 1980 ça a marché, en 1995 ou que bien avant ou après, à un moment donné, on a décidé de prendre vraiment notre avenir en main. Imaginons qu'on contrôlait l'entièreté de nos politiques budgétaires. Imaginons que notre budget, là, il y avait 60 milliards de dollars de plus dedans et que les dépenses qu'on faisait avec ce 60 milliards là, c'est nous, ici, à l'Assemblée nationale du Québec, qui en décidions.

Imaginez si, par exemple, on contrôlait notre politique monétaire puis qu'on n'était pas toujours à la remorque de ce que le Canada va faire en fonction de l'intérêt de la majorité canadienne, hors Québec, dans un Parlement où on est chroniquement minoritaires. Imaginez, par exemple, si on avait la mainmise sur notre système de soutien du revenu, si on contrôlait l'assurance-emploi qui, de toute façon, est payée par les travailleuses et les travailleurs d'ici, là, ce n'est pas un cadeau que nous fait le Canada. Imaginez si on avait les revenus pour faire des programmes comme celui, par exemple, de la PCU, mais de l'adapter à la réalité qui est la nôtre, d'avoir un programme qui est meilleur, taillé sur mesure pour le Québec et toutes ses régions.

Imaginez si on avait eu la gestion de nos frontières pour contrôler, par exemple, l'entrée du virus. Rappelez-vous, il y a à peu près un an, c'était quand même catastrophique. Combien ça nous a coûté, ce laxisme canadien là? Il y avait la ville de Montréal qui a même essayé d'aller pallier à cette incompétence crasse. Le Québec n'aurait pas dû regarder ça sans rien faire. Le Québec aurait dû agir, et c'est ce qu'on aurait pu faire si on avait été un pays.

Imaginez, par exemple, que l'armée, les militaires, qu'on paie avec nos revenus, bien, c'est nous qui décidons où est-ce qu'ils vont quand il y a une épidémie, quand il y a un temps de crise, c'est nous qui décidons comment ils sont formés pour faire face à ce genre de situation puis on n'a pas besoin de demander la permission à Ottawa, puis, après ça, de dire : Ah! bien, là, ils sont arrivés trop tard ou ils sont partis trop tôt.

Imaginez, par exemple, si on pouvait négocier nous-mêmes les ententes commerciales qu'on fait avec les autres pays et qui sont cruciales dans l'atteinte de nos objectifs d'achat local et d'autosuffisance alimentaire. On a vu, un des principaux problèmes de la pandémie, c'est quoi? C'est qu'on n'était pas suffisants, on n'avait pas une production suffisante de notre matériel médical. On n'a pas une production suffisante, évidemment, en alimentation. On n'a pas une production suffisante, on a une dépendance qui a été développée par ces accords-là, contrôlés, négociés par le gouvernement canadien dans l'intérêt de l'économie, de la majorité canadienne. Et — vous en parlerez aux producteurs laitiers du Québec, les producteurs de fromage — ça ne fait pas l'affaire de tout le monde.

Alors, je vous invite à imaginer ça parce que ce qui s'en vient, là, c'est que nous, on vient de faire un budget, et, après ça, le Canada va faire le sien avec notre argent, et il est certain que notre argent va servir à financer les hydrocarbures. L'industrie principale, au Canada, le poumon économique, là, ils le disent, ils ont travaillé en ce sens, en investissant là-dedans depuis des décennies, bien, ce sont les hydrocarbures. Ils ne vont pas les laisser tomber. Ils ont déjà commencé à parler de prendre le plan de sauvetage de cette industrie-là, comme si elle avait besoin d'être sauvée et non pas relayée aux oubliettes de l'histoire. Alors, notre argent va servir à ça parce qu'on décide de les laisser faire.

Et aussi, bien, qu'est-ce qu'on va constater? Du fait qu'on est une province, on va constater que le gouvernement canadien va faire comme à chaque fois qu'il y a une crise majeure, il va centraliser ses pouvoirs encore. Il va dire : Voici comment devrait fonctionner vos CHSLD, on vous impose des normes, puis, si vous ne voulez pas, vous n'aurez pas tout l'argent dont vous avez besoin. Et l'argent dont ils parlent, l'argent qu'ils prennent en rançon, il ne vient pas d'un arbre quelque part en Saskatchewan, c'est notre argent. C'est l'argent qu'on leur donne puis qu'on leur laisse gérer en fonction d'intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Mais vous savez quoi? Il y a quand même une bonne nouvelle là-dedans, c'est qu'on n'est pas obligés d'accepter ça. On n'est pas obligés, on est libres. On a juste à décider que le prochain budget, bien, ça va être un budget de pays. Vous pourriez le faire, on pourrait tous le faire. Il n'y a personne qui peut nous empêcher de faire ça.

Motion formulant un grief

Et je termine, M. le Président, en déposant la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale dénonce, dans le cadre du budget 2021-2022, la soumission du gouvernement caquiste au régime canadien qui prive le Québec de leviers cruciaux pour affronter la pandémie et mener une relance juste et verte.»

• (15 h 40) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je reconnais maintenant M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Éric Girard

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Merci, M. le Président. Écoutez, très heureux d'avoir la chance de parler du budget. Puis je tiens, d'entrée de jeu, à saluer le travail du ministre des Finances, mon collègue, ainsi que son équipe. C'est un travail colossal. C'est un travail de moine, de précision. Puis, il faut se rappeler, c'est un travail qui se fait aussi dans un contexte de pandémie mondiale qu'on n'a jamais vécu. Et on a l'occasion, avec ce budget, bien, de regarder aussi vers le futur, M. le Président.

Tout d'abord, plusieurs de mes collègues ont abordé plusieurs enjeux, plusieurs sujets, tout aussi importants l'un que l'autre dans ce budget. Et moi, j'aimerais aborder aujourd'hui, en fait, trois secteurs : agricole, énergie, ressources naturelles ainsi que le secteur de la forêt, qui sont des secteurs excessivement importants pour les régions, les régions du Québec.

Alors, tout d'abord, concernant le secteur de l'agroalimentaire, je voudrais faire un petit retour sur la mise à jour économique qui avait été faite. Puis, rappelez-vous, on avait déposé, notre gouvernement... le premier ministre ainsi que le ministre de l'Agriculture avaient déposé la stratégie nationale d'achat d'aliments québécois bons pour le Québec. Rappelez-vous que c'était pour favoriser l'achat local. Il y avait aussi accroître l'offre alimentaire, soutenir la transformation alimentaire, accroître les investissements. Donc, c'était quand même... c'est un plan qui est ambitieux et c'est un plan qui est important. Et aussi on avait déposé le plan pour une agriculture durable, qui faisait de la reconnaissance, du transfert de connaissances, et de la formation aussi, et de l'accompagnement.

Donc, je reviens sur le budget. On ne s'est pas arrêté là, M. le Président, il y a d'autres mesures qui ont été faites aussi au niveau... rappelez-vous, on a adopté le p.l. n° 77, qui est la transformation de l'ITA en ITAQ. Donc, on parle de 15,7 millions de dollars pour cette nouvelle institution, qui puisse assumer pleinement ces nouvelles responsabilités. Et on sait très bien que la formation, l'offre de services au niveau des emplois, dans le contexte actuel, au niveau agroalimentaire, est très importante. Donc, c'est une mesure extrêmement importante au niveau agricole, cette transformation de l'institut de technologie agricole du Québec.

On a aussi la valorisation de la CPTAQ. Je pense que c'est important d'en parler. On a la Commission de protection du territoire agricole. On parle de 1 million de dollars par année à compter de 2021-2022 pour, justement, aider à réduire les délais de traitement. Donc, les traitements sont de plus en plus longs, il y a plus de demandes. Puis ça, ça va aider aussi, par le fait même, parce qu'il y a beaucoup de transactions agricoles qui se font aussi entre agriculteurs. Donc, ça doit passer au niveau de la Commission de protection du territoire agricole. Donc, c'est une mesure qui est excessivement importante. Et, on ne s'arrête pas là, ça va permettre aussi de perfectionner les connaissances socioéconomiques sur l'industrie afin d'arriver davantage chaque décision aux réalités du milieu. On sait que la Commission de protection du territoire agricole travaille aussi avec le milieu, avec le monde municipal, les MRC, sur plusieurs enjeux. Donc, c'est une mesure qui est excessivement importante, M. le Président.

Encore dans le même domaine, on a aussi des mesures au niveau de l'aquaculture. On prévoit aussi des investissements sur quatre ans pour favoriser le développement de cette industrie, qui est importante. On a eu des demandes, donc on a été à l'écoute de ces gens-là, et c'est un secteur d'activité, dans certaines régions, dans certaines municipalités, qui est important.

Il y a d'autres actions aussi qui ont été mentionnées. On a tout près de 30 millions de dollars pour les boissons alcooliques artisanales au Québec. Donc, c'est plein de transformateurs, on parle de producteurs, aussi, agricoles qui produisent des boissons alcoolisées au Québec.

Et je dois aussi faire un point au niveau de l'accès Internet. Donc, c'est une grosse mesure pour notre gouvernement, l'accès Internet. Vous savez que dans le monde rural, au niveau de nos producteurs et productrices agricoles qui occupent le territoire, parfois, qui sont dans des endroits un petit peu plus loin, bien, ils ont besoin d'avoir un accès Internet très efficace. On parle de plus en plus de robotisation, de nouvelles technologies, donc c'est un enjeu qui était extrêmement important pour nous.

Puis, dans cette mise à jour économique là, bien, je tiens aussi à mentionner que les banques alimentaires du Québec ont tenu à souligner la volonté gouvernementale dans son ensemble pour soutenir l'aide alimentaire destinée aux personnes vulnérables, laquelle se traduit par une écoute et un soutien concrets, particulièrement de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. le ministre et son équipe. Donc, vous savez, les banques alimentaires du Québec se réjouissent des montants octroyés par le gouvernement du Québec annoncés dans le cadre du dépôt du budget provincial, qui permettront de répondre à la demande grandissante en aide alimentaire. Les 3 millions qui seront alloués sont destinés à améliorer certaines des infrastructures d'entrepôt du réseau des banques alimentaires du Québec et ainsi assurer un approvisionnement optimal en denrées à travers le Québec.

Et il y a d'autres commentaires aussi du milieu agricole, donc des commentaires positifs. On voit que, depuis quelques années, depuis qu'on est là, les budgets, dans le domaine agricole, ont été grandement augmentés. Et je voudrais dire quelque chose. Dans mon ancienne vie, j'étais agriculteur, et, je me rappelle aussi, j'ai été impliqué dans le milieu

agricole et j'ai vu des coupures de l'ancien gouvernement au niveau agricole, et ce que ça a fait en sorte, c'est qu'il y a des producteurs et des productrices agricoles qui n'ont pas été en mesure de passer au travers. Donc, nous, le gouvernement, on est très sensibles à ce secteur d'activité là et on continue à investir.

Deuxièmement, je ne pourrais pas passer sous silence le dossier de l'énergie et des ressources naturelles. M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, cet avant-midi, en a parlé. Et je tiens aussi à rappeler qu'il y a des choses qui se sont faites, des choses concrètes. On n'a qu'à parler au niveau du réseau électrique triphasé. On a 80 projets qui ont été faits qui ont généré tout près de 25 millions d'investissement. Donc, c'est un succès. Et, encore une fois, c'est à la demande du monde agricole de pouvoir déployer le triphasé dans le milieu rural. C'est excessivement important pour le développement de nos entreprises agricoles et la continuité aussi de certaines activités agricoles. Je vois mon collègue ici de Saint-Jean-sur-Richelieu. On avait déjà rencontré les agriculteurs il y a de cela quelques... on parle de tout près un an et demi, deux ans, justement. Et c'étaient des demandes qui étaient importantes. Et on continue, M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles l'a mentionné, 12,6 millions pour poursuivre sur deux ans. Donc, on considère que c'est un enjeu qui est très important, donc on continue d'investir là-dedans aussi.

On parle aussi beaucoup de nouvelles technologies, nouvelles technologies vertes, entre autres, l'hydrogène, ces dernières années. On a entendu parler de l'hydrogène depuis des années, de la manière dont on peut l'utiliser en mobilité durable, dans certains procédés industriels ou dans le développement d'une chimie verte. Et on veut l'utiliser, notre hydrogène, dans notre transition énergétique vers une économie plus sobre en carbone.

Et, au Québec, M. le Président, on possède plusieurs atouts et on peut... et on va devenir un joueur clé dans le développement de cette filière énergétique. Et, vous savez, avec notre grande capacité de production d'énergie renouvelable et propre, qui est l'hydroélectricité, bien, on est capables de faire de l'hydrogène vert, comparativement à l'hydrogène gris, qui est fait à l'échelle mondiale avec des molécules d'hydrocarbures. Donc, on parle de 20 millions de dollars en 2021-2022 pour la mise en place de premières initiatives visant à jeter des bases de ce développement. Donc, c'est quand même des mesures qui sont excessivement intéressantes, importantes et qui vont amener beaucoup de développement économique, du développement socioéconomique, et c'est excellent pour l'environnement.

On a aussi, bien entendu, le secteur minier. On a un potentiel minier incroyable ici. Et, à cet effet, bien, on prévoit 1,6 million de dollars sur deux ans, justement pour encourager l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques dans l'industrie de l'exploration minière et aussi améliorer l'acceptabilité sociale des projets d'exploration et faciliter, bien entendu, leur accès au financement. Donc, c'est des mesures, encore, dans un... au niveau environnemental, des mesures d'avancement qui sont très intéressantes, très importantes.

Je ne pourrais pas passer sous silence non plus qu'on va consacrer 22,4 millions supplémentaires sur cinq ans sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques. Vous savez que des secteurs comme les télécommunications, les équipements médicaux et la production d'énergie renouvelable, par exemple, sont en forte croissance, et ce sont tous des secteurs pour lesquels, bien, un approvisionnement en minéraux critiques et stratégiques est indispensable. Écoutez, on parle... le graphite, le lithium, les terres rares, qui sont essentiels à la décarbonisation... Et puis, si on n'a pas ces matériaux-là... ces minéraux-là, excusez-moi, bien, pas de véhicule électrique, pas de panneau solaire ni d'éolienne. On parle aussi de la fabrication des cellulaires, des ordinateurs, des batteries rechargeables, des lasers et des scanners médicaux. Donc, c'est tous des éléments, des minéraux qui sont importants, justement, pour une transition environnementale.

Et on a aussi un territoire, M. le Président, incroyable. Le Québec est constitué de 92 % de territoire public. Donc, on parle aussi de la mise en valeur du territoire public. On a un potentiel de développement incroyable, un potentiel socioéconomique de projets pour mettre en valeur notre territoire public au Québec avec, bien entendu, les partenaires, avec nos communautés aussi.

Donc, ça fait le tour au niveau de l'Énergie et des Ressources naturelles. Je pourrais en mentionner davantage, mais M. le ministre, tout à l'heure, en a fait beaucoup à ce niveau-là, mais, je pense, c'est important de le répéter.

Et, bien entendu, un troisième secteur qui est excessivement, mais excessivement important pour le développement des régions, entre autres ma région, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, on parle du secteur des forêts. Mon collègue ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a parlé beaucoup au niveau faune et parcs, mais il y a le côté aussi forêts qui a beaucoup, mais beaucoup d'investissements qui vont se faire. On parle de tout près de... on prévoit une somme de 20 millions de dollars pour soutenir les pépinières québécoises dans la réalisation de leurs activités. Et c'est très important de soutenir ce secteur d'activité là à l'ensemble de la province du Québec. Bien entendu, ça va permettre d'accroître la contribution de la forêt à la vitalité économique des différentes régions du Québec. Mais cela aussi permet également de lutter contre les changements climatiques.

• (15 h 50) •

Donc, c'est dans cette optique que notre gouvernement a annoncé, en décembre 2020, bien entendu, la stratégie de production de bois. Donc, pour ceux qui l'ignorent, bien, dans les années à venir, le réseau des pépinières publiques, qui possède des infrastructures de production complexe, aura à jouer un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs de cette stratégie, M. le Président.

Il y a d'autres mesures aussi. Puis, en ce moment, bien, on a des arbres, au Québec, qui sont malades. Entre autres, au niveau du résineux, on parle de la tordeuse du bourgeon de l'épinette. C'est un enjeu qui est primordial, qui est prioritaire pour le gouvernement, le ministère de la Faune et des Parcs. Donc, on veut continuer de soutenir les efforts de la lutte contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette. M. le Président, l'épidémie de la tordeuse d'épinette entraîne, depuis 2006, des dommages considérables à l'écosystème forestier québécois. Et, dans ce contexte, eh bien, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies, la SOPFIM, s'affaire, depuis plusieurs années, à limiter la progression de l'insecte, entre autres par son programme d'arrosage aérien d'insecticides biologiques. Donc, il est primordial d'agir afin de protéger nos forêts pour que les générations à venir puissent en bénéficier pleinement. Et, dans ce sens, bien, notre gouvernement prévoit

une somme de 7 millions de dollars pour permettre à la SOPFIM de protéger la forêt publique contre la propagation de cette espèce envahissante.

Et, dans ma région, dans mon secteur, bien, on en parle beaucoup. Entre autres, on en a parlé, la semaine passée, lors du débat, au niveau de la rivière Péribonka. Dans certains secteurs, eh bien, il y a des arbres qui sont en train de mourir. Et il y a déjà des actions qui sont posées en concertation, aussi en consultation avec le milieu, justement, pour aller récolter ces arbres-là qui sont malades. Donc, vous voyez, c'est des avancées majeures. Puis on continue d'avancer en apportant des actions concrètes.

Bien entendu, il y a toute la question de la gestion durable du territoire forestier, hein? C'est toujours sur la question d'une gestion durable et efficace du territoire forestier. Bien entendu, notre gouvernement va continuer d'appuyer la construction de chemins multiusage en forêt publique. Il faut bien comprendre qu'actuellement la forêt publique québécoise dispose d'un réseau de chemins multiusage sur l'ensemble du territoire québécois. Et il faut bien comprendre que ces chemins-là appartiennent aussi à l'ensemble des Québécois, qu'ils sont utilisés par l'ensemble des Québécois pour faire d'autres activités au niveau de la villégiature, des activités familiales récréotouristiques, la chasse, la pêche. Donc, c'est des investissements, mais qui contribuent à l'essor économique de nos régions du Québec par d'autres activités.

Donc, bien entendu, afin de poursuivre notre travail en matière d'aménagement du territoire forestier, bien, le gouvernement prévoit une somme de 50 millions de dollars en 2021-2022 pour la construction de chemins multiusage en forêt publique. Bien entendu, bien, ces chemins facilitent l'accès à nos magnifiques forêts et ils nous permettent aussi de tirer adéquatement profit de ce joyau québécois. Donc, comme je disais tout à l'heure, ça ne sert pas qu'au secteur forestier, mais il y a bien, bien plus d'avantages avec cette utilisation de chemins multiusage là.

Encore dans le domaine forestier, bien, on parle de l'utilisation des données lidars. Je suis content d'en parler, parce que, la semaine passée, on en a parlé lors de notre débat. Tu sais, les derniers mois, bien, nous l'ont montré, et il est impératif, bien entendu, de favoriser la compétitivité de l'industrie forestière. Et l'une des options à notre disposition est l'utilisation des données lidars. Et, encore une fois, bien, ces données, je le répète, sont acquises grâce à des techniques de télédétection par laser. Donc, si vous allez consulter, vous allez voir comment ça fonctionne. C'est très utilisé en ce moment au niveau du ministère de la Faune, Forêts et Parcs, soit de façon aérienne ou terrestre. Et cette technique, bien, nous permet de générer une multitude de données d'une précision inégalée sur le milieu naturel tel que... on parle de l'altitude, la topographie du sol ou encore la hauteur de la végétation. Donc, c'est des techniques avant-gardistes. Et on va investir 9 millions de dollars pour l'acquisition de nouvelles données lidars. Donc, cette somme, bien entendu, va servir également à accompagner aussi les entreprises forestières relativement à l'utilisation de ces données. Donc, c'est des choses... des nouvelles technologies qui sont excessivement importantes pour le domaine du secteur forestier et pour aussi... et qui vont bénéficier aux régions du Québec et à tout le secteur forestier.

Bien, encore une fois, il y a encore une autre action qui est le développement d'outils sur la construction en bois. Donc, on prévoit 3 millions de dollars en 2020-2021 pour soutenir le développement et la diffusion d'outils et de formations sur la construction en bois. Donc, comme vous le savez, M. le Président, l'utilisation du bois dans la construction représente une occasion pour le Québec de contribuer à la fois au développement économique de ses régions et à la lutte contre les changements climatiques. Et, je le mentionne encore une fois, du bois, on en retrouve partout, partout dans nos maisons, partout au Québec, et on va continuer de l'utiliser. Et c'est une ressource naturelle, c'est une ressource qui est excessivement importante pour le développement socioéconomique et environnemental du Québec.

Encore une autre mesure, puis, je pense, c'est important, celle-là, ça concerne le remboursement de taxes foncières aux producteurs forestiers. On a, à maintes et maintes fois, là, comme gouvernement, le ministre, rencontré les producteurs forestiers. Et ça concerne, justement, toute la question du remboursement de taxes foncières aux producteurs forestiers. Et cet enjeu-là avait un objectif qui était de simplifier l'environnement d'affaires des producteurs forestiers au Québec. Donc, on prévoit, dans le cadre du budget 2021-2022, des modifications de cette mesure afin de notamment, M. le Président, permettre l'obtention d'un remboursement de taxes foncières, même si la valeur des travaux d'aménagements forestiers de l'année est inférieure au montant des taxes foncières. Et, bien entendu, on veut aussi ainsi diminuer les formalités administratives pour les producteurs forestiers qui détiennent plusieurs unités d'évaluation. Donc, c'est un élément, c'est une action excessivement importante, puis ça représente, M. le Président, un appui additionnel de 3,6 millions de dollars sur cinq ans, qui encourage, bien entendu, la production de bois en forêt privée.

Alors, M. le Président, c'était important, pour moi, de faire le tour de ces trois secteurs d'activité là, hein, qui est l'agroalimentaire, l'énergie et ressources naturelles et le secteur de la forêt, qui sont des secteurs excessivement importants pour les régions du Québec et pour la relance aussi de notre économie au Québec, et qui emploient des milliers et des milliers de personnes, et qui contribuent à l'essor économique de plusieurs régions. Et, en tant que député du comté de Lac-Saint-Jean, bien, c'est un secteur qui me touche particulièrement parce que c'est un secteur que notre... L'économie est basée beaucoup sur ces secteurs d'activité là.

Alors, en conclusion, M. le Président, bien, écoutez, vous savez, comme je l'ai dit dans mon introduction, c'est un budget qui est responsable, c'est un budget aussi qui tient compte des régions, mais c'est un budget aussi dans un contexte de pandémie mondiale, qu'il ne faut pas oublier. Alors, moi, je suis très fier, très fier du budget qui a été déposé et je reconnais tout le travail de mon collègue le ministre des Finances, pour ne pas le nommer, le travail qui a été fait dans ce dossier-là. Alors, merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, la semaine dernière, effectivement, était déposé le budget du gouvernement, ici, en Chambre, et, comme beaucoup de Québécois, nous avons plusieurs attentes, nous avons beaucoup

d'espoir. Et nous avons pris note également de plusieurs promesses faites par le gouvernement. Alors, quand on vient à commenter ce budget-là, bien, on va commenter ce qu'il y a dans le budget, mais aussi, bien évidemment, ce qu'on n'y retrouve pas et qu'on aurait souhaité y voir.

Et on va malheureusement devoir insister sur certaines des déceptions que l'on éprouve suite au dépôt de ce budget. Je pourrais commenter en matière de santé et de services sociaux, les déceptions qu'on y retrouve, par rapport à l'absence de sommes conséquentes pour soutenir l'action communautaire autonome, des gens qui ont tenu, là, les services à bout de bras pour les citoyens au cours de la dernière année, qui voient leurs demandes rejetées du revers de la main, déceptions également en matière de relance économique verte, qu'on aurait pu espérer à un moment charnière où on veut, justement, relancer notre économie, mais qu'on puisse le faire sur des bases nouvelles, qui nous projettent vers l'avenir.

Relance, donc, et environnement. Et, en ma qualité de porte-parole de ma formation politique en matière de transports, bien, évidemment, la relance et l'environnement, ce sont des éléments clés.

• (16 heures) •

Et c'est de transports que je vous parlerai aujourd'hui, M. le Président, en commençant par le transport en commun, le transport collectif, pour lequel le gouvernement promet et promeut cette espèce d'approche, là, égalitaire entre le transport routier, donc des investissements qui sont faits ou qui seront faits au cours des 10 prochaines années dans le transport routier et dans le réseau de transport collectif, les différents réseaux à travers le Québec.

On a d'ailleurs, avec le budget, certaines simplifications, je dirais, illustrations qui tendent à démontrer que le gouvernement va investir davantage de sommes dans le transport collectif, 49 milliards, par rapport au réseau routier, 48,9 milliards. Mais il faut regarder les petits caractères pour s'apercevoir que c'est à terme que cela pourrait arriver. Et, quand on regarde un peu plus loin, bien, on demande sur quoi repose cette pseudo-égalité parce qu'en fait l'écart, il est beaucoup plus grand que ce qu'il n'y paraît sur ce graphique. Et, quand on regarde un peu les chiffres et qu'on les additionne, bien, on voit qu'en fait le déséquilibre, il est complet, il est total. En fait, le gouvernement réussit à atteindre cet équilibre entre le transport routier et le transport collectif en additionnant tous les projets à l'étude, donc des projets qui sont hypothétiques, qui ne sont pas planifiés, auxquels, peut-être, on réfléchit, mais qui ne sont même pas chiffrés, en fait. On dit qu'on les fera à terme puis on envoie un chiffre un peu, là, aléatoire pour rééquilibrer les graphiques qu'on peut utiliser pour vendre ce budget-là comme un budget équilibré entre l'environnement, si on veut, et le transport routier qui, lui, comme on le sait, produit des quantités de gaz à effet de serre phénoménales et qu'on voudrait réduire. On pourrait parler aussi du fait qu'on a dans ce budget-là toutes les sommes qui sont investies au Réseau express métropolitain, piloté par la Caisse de dépôt et placement du Québec, des projets qui pullulent ces derniers mois.

Mais, si on regarde les chiffres de plus près, là, on s'aperçoit que le Plan québécois des infrastructures, le PQI, sur une période de 10 ans qui nous mène à 2031, bien, on prévoit investir près de 13 milliards de dollars en transport collectif, alors que, pour le transport routier, c'est 28 milliards. Donc, plus du double des sommes prévues à investir au cours des 10 prochaines années seront dans le transport routier. On continue donc à vouloir relancer l'économie sur la base du béton et de la construction de routes, et qui nous éloigne essentiellement de l'objectif de réduire les gaz à effet de serre et de favoriser le transport collectif. Sortir, là, du modèle de l'auto solo, par exemple, ce n'est pas comme ça qu'on va obtenir des gains.

Mais, plus encore, strictement pour l'année 2021-2022, on voit que, pour le transport collectif, on a une somme qui est inscrite au budget pour 895 millions de dollars, alors que, pour le transport routier, c'est plutôt 2,9 milliards, presque 3 milliards de dollars. Le déséquilibre est complet, on va investir trois fois plus d'argent pour le transport routier. Ce n'est pas comme ça qu'on fait une séance, ce n'est pas comme ça qu'on amorce un virage. Et là l'écart, bien évidemment, entre le 49 milliards puis le 28 dont je viens de vous faire part, là, bien, évidemment, là, c'est 20 milliards de projets non planifiés, et pour ce qui est du transport collectif, c'est 36 milliards de projets non encore planifiés ou encore chiffrés. On imagine bien qu'il y a une place, là, dans le 36 milliards, là, pour le projet de troisième lien, qui va se situer quelque part entre 8, 10, 12, 15 ou 20 milliards... ou peut-être même l'ensemble de l'enveloppe, sait-on jamais. Mais essentiellement il y a des chiffres qui échappent, des précisions qui nous échappent. Et, encore cette semaine, là, je parlais tout à l'heure du REM à Montréal, on s'aperçoit que 2,2 milliards de dollars ont été ajoutés aux chiffres qui étaient déjà connus pour la construction des deux REM déjà connus, là, le REM de l'est et le REM de l'ouest, 2,2 milliards qui ne sont pas chiffrés et qui ne sont pas précisés, à savoir à quoi ils serviront, et donc aucun détail. On dit que ce ne sera pas des dépassements de coûts, mais on a du mal à s'expliquer. Même au Conseil du trésor, on dit : Effectivement, on aurait dû le détailler, mais sans fournir l'information. Donc, il y a encore une fois, là, une comptabilité créative en ce qui concerne le budget et les sommes dévolues au transport routier et au transport collectif, sur lesquelles on va avoir énormément de questions lors de l'étude de crédits qui s'en vient pour le mois d'avril prochain.

Alors, mon temps étant compté, je dois rapidement mentionner qu'une autre déception en matière de transport, c'est sur le transport aérien, parce que c'est fondamental pour plusieurs de nos régions. Et, si le gouvernement a investi 40 millions de dollars dans un programme d'urgence pour la pandémie, pour les transporteurs, 20 millions de dollars pour les aéroports, souvent des aéroports régionaux ou municipaux, pour la dernière année, c'était bien, on a pu maintenir l'essentiel des services. Là, on ne prévoit, dans le prochain budget, que 20 millions pour les deux, le transport aérien, les transporteurs et les aéroports. On peut se demander si ce sera suffisant, mais surtout ça ne correspond pas aux engagements du ministère des Transports et du ministre lui-même de développer un nouveau modèle en matière de transport aérien. Après des mois de travail au sein d'un groupe d'intervention, on attend toujours un rapport, depuis près de quatre mois maintenant, qui devait nous propulser vers l'avenir, et qui va nécessairement devoir être budgété et qui ne l'est toujours pas. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. D'autres interventions? M. le député de Bourget.

M. Richard Campeau

M. Campeau : Je vais commencer par enlever le masque, ce serait peut-être un bon début. Merci, M. le Président. J'entendais tantôt la députée de Verdun nous dire qu'il y avait peu d'argent qui a été mis en environnement. Je ne suis absolument pas d'accord, et c'est un peu ce que j'aimerais avoir l'occasion d'expliquer.

On sait, bien sûr, que ce qui s'est passé avec la crise de la COVID, depuis un peu plus d'un an, ça a créé toutes sortes de changements. Mais, comme n'importe quel changement, ça crée aussi des opportunités, des opportunités de changement. Alors, ces opportunités-là, c'est à nous de les utiliser, dans ces périodes d'incertitude, pour qu'on puisse repartir l'économie sur une meilleure base.

Je me souviens, j'avais déjà entendu cette blague-là, que deux individus se retrouvent dans le bois, puis qu'il y a un ours, puis qu'un demande à l'autre : Est-ce que tu penses qu'on court plus vite que l'ours?, il dit : Non, mais je cours plus vite que toi. Et je pense que c'est ça qui est important, quand on regarde un budget, de dire qu'il faut réagir, un budget, il faut réagir à une situation pour aller mieux que les autres, pour qu'on aille plus vite que les autres provinces, plus vite que les autres pays. C'est dans la réaction que c'est important. Encore faut-il la cibler de la bonne façon. Alors, on veut se diriger vers ce qui est plus important et plus porteur pour notre économie.

On a beaucoup entendu parler qu'on investit dans le béton. Encore, il faut se demander : Il va où, ce béton-là? Il sert à quoi? Bien sûr qu'il y a de la relance qui se fait avec du béton, mais il faut se demander ça va exactement dans quel endroit.

Quand j'ai travaillé en usine, je faisais bien attention de ne pas être en charge de l'environnement spécifiquement, parce que ça, c'est comme dire aux autres qu'est-ce qu'il ne faut pas faire et c'est plate, mais c'est plus agréable quand on dit : Il faut apprendre à travailler de façon environnementale. Et c'est un peu là qu'on peut dire que, dans le budget, l'argent qui touche l'environnement n'est pas toujours sous le mot «environnement», parce qu'on doit apprendre à agir, à opérer, à investir d'une façon plus environnementale. D'ailleurs, on a vu le ministre de l'Environnement qui, dans le Plan pour une économie verte, a fait une série de propositions, et ça n'arrivera pas du jour au lendemain. On entend toujours des gens qui veulent tout électrifier. C'est sûr que c'est une bonne idée. Mais comment? À quelle vitesse? De quelle façon? Il faut toujours que ça se fasse dans une période transitoire. Et, cette transition-là, bien, on le fait avec un projet à la fois, d'une façon patiente. Alors, on va beaucoup parler, dans les prochaines minutes, de transport en commun, comme j'en ai déjà entendu parler précédemment un peu, et de gestion, aussi, des eaux usées. C'est quand même des sujets qui touchent directement l'environnement.

• (16 h 10) •

Je reviens à ce qu'on a discuté, même dans cette Chambre-là, c'est-à-dire qu'on veut baisser les gaz à effet de serre de 37,5 % pour 2030, basé sur 1990. J'ai l'impression, à chaque fois que je raconte une chose comme ça, que je me répète puis que c'est du chinois, en même temps. Parce que qu'est-ce que ça veut dire concrètement pour les gens chez eux? C'est difficile à imaginer, à voir, d'autant plus que, des gaz à effet de serre, bien, on ne les voit même pas.

Alors, c'est quand même l'objectif qu'on a tous voté ici, mais il y a déjà, dans le budget, déjà prévu jusqu'en 2026 un montant de 6,7 milliards. 6,7 milliards, c'est 6,7 avec bien des zéros à côté. Il y a énormément d'argent déjà prévu pour se diriger vers ce 37,5 % là. Et ce n'est pas la fin, pour se rendre à 37,5 %, on l'a déjà dit. Il y en a une portion, environ la moitié, de l'effort qu'on doit faire, qui est là. Alors, les autres actions viendront par la suite.

Alors, définitivement, il y a pas mal d'argent déjà prévu. Alors, quand on dit qu'on n'a pas eu d'argent qui a été mis sous le mot «environnement», bien, dans ce cas-ci, bien, non, il était déjà là, de l'année passée, et c'est une continuité sur plusieurs années.

Il n'y a pas de surprise pourquoi on vise le secteur des transports, parce que, dans la réduction qu'on veut faire, de gaz à effet de serre, les gaz à effet de serre, au Québec, il y en a à peu près, dépendant où on regarde, 43 % à 45 % qui dépendent du transport. Et là-dessus, principalement, la grosse partie, c'est le transport terrestre, le transport routier. Donc, ce sont nos habitudes de vie qui sont impactées par ça.

Alors, une première mesure, qui est quand même connue, mais, quand on la chiffre, ça devient quand même énorme... Quand on parle de 1,3 milliard pour Roulez vert, ça, c'est pour encourager les contribuables à changer leur voiture pour aller vers un véhicule électrique. J'ai moi-même utilisé ce programme-là, et c'est très agréable de conduire un véhicule électrique.

La visée qu'on a pour 2030, et c'est contenu dans ce budget-là, c'est d'avoir 1,5 million de véhicules électriques en 2030. Oui, on sait qu'on se dirige peu après pour possiblement ne plus vendre de voitures à essence, mais, juste le fait d'en avoir 1,5 million, ça va être majeur sur nos routes. Mais on a une autre étape, en plus, qui se dirige dans le domaine des transports, c'est qu'il y a un montant de 638 millions pour l'électrification des taxis et des autobus. On vise à avoir, en 2030, environ 40 % des taxis qui seraient électriques. Quelle belle signature, quand quelqu'un arrive — finalement, un jour après la pandémie, il y a bien quelqu'un qui va venir nous visiter — qui arrive à l'aéroport puis qui dit : Woops! ici, c'est électrique, ici! Quelle belle signature ça donne même au niveau touristique!

Un autre aspect qui touche la réduction de gaz à effet de serre vient des industries. Bizarrement, quand on parle de gaz à effet de serre, les gens disent : C'est les industries qui provoquent ça, ce n'est pas moi. La réalité est vraiment très, très différente. Les industries produisent environ 30 % des gaz à effet de serre, mais, en plus, il ne faut pas oublier, les industries fabriquent quoi? Fabriquent les produits qu'on achète. Quand on écrit des deux côtés d'une feuille, ils en vendent deux fois moins. Ce sont nos habitudes qui sont en cause et ce sont nos achats qui sont en cause. Et, quand même, si on regarde la cible qu'on s'était fixée pour 2020, les seuls à l'avoir rencontrée, ce sont les industriels. Peut-être que le programme d'échange de crédits carbone vient les aider, ce qu'on appelle le SPEDE, vient les aider, bien sûr, ça leur donne comme... ils sont obligés de le faire, mais ils l'ont quand même rencontré, tandis qu'au niveau transports ça a augmenté.

Alors, il y a quand même un montant de prévu, de 831 millions, pour accompagner l'industrie. Pourquoi accompagner l'industrie quand ils ont déjà rempli leur portion qu'ils devaient faire? C'est que, premièrement, la visée, maintenant, est plus haute. Et, deuxièmement, avouons que, quand une industrie a une réussite majeure de baisse de gaz à effet de serre, c'est pas mal plus important qu'une petite voiture électrique. Alors, ils ont un effet beaucoup plus majeur. Puis, si on prend, par exemple... je ne me souviens jamais si c'est l'anode ou la cathode, là, dans la production d'aluminium, là, il y a des études qui sont en train de se faire là-dessus, et, si on peut faire ce changement-là, et ça semble très prometteur, l'impact qu'on aura au niveau des gaz à effet de serre sera majeur non seulement pour l'industrie, non seulement pour les échanges de crédits carbone qu'ils pourront faire, mais il sera majeur pour le Québec aussi. Alors, il y a donc, comme je le disais, un montant d'un peu plus de 800 millions pour accompagner ces projets-là.

On veut aussi ne pas simplement faire une transition pour une transition, mais on veut que ce soit bénéfique pour les Québécois. Il faut donc que ce soit une opportunité de développer le savoir-faire québécois, pour qu'on puisse en bénéficier, d'en faire une société plus riche. Et on est hyperbien placés avec l'hydroélectricité. Qui a cette chance-là, sur la terre, d'avoir la géographie qui est en notre sens, nous permettant de faire de l'hydroélectricité? Il n'y en a pas beaucoup, il y en a vraiment très, très, très peu.

Alors, si je prends des exemples, qui sont déjà fort intéressants, AddÉnergie qui a créé 35 000 unités dans le réseau public de batteries... de points de charge, plutôt, bien, ce sont des batteries qu'on peut utiliser, au Québec, et c'est aussi une technologie qu'on peut exporter. Alors, ce n'est pas... Donc, à ce moment-là, on crée une industrie de cette batterie-là. On parle... On en a plusieurs... Je ne le répéterai pas longtemps, parce que Lion électrique, déjà beaucoup, en ont parlé, mais c'est une façon non seulement de faire une transition ici, mais d'exporter ce genre de technologie là.

Si on parle des batteries, comme un collègue l'a mentionné précédemment, on a la chance, au Québec, d'avoir toute la liste. On peut extraire le lithium et le graphite, donc on a les minéraux qu'on peut extraire. Puis quelle est la meilleure place pour fabriquer une batterie? C'est, normalement, pas trop loin de la mine. C'est plus rentable, et c'est là que, normalement, les emplois payants se développent. Et il faut penser au recyclage des batteries. Alors, on peut viser toute la chaîne, on est bien placés pour ça. Puis il y a un montant de 15 millions qui est prévu pour, justement, mettre en oeuvre cette chaîne-là. 15 millions de dollars, pour ce type d'industrie là, c'est des pinottes, mais on veut juste, à ce moment-là, les accompagner pour aider à intégrer le tout.

Plusieurs disent : Le recyclage des batteries au lithium... Qu'est-ce qu'on va en faire? Il ne faut pas oublier qu'il existe déjà des compagnies, une compagnie en particulier, même, à Anjou, à Montréal, qui a une usine de démonstration de batteries, de recyclage de batteries. Sauf que, quand on leur donne juste des batteries de téléphone, ça ne les intéresse pas beaucoup, la quantité n'est pas là, ça leur prend plus de batteries. Et je prends l'exemple de mon auto, qui a trois ans, la batterie est bonne encore pour longtemps. Alors, avant qu'il y ait suffisamment de batteries à recycler, ça va prendre un certain temps.

Donc, on est prêts pour ça, on va l'être, la technologie est là. Est-ce qu'elle sera différente dans cinq ans? Possible. Peut-être améliorée, peut-être à meilleur coût. Mais ce n'est pas parce qu'elle n'existe pas.

Alors, on a toute la possibilité, ce qui touche les batteries, du minerai jusqu'au recyclage. Alors, c'est vraiment très bien parti par rapport à ça.

J'avais dit qu'on parlerait du transport en commun. Quand on regarde ce qui se passe au niveau du PQI, on parle de... mon collègue mentionnait 13 milliards, moi, j'ai plutôt calculé 14 milliards, mais, en tout cas, même ordre de grandeur, il y a énormément de projets là-dedans. Il y en a qui ne sont pas encore complètement identifiés, parce que c'est un projet qu'ils sont à développer. Alors, parfois, il y a le coût de l'étude, là-dedans, initial, parfois il y a le coût du projet au complet, parfois il y a quelque part entre les deux parce que ça dépend du développement du projet. Et, quand on dit qu'on va toucher à la fois le réseau comme en transport en commun structurant de la ville de Québec, celui de Gatineau jusqu'au centre-ville d'Ottawa, celui structurant du boulevard Taschereau à Longueuil et le prolongement de la ligne jaune du métro, on parle des réseaux de l'ouest de Montréal et de l'est de Montréal, évidemment l'ouest étant en construction, on parle du réseau qui va être à Laval, près de la 640, et on parle aussi de la Rive-Sud avec le REM près du secteur de Chambly—Saint-Jean, donc près de la 30. Imagineons qu'on a été faire un tour à Paris. Se promener en auto à Paris, ce n'est pas une bonne idée. On peut visiter chacun des arrondissements en se promenant en métro, en se promenant en transport en commun, ils ont beaucoup de flexibilité. C'est une transformation majeure, quand on aura tout installé ça, sur la façon de se mouvoir au Québec.

• (16 h 20) •

Si on veut mettre ça de l'avant, il va falloir faire des études environnementales en même temps. Et pour pouvoir faire ces études-là, on a besoin du BAPE, du Bureau d'audiences publiques en environnement. Il y a beaucoup de gens qui aimeraient avoir la chance d'avoir un Bureau d'audiences publiques en environnement. On s'est doté de cet outil-là il y a maintenant plusieurs années, et c'est extrêmement utile. C'est quoi le rôle du BAPE? Bien, c'est de faire des séances publiques, c'est à la fois d'informer la population et de consulter la population sur l'aspect environnemental et sur l'acceptabilité sociale. Et souvent, l'acceptabilité sociale était un peu galvaudée, parce que, quand on regarde... et j'ai vraiment en tête l'exemple du REM de l'est de Montréal, ce qu'on lit récemment, c'est : Ça va tu être aérien, sur le terrain, qu'est-ce qui va se passer? On les écoute, on ne les écoute pas, etc. Personnellement, comme je demeure à un endroit où le REM va passer, qui va passer même tout près de chez nous, la plupart des gens sont en faveur. Il y en a qui se posent des questions, qui ont le droit de se les poser, mais, ce qu'on voit dans le journal, ça va être ceux qui ont des questions précises et qui dérangent. Mais l'acceptation me semble être là. Alors, le BAPE, quand il arrive avec une étude, c'est un peu les deux côtés de la médaille qu'il nous permet de regarder. Et c'est à la fois... Ils sont bien placés pour avoir un regard neutre. Ce n'est pas un comité décisionnel, c'est un comité consultatif, ça reste à des élus de décider des projets, mais il reste

qu'il nous donne un regard transparent sur la situation. Donc, on a besoin de support pour aider le BAPE à sortir ces études-là, vu qu'il y a énormément de projets, j'oserais dire, dans le pipeline. Ce n'est peut-être pas le bon mot quand on parle de projet vert, n'est-ce pas? Alors, il y a un montant de 11,7 millions qui est prévu sur cinq ans. C'est essentiellement des salaires de gens qui va pour le BAPE.

On a aussi parlé de la loi n° 66 sur l'accélération des projets d'infrastructure prioritaires. On parle de tellement de structures au Québec qu'on a laissé... dont on n'a pas fait une maintenance suffisante au cours des années. Je vois des écoles. J'ai, près de chez nous, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, j'ai des CHSLD que je connais, que je vois, il faut refaire tout ça. Est-ce qu'on va nous dire qu'on ne devrait pas investir dans le béton? Je pense que, dans ce cas-là, on n'a vraiment pas le choix. Alors, l'accélération des projets d'infrastructure, ça va demander aussi des autorisations environnementales, dépendant où on va aller les installer. Et on sait qu'on veut moderniser ce régime-là parce qu'il est un peu lent. On a besoin d'aide par rapport à ça. Alors, d'un côté, on poursuit la modernisation du régime d'autorisation environnementale, mais, d'un autre côté, pour couper dans les délais, on va aller augmenter un peu le budget là, et la somme est de 41 millions sur une période de cinq ans.

Un autre aspect sur lequel j'aimerais parler, dont on a très, très peu parlé, c'est... On voit que les gens sont plus inquiets qu'auparavant, c'est beau, de parler de GES, mais parler de la qualité de l'air et même des problèmes... des études de bruit. Et, quand on parle de qualité de l'air, on dirait qu'il y a beaucoup de spécialistes, dans ce temps-là. Et, sans en être un, spécialiste, j'ai eu l'occasion de travailler un peu sur ce genre de sujet là, puis on voit que, quand les gens disent : C'est pollué, ça veut tout dire puis ça ne veut rien dire, dans le sens que, quand vous trouvez que le feu de bois sent bon, là, bien, c'est parce que la cheminée ne tire pas assez.

L'air, ça se mesure, la pollution de l'air, d'une façon assez compliquée. Quel contaminant est dedans? Quelle grosseur de contaminants est dedans? Quelles concentrations on a de ces contaminants-là? Le vent venait d'où? Ça a duré combien de temps? Imaginez-vous que c'est une étude en soi, que se demander c'est quoi, les problèmes de qualité d'air.

Alors, ce que le gouvernement veut faire, ce que le ministère de l'Environnement veut faire, c'est de faire un portrait de la qualité de l'air. Il faut débiter à quelque part, parce qu'on a peu de données là-dessus. Et juste pour donner des exemples, j'ai une station d'échantillonnage tout près de chez nous, puis on peut, selon la direction du vent, bien, on peut voir si le problème vient d'une industrie, vient de la circulation, si... Le problème, des fois, on ne sait même pas d'où ça vient. Puis on peut voir, à ce moment-là, voir qu'est-ce... Il faut savoir d'où ça vient pour pouvoir essayer de réagir par rapport à ça. Alors, il y a un montant d'un peu plus de 10 millions de dollars sur deux ans prévu pour commencer à faire un portrait de la situation. Et je gagerais que ce portrait-là, après deux ans, on va juste découvrir qu'il y en aura encore beaucoup à faire parce que ce sont des études longues et complexes.

Il y a aussi une stratégie sur l'eau qui est en train de se développer actuellement. L'ancienne stratégie sur l'eau, on a eu un peu de difficulté à la faire avancer. Je ne suis pas en train de blâmer le gouvernement précédent. Je pense que ce qui a été fait a été fait d'une façon intéressante, mais il n'y a pas eu beaucoup d'actions. Il y avait énormément de gens autour de la table. Alors, ce qu'on a essayé de faire, c'est de recentrer avec un mandat assez semblable, mais avec des joueurs en plus petit nombre et plus ciblés, pour essayer de repartir ce forum sur l'eau.

On veut... Il y a certaines petites municipalités au Québec, encore, en nombre elles ne sont pas... il n'y en a pas tellement, en termes de population il n'y en a pas beaucoup, mais ces endroits-là n'ont même pas de traitement d'affluents. Mais le problème, avec les petites municipalités : même si elles veulent demander l'aide du MAMH là-dessus, elles vont demander quoi? Il faut connaître ce qu'on va demander. Alors, on va aller les accompagner pour, justement, qu'ils puissent faire une étude initiale de leurs besoins. Et ce n'est pas facile, quand on se retrouve le maire d'une petite municipalité de 500 habitants, d'avoir l'expertise pour faire ce genre de chose là. C'est assez complexe.

Il y a un montant qui est ajouté aussi pour l'économie circulaire, de l'ordre de 6 millions de dollars. Encore une fois, 6 millions de dollars, ce n'est pas un gros montant. Mais c'est... Pourquoi que ce n'est pas un gros montant? C'est parce que ce n'est que pour accompagner les études. Les vrais montants sont au ministère de l'Économie et de l'Innovation. Ce sont des projets industriels comme les autres.

Je voulais vous parler aussi... Quelques mots sur l'Institut nordique. J'ai eu l'occasion d'aller faire un tour au conseil nordique, ça fait maintenant un peu plus d'un an et demi, bien sûr, étant donné qu'on voyage peu, et puis on voit l'avantage que les Scandinaves portent à l'approche nordique, une façon de prendre avantage à leur situation. Alors, nous, on a un Institut nordique qui a été créé, si je me rappelle bien, en 2014, et il y a déjà 16 universités qui participent à cette étude-là avec plus de 200 personnes qui font des contributions, pas à temps plein, des contributions ici et là. Alors, on veut les appuyer parce que, quand on regarde le territoire québécois à partir du Lac-Saint-Jean, il y a quand même 80 % du territoire en haut, et c'est une façon de mieux connaître le territoire québécois.

Alors, je vois que le temps file et qu'on approche de la fin. Je voulais mentionner qu'il faut arrêter de dire — je ne suis pas sûr que je vais convaincre tout le monde, mais, à force de le répéter, peut-être ça va finir par marcher — il faudrait arrêter de dire qu'on ne met pas d'argent en environnement. Quand on met de l'argent dans des projets comme Lion, c'est le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Quand on met de l'argent dans les transports en commun, c'est le ministère des Transports du Québec. Quand on regarde le lithium, le graphite et les mines afférentes, c'est les Ressources naturelles. Puis, quand on parle de la gestion des eaux usées, c'est le MAMH. Je pourrais continuer. Alors donc, l'environnement tout seul, ça ne veut rien dire, c'est un mot. Mais l'environnement en collaboration avec tous ces ministères-là, ça, ça veut tout dire. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Je vous remercie, M. député de Bourget.

Ajournement

Compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 13 avril 2021, à 13 h 40.

(Fin de la séance à 16 h 29)